

**Activités de l'OIT dans les Amériques
2003-2006**

Activités de l'OIT dans les Amériques 2003-2006

Seizième Réunion régionale des Amériques
Brasília, mai 2006

[Rapport du Directeur général
\(Annexe\)](#)

Bureau international du Travail

Ce rapport peut aussi être consulté sur le site Internet de l'OIT
(<http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/rgmeet/index.htm>).

ISBN 92-2-218507-2

Première édition 2006

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Des catalogues et listes des nouvelles publications peuvent être obtenues gratuitement à la même adresse.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Avancées et résultats du programme de l'OIT dans la région	6
2.1. «Promouvoir et mettre en œuvre les normes et les principes et droits fondamentaux au travail»	6
2.1.1. Droits du travail	6
2.1.2. Eradication du travail des enfants	8
2.1.3. Abolition du travail forcé	11
2.1.4. Appui aux politiques de non-discrimination	12
2.2. «Accroître les possibilités pour les femmes et pour les hommes d'obtenir un emploi et un revenu convenables»	17
2.2.1. Stabilité économique, croissance, productivité et création d'emplois décents	17
2.2.2. Des entreprises en plus grand nombre et de meilleure qualité	19
2.2.3. Instruments de mesure et d'analyse de la problématique du travail	22
2.2.4. Formation et qualification professionnelles	23
2.3. «Accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous»	25
2.3.1. Sécurité et santé au travail	25
2.3.2. Systèmes de sécurité sociale	27
2.4. «Renforcer le tripartisme et le dialogue social»	29
2.4.1. Dialogue social et tripartisme	29

Annexes

1. Structure de l'OIT dans les Amériques	37
2. Projets de coopération technique exécutés ou en cours, 2002-2006	38
3. Liste des publications du BIT pour les Amériques, 2002-2005	53

1. Introduction

Depuis la quinzième Réunion régionale des Amériques, le travail s'est hissé en tête des questions à l'ordre du jour de la région, ce qui tient avant tout au manque criant d'emplois de qualité. Rien qu'en Amérique latine, il y aurait, villes et campagnes confondues, quelque 23 millions de chômeurs et environ 103 millions de personnes actives dans le secteur informel. Autrement dit, 126 millions de personnes, soit 52 pour cent de la population active, n'arrivent pas à trouver de travail dans le secteur formel.

Le chômage est devenu la principale préoccupation des gens. Comme le montrent les sondages¹, c'est le problème jugé le plus grave par les habitants de tous les pays de la région, exception faite de trois pays où la délinquance arrive en tête. La création d'emplois de qualité est devenue une priorité politique dans les Amériques ainsi qu'en témoignent les programmes des candidats aux élections présidentielles.

1.1. L'importance acquise par la promotion du travail décent, qui est au centre des activités de l'OIT sur le continent américain, s'explique notamment par la prise de conscience de la relation étroite qui existe entre la création d'emplois décents en nombre suffisant et la gouvernabilité de la société. A ce sujet, il convient d'avoir à l'esprit l'étude de 2004 du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) sur la démocratie en Amérique latine qui rend compte des avancées de la démocratie dans la région au cours des vingt dernières années. Cette étude souligne que, pour consolider ces avancées, il faut surtout s'attacher à faire reculer la pauvreté et à promouvoir la création d'emplois.

La démocratie coexiste avec une situation socio-économique difficile, marquée par la pauvreté et les inégalités. On ne saurait ignorer la nécessité d'une économie aux bases solides pour s'attaquer à ces deux problèmes. De ce point de vue, la création d'emplois décents est essentielle. L'étude du PNUD révèle que 54,7 pour cent des Latino-Américains préféreraient un «régime autoritaire» à un régime démocratique si le premier pouvait améliorer leur bien-être². Une des raisons principales de l'insatisfaction actuelle tient à la situation du marché du travail. Il existe une corrélation significative entre l'appui à la démocratie et la situation de l'emploi. Ainsi, on observe

¹ Notamment le dernier sondage de *Latinobarómetro* qui étudie l'opinion dans 18 pays d'Amérique latine.

² PNUD: *La democracia en América Latina* (2004), p. 137, tableau 46.

que plus l'emploi informel occupe de place dans un pays et moins il y a de gens à soutenir la démocratie. La promotion du travail décent est donc indispensable pour avancer vers des sociétés plus démocratiques et une meilleure gouvernance (sur les plans politique, social et économique).

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la région ont reconnu dans plusieurs déclarations communes que le travail décent a un rôle important à jouer dans l'amélioration des sociétés.

Lors des sommets ibéro-américains de Santa Cruz (2003) et de Salamanque (2005), les chefs d'Etat et de gouvernement se sont déclarés «convaincus que le travail décent, tel que le conçoit l'OIT, est l'instrument le plus efficace de promotion des conditions de vie de nos peuples et de leur participation aux fruits du progrès matériel et humain» (Santa Cruz), et ils ont décidé de «donner au travail décent, en tant que droit humain, une place centrale à l'ordre du jour ibéro-américain en raison de son importante contribution au développement économique et social et comme un moyen d'impulser une distribution plus équitable des bénéfices de la croissance économique en favorisant l'insertion sociale, le respect des droits des travailleurs et une augmentation du niveau de vie de nos populations» (Salamanque). Des avis analogues ont été exprimés au troisième Sommet de l'Union européenne avec la région Amérique latine et Caraïbes en 2004 ainsi qu'aux Sommets des Amériques en 2004 (Nuevo León) et en 2005 (Mar del Plata), réunions au cours desquelles s'est manifesté un appui résolu au concept de travail décent et à ses implications.

1.2. Les mesures de réforme économique adoptées en Amérique latine et dans les Caraïbes au cours des années quatre-vingt-dix ont permis un meilleur contrôle des équilibres macroéconomiques, compromis durant la décennie précédente (la «décennie perdue»). L'amélioration de l'équilibre des finances publiques, une faible inflation, l'amélioration de la politique de change et le développement du marché financier sont autant d'avancées significatives observées dans la région au cours des quinze dernières années. En matière macroéconomique, les progrès ont été plus ou moins marqués et plus ou moins rapides selon les pays, ce qui tient à la fois à la nature et à la profondeur des réformes, au contexte national ainsi qu'à la progressivité des politiques d'accompagnement.

Des avancées ont certes été observées en matière de stabilisation, mais la croissance économique n'a pas été suffisante pour que l'aspiration au progrès de la plus grande partie de la population soit satisfaite, et ce malgré les bons résultats de ces deux dernières années³. En outre, les emplois qui ont été créés sont pour la plupart précaires: souvent informels, ils se caractérisent par une protection sociale insuffisante, une faible productivité et de bas salaires. Le déficit de travail décent, étroitement lié à un fort taux de pauvreté, notamment en milieu rural, a augmenté. Les inégalités ont elles aussi augmenté, de sorte que la région est celle où elles demeurent le plus marquées.

L'expérience récente de l'Amérique latine et des Caraïbes exige que soient adoptées des **politiques économiques et sociales intégrées et concertées** avec les partenaires sociaux afin d'orienter et de guider les marchés dans un sens favorable à la réalisation de l'objectif primordial: créer des emplois de qualité pour faire reculer la pauvreté et les inégalités. L'OIT a établi, avec ses mandants, un cadre conceptuel et des lignes stratégiques pour l'élaboration et l'application de politiques adaptées aux contextes nationaux dans le domaine micro, méso et macroéconomique ainsi que dans le domaine du tra-

³ BIT: *Panorama Laboral de la OIT* (Lima, 2005).

vail afin de contribuer à l'amélioration de la compétitivité et de la rentabilité des biens et services marchands (notamment ceux à forte valeur ajoutée), la promotion des exportations et de la production intérieure en concurrence avec les importations devant réduire la vulnérabilité vis-à-vis de l'extérieur et assurer une croissance durable aux pays de la région. De plus, les orientations de l'OIT visent à ce que la croissance du secteur des exportations ait un effet positif sur le reste de l'appareil productif, créant des emplois de qualité qui aideront à réduire la pauvreté et les inégalités sociales.

La couverture insuffisante des systèmes de protection sociale demeure un motif de préoccupation. Les priorités sont mal définies et le financement n'est pas à la mesure des besoins (il est instable, procyclique et parfois en régression) et l'efficacité des institutions est limitée. La couverture des travailleurs varie beaucoup en fonction du quintile de revenus auquel ils appartiennent, ce qui témoigne de la gravité des inégalités et iniquités.

L'OIT s'attache activement à promouvoir l'harmonisation des politiques publiques économiques et sociales – dans le cadre d'un dialogue avec les secteurs sociaux – en vue de la création d'emplois décents. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine dans bien des pays de la région. Des initiatives comme l'Accord national au Pérou, le Conseil du développement économique et social au Brésil, le «Cabinet productif» en Argentine ou le Conseil du dialogue avec les secteurs productifs au Mexique sont des exemples des efforts en cours.

L'importance de cette harmonisation a été reconnue aux deux dernières sessions de la Conférence interaméricaine des ministres du Travail (2003 et 2005) ainsi qu'aux Sommets des Amériques. Les Conférences sur l'emploi du MERCOSUR et de la Communauté andine en 2004 ainsi que du Système d'intégration centraméricain (SICA) en 2005 ont été particulièrement importantes pour l'intégration des politiques économiques et sociales en vue du développement. Dans ces différents cadres, les gouvernements, les travailleurs et les employeurs ont discuté de l'importance de politiques économiques et sociales intégrées propres à promouvoir le développement et le travail décent. Dans le cadre du MERCOSUR, la proposition de placer l'emploi de qualité au centre des stratégies de développement a été approuvée sur une base tripartite. Une approche propre à favoriser l'intégration a aussi été présentée à la Conférence andine de l'emploi. Le Forum sous-régional de l'emploi de l'Amérique centrale, du Panama et de la République dominicaine a souscrit à une déclaration tripartite visant la promotion de l'emploi et du travail décent et a soumis des contributions au Sommet présidentiel du SICA. Tant dans ce cadre que dans celui du MERCOSUR, il a été décidé de créer des groupes de travail sur l'emploi pour donner suite aux propositions.

1.3. Malgré des avancées, les **principes et droits fondamentaux au travail** restent assez mal appliqués. Il en va de même d'autres normes du travail qui pourraient elles aussi contribuer au respect des droits de l'homme et au progrès économique.

Sous l'impulsion de l'OIT, plusieurs pays de la région ont adapté leur législation afin de combattre plus efficacement le travail des enfants, notamment ses pires formes. Entre 2002 et 2005, huit pays ont ratifié la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, et il existe désormais dans toute la région des commissions multisectorielles chargées de mettre un terme à l'exploitation des enfants, à commencer par ses pires formes. La lutte contre le travail forcé, dont sont victimes plus de 1,3 million de personnes dans la région, est un défi qui a commencé à être relevé par le biais d'accords avec les gouvernements. A l'exemple du Brésil, des commissions et des plans ont été mis en place dans des pays comme la Bolivie et le Pérou. On observe aussi les signes d'une nette réactivation de la négociation collective,

notamment dans des pays du cône Sud comme l'Argentine et l'Uruguay, et le BIT a apporté son aide pour renforcer ces espaces de dialogue compte dûment tenu des problèmes d'égalité entre hommes et femmes.

Quelles que soient les avancées sur le plan normatif, il est indispensable de renforcer l'application de la législation nationale et de faire en sorte que celle-ci soit pour l'essentiel en conformité avec les normes internationales du travail. Sur ce plan, la signature d'accords commerciaux et d'accords d'intégration économique a fait naître de nouvelles demandes auxquelles le BIT se doit de répondre comme il convient.

1.4. La **mondialisation** offre des possibilités de développement dans la mesure où elle peut faciliter l'expansion des échanges commerciaux ainsi qu'une augmentation des investissements, des taux de croissance et des mouvements de capitaux. Elle peut aussi offrir plus de liberté pour les échanges de biens, d'idées et de connaissances, de même que les innovations technologiques peuvent optimiser l'insertion des pays de la région dans l'économie mondiale. Cela dit, ces avantages ont été distribués de telle manière que le processus a eu tendance à reproduire et non à corriger les inégalités présentes dans la région.

La mondialisation ne s'accompagne pas de la création d'un nombre suffisant d'emplois de qualité pour répondre à la croissance de la demande de travail. En Amérique latine, le déficit d'emplois formels est considérable: le nombre de travailleurs au chômage ou actifs dans le secteur informel passera de 126 millions à 158 millions de 2005 à 2015 si le rythme de croissance des cinq premières années du siècle se maintient. Selon un récent sondage⁴, les trois quarts des travailleurs de la région craignent de se retrouver sans travail au cours des douze prochains mois. Dans 59 pour cent des foyers, une personne au moins a été au chômage au cours des douze derniers mois, malgré une croissance économique qui a atteint en 2004 un rythme sans précédent depuis une quinzaine d'années. Seuls 18 pour cent des citoyens croient que les travailleurs se sentent protégés par la législation du travail.

Toute la question est de savoir comment la région peut tirer parti des possibilités offertes par la mondialisation pour réduire les inégalités. L'action de l'OIT a mis en lumière l'importance de la dimension locale de la mondialisation de l'économie. Il faut promouvoir une mondialisation sans exclusive, une mondialisation à dimension sociale qui soit axée sur les gens, qui préserve les valeurs humaines, qui améliore le bien-être de chacun en termes de liberté, de prospérité et de sécurité. Dans son rapport, largement diffusé dans la région à la demande des mandants eux-mêmes, la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation souligne que chacun, homme ou femme, juge la mondialisation en fonction des possibilités qu'elle lui offre d'accéder à un travail décent et de satisfaire ses besoins essentiels. Si elle ne s'accompagne pas d'une dimension sociale, la mondialisation sera vue par beaucoup de gens comme une source de méfaits et non de bienfaits.

Dans les Amériques, on a encouragé la participation des gouvernements, des milieux universitaires, de la société civile et, surtout, des organisations d'employeurs et de travailleurs à la préparation ainsi qu'à la diffusion et à la promotion des travaux de la commission.

Comme l'indique le rapport de la commission⁵, la dimension sociale comporte quatre aspects principaux:

⁴ *Latinobarómetro*, Santiago du Chili, 2005.

⁵ *Une mondialisation juste: créer des opportunités pour tous*, rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation (Genève, BIT, 2004).

- un processus de mondialisation basé sur des valeurs universellement partagées, ce qui implique que tous les acteurs y participent et assument leurs responsabilités;
- un engagement international qui garantisse à chacun que les droits de l'homme seront respectés;
- un mode de développement durable qui donne à chacun sa chance en réduisant les inégalités entre les pays et entre les personnes;
- une gouvernance plus démocratique de la mondialisation qui garantisse participation et transparence dans le respect de la démocratie et de la primauté du droit.

Pas moins de 150 chefs d'Etat et de gouvernement ont souscrit à la Déclaration du Sommet mondial organisé par les Nations Unies en 2005, déclaration dans laquelle il est notamment indiqué ce qui suit:

«Nous sommes résolument en faveur d'une mondialisation équitable et décidons de faire du plein emploi et de la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif les objectifs fondamentaux de nos politiques nationales et internationales en la matière et de nos stratégies nationales de développement, y compris celles qui visent à réduire la pauvreté, dans le cadre de nos efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les mesures prises dans ce domaine devront également englober l'élimination des pires formes de travail des enfants, telles qu'elles sont définies dans la convention n° 182 de l'Organisation internationale du Travail, et le travail forcé. Nous décidons également de veiller au respect absolu des principes et droits fondamentaux relatifs au travail¹.»

¹ Résolution A/RES/60/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

1.5. Les chapitres qui suivent décrivent certaines des principales avancées et des principaux résultats obtenus sur le continent, avec la contribution et l'assistance technique du Bureau, depuis la dernière réunion des Etats des Amériques Membres de l'OIT, à la lumière des recommandations approuvées à cette occasion.

Le rapport rend compte des principales avancées observables dans la région et dans les différents pays qui la composent au regard des objectifs stratégiques de l'OIT et de l'objectif général à la réalisation duquel ils concourent, à savoir le travail décent.

Les résultats sont présentés objectif stratégique par objectif stratégique⁶. Les recommandations pertinentes et les domaines dans lesquels le BIT a offert son assistance et sa coopération sont rappelés pour chacun de ces objectifs.

⁶ Les quatre objectifs stratégiques de l'OIT sont les suivants: 1) Promouvoir et mettre en œuvre les normes et les principes et droits fondamentaux au travail; 2) Accroître les possibilités pour les femmes et pour les hommes d'accéder à un emploi et à un revenu décents; 3) Accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous; et 4) Renforcer le tripartisme et le dialogue social.

2. Avancées et résultats du programme de l'OIT dans la région

2.1. «Promouvoir et mettre en œuvre les normes et les principes et droits fondamentaux au travail»

2.1.1. Droits au travail

Recommandation: «Nous répétons qu'il convient de promouvoir la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, adoptée par la Conférence internationale du Travail en 1998, et de mettre en place des mesures en vue de son application effective. Nous demandons instamment à l'OIT de favoriser le dialogue tripartite ... en vue d'une ratification des conventions fondamentales par tous les pays de la région... Nous estimons nécessaire en outre de mettre sur pied de nouveaux programmes d'assistance visant à abolir le travail forcé, à garantir la non-discrimination et à permettre l'exercice du droit d'association et de la liberté syndicale, et établir pleinement le droit à la négociation collective.»

Bien qu'au cours de la période 2002-2005 le nombre des conventions ratifiées se soit beaucoup accru, le respect et l'application effective des principes et droits fondamentaux au travail et de la législation du travail en général continuent de se heurter à de graves problèmes.

Cette situation est mise en évidence par le nombre élevé des observations et des demandes directes émises par la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, ainsi que par celui des plaintes présentées pour atteinte à la liberté syndicale et au droit de négociation collective.

On estime à 216 le nombre des syndicalistes assassinés dans la région sur un total de 223 au niveau mondial, tandis que les licenciements motivés par l'activité syndicale représentent 30 pour cent du total mondial, et les cas constatés de restriction juridique à la grève 18 pour cent.

Les caractéristiques actuelles des marchés du travail de la région – forte concentration de travailleurs dans l'économie informelle, recul des syndicats, augmentation du travail non protégé par la législation – affaiblissent les institutions du travail.

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Ratification des conventions	<p>Sur les 35 pays de la région, 25 ont ratifié toutes les conventions fondamentales. Au cours de la période 2002-2005, on a compté 14 ratifications de conventions fondamentales: huit pays ont ratifié la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (Antigua-et-Barbuda, Bolivie, Colombie, Grenade, Jamaïque, Pérou, Trinité-et-Tobago et Venezuela); six pays ont ratifié la convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973 (Grenade, Jamaïque, Paraguay, Pérou, Saint-Kitts-et-Nevis et Trinité-et-Tobago). La convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, a été ratifiée par la Grenade, de sorte qu'à présent, à part le Suriname, tous les pays de la région l'ont ratifiée.</p>
Promotion de la Déclaration	<p>Le BIT a aidé les pays et les organismes régionaux et sous-régionaux à promouvoir la Déclaration par le biais de services consultatifs, d'activités de coopération technique et de diverses initiatives (production de documents, formation, diffusion d'informations). Les mesures prises au cours de la période considérée ont permis de faire beaucoup mieux connaître la Déclaration et ses principes non seulement parmi les mandants de l'OIT, mais aussi au sein de la communauté universitaire, des instances d'administration de la justice et de la société en général.</p> <p>Dans les Amériques, le BIT appuie les initiatives prises par la Conférence interaméricaine des ministres du Travail de l'Organisation des Etats américains (CIMT-OEA) et, depuis l'an 2000, cet appui est acheminé par le projet de coopération technique multilatéral intitulé «Principes et droits fondamentaux au travail dans le contexte de la Conférence interaméricaine des ministres du Travail de l'OEA», financé par le ministère du Travail des Etats-Unis. Au cours de ses diverses étapes, le projet a permis d'étudier la modernisation de l'administration du travail et des politiques du travail, l'intégration économique et la dimension sociale, et d'analyser et d'approfondir diverses questions techniques. Par ailleurs, dans le contexte de la XII^e CIMT, une assistance technique a été apportée aux deux groupes de travail définis par la Déclaration d'Ottawa: («Dimensions sociales et du travail du processus du Sommet des Amériques»; «Renforcement institutionnel des ministères du Travail»), à l'intention desquels cinq études ont été consacrées à l'intégration régionale, à la liberté du commerce dans les Amériques et à l'enjeu social.</p> <p>Les activités exécutées dans le cadre du projet ont pour objectif de contribuer à l'application intégrale des principes et droits fondamentaux définis par l'OIT et d'améliorer l'emploi et les conditions sociales des femmes et des hommes de l'hémisphère, par un appui à la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Salvador, résultat de la XIII^e Conférence interaméricaine des ministres du Travail de l'OEA. Le plan d'action de la XIV^e CIMT contient une section sur la promotion et l'application effective de la Déclaration de l'OIT, inspirée de l'approche stratégique proposée par l'Organisation.</p> <p>En Bolivie, un programme visant le respect des droits fondamentaux et, par conséquent, l'amélioration de la protection sociale et des conditions de travail est en cours de développement; il vise notamment à éradiquer le travail forcé, à combattre les pires formes de travail des enfants, à mettre un terme à la discrimination salariale dont sont victimes les femmes et à améliorer l'accès des travailleurs à l'exercice de la liberté syndicale et de la négociation collective. En Colombie, le projet «Réponse à la crise et urgences» contribue à garantir le respect des droits de la personne au travail, notamment la protection de l'intégrité physique des dirigeants syndicaux et des chefs d'entreprise menacés, et à renforcer les espaces de dialogue social.</p> <p>Dans les pays d'Amérique centrale, des équipes intersyndicales ont été créées pour analyser les problèmes des travailleurs des zones franches d'exportation et pour en discuter, afin d'assurer l'application et le respect de la Déclaration et des conventions fondamentales. Au Honduras, une commission interinstitutionnelle a été créée pour surveiller l'application des conventions fondamentales et de la convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989; elle est constituée par la Confédération des peuples autochtones du Honduras (CONPAH), le Conseil hondurien de l'entreprise privée (COHEP), le Commissariat aux droits de l'homme, l'Institut national agraire et le Service des affaires ethniques.</p> <p>En Argentine, en Colombie, au Costa Rica et au Panama, les juges et les magistrats ont reçu une formation concernant les normes internationales du travail, ce qui leur permet désormais de refléter dans leurs jugements les principes et normes inscrits dans les conventions fondamentales ratifiées par leur pays.</p> <p>En Colombie, sur la base des ateliers de diffusion des droits fondamentaux au travail, et pour familiariser les magistrats du pays avec les principes de la liberté syndicale, une unité spéciale a été créée dans le bureau du procureur de la République; elle est chargée de donner suite aux cas de violation des droits à la vie et à l'intégrité physique des dirigeants syndicaux et des travailleurs.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Une meilleure information pour les partenaires sociaux	<p>Le bureau de l'OIT au Mexique a déployé des efforts considérables pour promouvoir la ratification de la convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, et de la convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973. Pour promouvoir la ratification de la convention n° 98, une étude a été réalisée avec la Confédération des travailleurs du Mexique; elle a été validée par les organisations d'employeurs, et des ateliers ont été organisés avec des chefs d'entreprise pour faire connaître les recommandations issues de cette étude. Conjointement avec IFP/DECLARATION, un document est en cours de préparation, qui résume les conclusions des partenaires sociaux. Les deux grandes confédérations syndicales du pays, à savoir la Confédération des travailleurs du Mexique (CTM) et la Confédération révolutionnaire des ouvriers et des paysans (CROC), ont inscrit la lutte contre le travail des enfants dans leurs programmes de formation de dirigeants.</p> <p>En Argentine, avec l'appui du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et du ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie, les valeurs relatives au travail décent sont enseignées dans les écoles. Le Conseil fédéral de la culture et de l'éducation devrait prochainement approuver l'incorporation des droits fondamentaux au travail et des principes du travail décent dans les programmes des écoles d'enseignement général de tout le pays.</p> <p>Diverses bases de données permettent aux mandants d'accéder à l'information, notamment à des données actualisées sur les tendances et les niveaux de concentration du déficit de liberté syndicale dans la région.</p> <p>Outre des bases mondiales comme ILOLEX et APPLIS, deux bases de données sont développées dans la région. Depuis 2001, le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) développe QVILIS, qui enregistre et met à jour les plaintes pour violation de la liberté syndicale. En juillet 2003 a été créée la base de données CORENIT concernant le contrôle régulier des normes internationales du travail; elle contient des informations sur la participation des organisations syndicales au processus ordinaire de contrôle normatif, les observations faites par les pays et des informations sur les décisions de la Commission de l'application des normes, notamment.</p> <p>Dans le cadre du projet SIAL (Système d'information et d'analyse des marchés du travail), un appui technique a été apporté en 2004 et 2005 aux ministères du Travail du Nicaragua, de la République dominicaine, de l'Équateur et du Pérou, en vue du renforcement des registres administratifs concernant les organisations syndicales et la négociation collective.</p> <p>Dans divers pays de la région (Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Paraguay, Uruguay et pays andins), les capacités des femmes syndicalistes et des employeuses ont été renforcées en vue d'une participation équilibrée à la négociation collective. Des diagnostics ont été établis, et des formations ainsi que des ateliers et séminaires ont été organisés dans le cadre du projet régional sur la négociation collective et l'égalité entre hommes et femmes.</p>

2.1.2. Eradication du travail des enfants

Recommandation: «C'est pourquoi nous nous engageons, en tant que représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de la région, à promouvoir les mesures qui pourront être nécessaires pour abolir le travail des enfants, en en visant pour commencer les pires formes et en agissant aussi rapidement que possible.»

En Amérique latine et dans les Caraïbes, selon les estimations, 5,7 millions d'enfants, garçons et filles, de 5 à 14 ans, soit 5,1 pour cent de la population de cette tranche d'âge, exercent une activité économique. Ces dernières années, la question a acquis une visibilité importante et l'étude des causes et des conséquences du travail des enfants a abouti à un consensus sur quatre points.

Premièrement, l'exploitation du travail des enfants représente une violation flagrante des droits de la personne, notamment des droits de l'enfant, reconnus universellement tant par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant que par la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et par les normes internationales du travail.

Deuxièmement, le travail des enfants est un frein au développement; il est à la fois un effet et une cause du sous-développement et son élimination doit être considérée comme un élément des efforts nationaux et mondiaux visant à faire reculer la pauvreté et à promouvoir un développement économique et social plus équitable et plus satisfaisant.

Troisièmement, l'exploitation du travail des enfants a des causes à la fois économiques, sociales et culturelles, mais elle tient avant tout au manque d'options économiques et, en général, au déficit de travail décent pour les adultes et à l'absence de possibilités d'éducation attrayantes et de qualité pour les plus jeunes.

Quatrièmement, il s'agit d'un problème complexe, difficile à résoudre, précisément du fait de ses causes et de ses implications économiques et sociales; l'éradication du travail des enfants doit être considérée comme un objectif national de développement que seule permettra d'atteindre l'intégration des efforts de planification et des efforts budgétaires des diverses composantes des gouvernements et des collectivités locales, dans le cadre d'un engagement des partenaires sociaux, sans exclure le recours à la solidarité internationale quand c'est nécessaire.

Le Programme IPEC appuie les efforts de la région depuis plus de dix ans et opère dans divers secteurs – mines artisanales, décharges, agriculture commerciale, pyrotechnie, briqueteries, travail domestique, pêche, exploitation sexuelle commerciale des enfants, etc.

A travers des programmes d'intervention directe dans les secteurs mentionnés, on a pu empêcher qu'un nombre important de garçons et de filles ne soient contraints de travailler et soustraire à l'emploi beaucoup d'autres enfants grâce à des stratégies qui associent la fourniture de services de santé et d'éducation, la sensibilisation, la création de nouveaux revenus pour les parents et le renforcement de l'organisation des communautés.

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Réinsertion et prévention	<p>Au cours de la période 2002-2005, on estime que, grâce à l'action directe des programmes de l'IPEC, 102000 enfants ont été sauvés d'une entrée précoce sur le marché du travail ou ont pu être soustraits à des situations d'exploitation économique.</p> <p>Par ailleurs, au cours de la même période, 323000 garçons et filles et leurs familles ont pu bénéficier de services de protection sociale associant éducation (formelle et informelle), santé, loisirs, orientation professionnelle et développement de la capacité productive des adultes.</p>
Amélioration des connaissances	<p>Sur la base du Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) mis en place par le BIT, les systèmes statistiques nationaux se sont améliorés grâce à l'incorporation de modules spécifiques concernant le travail des enfants dans les enquêtes menées auprès des ménages et d'autres instruments de mesure, qui permettent de disposer de chiffres à jour sur l'amplitude de l'exploitation économique des enfants, d'acquérir une meilleure connaissance du problème, de ses causes et de ses conséquences, et de concevoir des programmes et projets pour le prévenir et le combattre d'une manière efficace. Le SIMPOC fonctionne dans 14 pays de la région (Argentine, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Equateur, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Nicaragua et Panama) et est en cours de mise en œuvre en Bolivie et au Pérou. Par ailleurs, la production d'une série d'études d'évaluation rapide et d'orientation dans divers secteurs d'intervention s'est révélée particulièrement utile au développement et au réajustement des interventions non seulement du BIT, mais aussi de divers autres acteurs clés.</p>
Développement des normes	<p>Des progrès importants ont été accomplis sur le plan législatif. La convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, et la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, ont été ratifiées pratiquement par la totalité des pays de la région. Dans la seule période 2002-2005, la Grenade, la Jamaïque, le Paraguay, le Pérou, Saint-Kitts-et-Nevis et Trinité-et-Tobago ont ratifié la convention n° 138 et huit pays ont ratifié la convention n° 182 (Antigua-et-Barbuda, Bolivie, Colombie, Grenade, Jamaïque, Pérou, Trinité-et-Tobago et Venezuela). La ratification de cette dernière convention a permis d'établir des listes de travaux dangereux aux Bahamas, en République dominicaine, en El Salvador, au Guyana, au Panama, au Paraguay et à Trinité-et-Tobago. Par ailleurs, le processus de définition et/ou approbation a commencé en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Institutionnalisation de la question par les gouvernements et les mandants	<p>Des réformes législatives ont été entreprises afin d'ajuster la législation nationale aux conventions nos 138 et 182, ce qui implique d'harmoniser les législations nationales pour ce qui touche au travail, à l'éducation, à la santé, aux mineurs et aux normes pénales.</p> <p>Ainsi, en 2004, l'Equateur a approuvé un nouveau Code de l'enfance et de l'adolescence et, au Pérou, la Commission nationale de l'élimination du travail des enfants a présenté au Congrès une proposition de réforme du Code de l'enfance et de l'adolescence. Le Panama a approuvé une loi contre l'exploitation sexuelle des enfants et, au Pérou, le Code pénal a été modifié dans le sens d'une aggravation des peines en cas d'exploitation sexuelle commerciale; une proposition de réforme du Code pénal dans ce même domaine a été proposée au Honduras. Une série d'initiatives législatives ont été prises pour lutter contre le travail dangereux: en République dominicaine, une loi portant sur le travail dangereux imposé aux enfants a été approuvée; au Costa Rica et au Guatemala, des décrets sur ce thème sont en cours d'approbation. Par ailleurs, cinq Etats du Mexique ont élaboré des propositions législatives pour lutter contre les pires formes de travail des enfants.</p> <p>Les mesures de sensibilisation et de renforcement des capacités des institutions qui ont un rôle clé à jouer dans la prévention et l'élimination progressive du travail des enfants ont mobilisé plus de 300 organisations au niveau régional. Tous les pays de la région ont constitué des commissions nationales chargées de la prévention et de l'éradication du travail des enfants; elles ont élaboré des plans nationaux pour orienter les mesures à prendre.</p> <p>La création de commissions décentralisées, par exemple départementales, est encouragée dans divers pays de la région (Argentine, Colombie, République dominicaine et Uruguay), afin d'apporter des réponses concrètes et efficaces au niveau local.</p> <p>Dans le domaine syndical, il faut mentionner la création du Groupe continental de l'ORIT contre le travail des enfants, auquel participent des délégués de 19 pays et qui a déjà défini ses lignes d'action dans différents domaines (renforcement syndical, application des normes, incidence politique, communication, mobilisation sociale).</p> <p>Dans tous les pays d'Amérique centrale, des équipes intersyndicales nationales, spécialisées et permanentes, se consacrent à l'étude et au suivi de la situation en matière de travail des enfants. La Colombie, le Costa Rica, la République dominicaine, El Salvador, l'Equateur, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et le Pérou ont déjà élaboré des plans nationaux intersyndicaux pour la prévention et l'éradication du travail des enfants, qui orientent les actions que ces pays s'engagent à mener par le biais des organisations de travailleurs. En outre, en Colombie, au Mexique (CTM et CROC) et au Pérou, la question de l'éradication du travail des enfants est abordée dans le système d'information et de formation syndicale.</p> <p>En Amérique centrale, des liens interinstitutionnels entre les organisations d'employeurs du Costa Rica et du Honduras ont été créés, qui permettent de lancer des programmes favorisant l'éradication du travail des enfants. Au Costa Rica, le secteur privé a inscrit la question du travail des enfants dans les programmes de responsabilité sociale des entreprises. En Colombie et au Pérou, 200 enfants ont été soustraits partiellement au travail et scolarisés grâce à l'action des organisations d'employeurs. En Argentine, en 2004, la Déclaration des entreprises d'Argentine contre le travail des enfants a été signée par 55 entreprises qui souhaitent promouvoir des mesures de responsabilité sociale favorisant la prévention et l'élimination du travail des enfants.</p>
Incorporation dans des cadres et des programmes de développement et de lutte contre la pauvreté	<p>Des progrès considérables ont été accomplis concernant l'inscription de la question de l'éradication du travail des enfants dans les politiques nationales (par exemple, Programme d'élimination des déchets solides au Nicaragua, Stratégie de lutte contre la pauvreté au Honduras, ordre du jour des réunions du Mécanisme de contrôle social du dialogue national en Bolivie, rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement en Argentine).</p> <p>Le nombre des interlocuteurs et partenaires prêts à s'attaquer au problème s'est accru considérablement au cours des dernières années: au Brésil, des accords ont été signés et des activités de renforcement des capacités ont été développées dans les médias; des accords ont ainsi été signés avec 80 journaux ou revues. Le contrôle et le suivi de ces accords montrent que l'on consacre jusqu'à 280 articles par mois à la question. Au Mexique, et dans le même but, des accords ont été signés avec le secteur du tourisme et le Conseil national de la communication. En Argentine, le bureau de l'OIT et le ministère de la Santé promeuvent l'éradication du travail des enfants dans le cadre du programme «Remediar» (programme de distribution des médicaments à plus de 5000 dispensaires dans tout le pays).</p>
Intégration de la question aux niveaux sous-régional et régional	<p>En juillet 2002, les présidents du MERCOSUR ont signé une déclaration contre le travail des enfants dans laquelle ils s'engagent expressément à entreprendre des réformes législatives, à mettre à jour les statistiques, à aider les enfants exploités, à élaborer des politiques et programmes sociaux ciblés et à promouvoir la définition du plan sous-régional visant à prévenir et combattre le travail des enfants. A la demande du Sous-groupe de travail 10 du MERCOSUR, une série d'indicateurs communs ont été définis pour suivre l'évolution du problème et l'application des engagements pris dans la déclaration susmentionnée.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
	Dans le cadre de la Communauté andine, un plan intégré de développement social a été approuvé, qui fait de l'éradication du travail des enfants une priorité. Par ailleurs, un plan sous-régional pour l'élimination du travail des enfants a été mis au point et fait actuellement l'objet de consultations après avoir obtenu le soutien unanime des vice-ministres du travail; il sera soumis à l'approbation des ministres de tous les pays membres de la Communauté andine.

2.1.3. Abolition du travail forcé

Recommandation: «Nous estimons nécessaire de mettre sur pied de nouveaux programmes d'assistance visant à abolir le travail forcé, garantir la non-discrimination, permettre l'exercice du droit d'association et de la liberté syndicale, et établir pleinement le droit à la négociation collective.»

Le programme d'action énonçant les activités que doit mener le BIT pour contribuer à l'élimination des formes actuelles du travail forcé a été approuvé sur la base de la discussion que la Conférence a consacrée en juin 2001 au premier rapport global sur le travail forcé.

Ce programme d'action spécial de lutte contre le travail forcé a été lancé au début de 2002. A l'échelle mondiale, un appui a été apporté à de nombreuses initiatives nationales de lutte contre le travail forcé et, en Amérique latine en particulier, aux programmes de lutte contre les systèmes de recrutement abusifs.

Dans son dernier rapport global sur le travail forcé, le BIT estime à 1 320 000 le nombre de personnes victimes du travail forcé en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Selon ces rapports, les caractéristiques du travail forcé dans la région sont associées à des aspects de la discrimination, notamment dans le cas des peuples indigènes, mais d'autres difficultés ont été relevées au cours d'une série de réunions organisées depuis 2002. Elles concernent les mines du secteur privé; le service militaire obligatoire; les zones franches d'exportation et le travail domestique.

Selon le rapport de 2005, la forme la plus répandue de travail forcé dans la région est le travail imposé par le secteur privé à des fins d'exploitation économique (75 pour cent), suivi du travail imposé par les pouvoirs publics (16 pour cent), puis du travail à des fins d'exploitation sexuelle commerciale (9 pour cent).

Ce problème préoccupe les gouvernements de la région qui, dans le cadre du plan d'action récemment adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement à l'occasion du IV^e Sommet des Amériques, s'engagent à renforcer, avec l'appui du BIT, les mesures et les politiques visant à éliminer le travail forcé avant 2010.

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Institutionnalisation du problème dans les pays	<p>Dans le cadre du projet de lutte contre le travail forcé au Brésil (lancé en 2002), le BIT aide le gouvernement du Brésil à lutter contre les pratiques d'embauche abusives aboutissant à des conditions de travail assimilables à de l'esclavage. Le projet a permis le renforcement de la Commission nationale de l'éradication du travail forcé, créée en juillet 2003, l'élaboration d'une base de données sur le travail forcé, le lancement de campagnes visant à faire connaître le problème aux échelons national et départemental, le renforcement de la capacité des acteurs clés de la lutte contre le travail forcé et la mise en route de programmes de réinsertion professionnelle pour les travailleurs soustraits au travail forcé.</p> <p>Le Bureau a réalisé deux études qui mettent en évidence les pratiques en la matière: <i>Trabajo forzoso en la extracción de madera en la Amazonía peruana</i> (Le travail forcé dans la coupe du bois en Amazonie péruvienne) et <i>Eganche y servidumbre por deudas en Bolivia</i> (Embauche abusive et servitude pour dettes en Bolivie). Grâce à ces études, il est possible de sensibiliser chacun à la gravité du problème au Pérou et en Bolivie et de renforcer le pouvoir des organismes gouvernementaux de lutte contre le travail forcé. Le Pérou a mis sur pied la Commission intersectorielle pour l'éradication du travail forcé composée de représentants des ministères du Travail et de la Promotion de l'emploi, de l'Agriculture, de l'Énergie et des Mines, de l'Intérieur, de la Justice, de la Femme et du Développement social, ainsi que d'un ombudsman (Defensoría del Pueblo).</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
	<p>En Bolivie, une convention ministérielle a été signée par les ministres du Travail, du Développement durable, des Questions indigènes et des Peuples autochtones et le vice-ministre de la Justice (novembre 2004) qui encourage la ratification de la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930; par ailleurs, une commission nationale chargée de s'occuper du problème est en cours de constitution.</p> <p>Au Paraguay, le ministère de la Justice et du Travail a ouvert dans la région du Chaco une antenne chargée de s'occuper des questions liées au travail forcé.</p>
Plans d'action pour l'éradication du travail forcé	<p>La stratégie plurielle de lutte contre le travail forcé lancée par le Brésil avec la création, en 1995, d'un Groupe exécutif de répression du travail forcé (GERTRAF) a été renforcée en 2003 par le lancement du Plan national pour l'éradication du travail forcé qui prévoit notamment une campagne généralisée, la promotion d'une nouvelle loi (novembre 2003) comportant des sanctions plus sévères contre les auteurs d'infractions, la création d'unités mobiles d'inspection constituées d'inspecteurs du travail et de fonctionnaires de la police fédérale; sa mise en œuvre a donné lieu à une augmentation du nombre de poursuites et d'amendes (3200000 dollars en juillet 2004). Le gouvernement publie une liste des entreprises associées à cette forme d'abus qui ne peuvent plus avoir accès aux fonds publics. Avec l'appui du BIT, un Pacte national contre le travail forcé a été signé en 2005 en vertu duquel les entreprises des secteurs public et privé s'engagent à ne pas acheter de produits fabriqués par des travailleurs victimes du travail forcé.</p> <p>En octobre 2005, le Pérou a lancé le Plan d'action national pour l'éradication du travail forcé qui indique quels sont les cas devant faire l'objet d'une enquête (travail forcé dans la coupe du bois, exploitation sexuelle, certaines activités extractives, travail domestique) et qui établit les critères sur lesquels doit reposer la nouvelle réglementation en matière pénale et dans le domaine du travail. Par ailleurs, une résolution a été signée par le Président de la République et le ministre du Travail ordonnant la publication et la diffusion du plan ainsi que sa validation par la société civile.</p>

2.1.4. Appui aux politiques de non-discrimination

Recommandation: «Nous demandons au Bureau de prêter une attention particulière à l'élaboration de stratégies visant à lutter contre la discrimination en raison du sexe, de la race, de la nationalité, de l'âge, de la situation par rapport au handicap ou de toute autre raison.»

Sur les marchés du travail de la région, certains groupes demeurent en butte à la discrimination. Le sexe, la race ou l'ethnie, la classe sociale, l'âge, la nationalité ont une grande influence sur la gamme des possibilités qui s'offrent aux hommes et aux femmes. Généralement, les femmes, les populations indigènes, les jeunes et les migrants ne peuvent pas accéder au marché du travail et notamment à des emplois de qualité dans des conditions d'équité.

Cette situation s'explique parfois par des facteurs structurels (courte scolarité, faibles compétences professionnelles), mais la discrimination professionnelle et la segmentation du marché du travail jouent également un rôle important.

Dans le cas des femmes, malgré les avancées des dernières décennies, d'importantes inégalités persistent, qu'il s'agisse des revenus ou des possibilités et modalités d'accès au marché du travail, ce qui montre que les problèmes de discrimination dont souffrent les femmes demeurent d'actualité tant sur le marché du travail que dans d'autres contextes. Les hommes et les femmes n'intègrent pas le marché du travail dans des conditions d'égalité de chances et n'ont pas les mêmes moyens ni le même pouvoir de négociation. Le taux de chômage des femmes est de 40 pour cent supérieur à celui des hommes; le revenu mensuel des femmes représente 66 pour cent de celui des hommes (78 pour cent pour les salaires horaires) et leur part dans l'économie in-

formelle est supérieure (51 pour cent des emplois non agricoles contre 44,5 pour cent pour les hommes).

Autre groupe important frappé par la pauvreté, la marginalité et l'exclusion – celui formé par les populations indigènes. Malgré les progrès obtenus ces dernières années dans la protection de leurs droits, les populations indigènes restent confrontées à une pauvreté supérieure à la moyenne et rencontrent des difficultés à accéder à la propriété de la terre, à protéger leur environnement contre l'exploitation économique par des groupes étrangers à leur communauté, à défendre la propriété intellectuelle de leurs techniques ancestrales et à se faire reconnaître comme des citoyens à part entière dans la vie et dans les institutions de leur pays. A l'origine de cette situation de marginalité et d'exclusion, il y a notamment la perte progressive des terres et la faillite des économies communautaires (particulièrement dans le cas des populations indigènes). On peut y ajouter l'exode rural, les difficultés d'accès à l'éducation et à une structure dynamique d'insertion professionnelle, dans les zones rurales et plus encore dans les villes.

Les jeunes représentent 19 pour cent de la population de la région; leur nombre atteint maintenant 102 millions de personnes, dont 57 millions travaillent ou souhaitent travailler. Il s'agit du groupe le plus touché par le chômage; le taux de chômage des jeunes est deux fois supérieur à la moyenne et 22 millions de jeunes ne sont ni scolarisés ni au travail. En raison du manque d'emplois, les jeunes se retrouvent dans les segments professionnels les plus précaires. Des études récentes montrent que le problème du chômage des jeunes n'est pas dû à un problème général d'accès au marché du travail, mais qu'il est lié à la difficulté d'accéder à un premier emploi. L'insertion professionnelle de certains jeunes, surtout ceux dont le niveau d'instruction est le plus bas, est particulièrement difficile, à plus forte raison s'il s'agit de femmes ou de jeunes issus de familles pauvres. Dans ce dernier cas, la situation peut être attribuée à la discrimination à l'encontre des personnes de certains milieux sociaux et territoires, d'une part, et au manque de réseaux sociaux, d'autre part.

On estime par ailleurs que plus de 20 millions de ressortissants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes vivent en dehors de leur pays de naissance, chiffre dû notamment à l'important développement des migrations depuis les années quatre-vingt-dix. Le phénomène des migrations s'explique par la croissance économique insuffisante de la majorité des pays de la région au cours des quinze à vingt dernières années mais aussi par l'attraction exercée par les pays aux niveaux de vie supérieurs. Bien qu'ayant quitté leur pays pour connaître un sort meilleur, les travailleurs d'Amérique latine et des Caraïbes occupent dans les pays d'accueil les emplois les moins bien rémunérés et souffrent davantage du chômage que les travailleurs locaux. Plusieurs facteurs expliquent cette situation: une scolarité insuffisante, la barrière de la langue, les difficultés à faire reconnaître leurs diplômes et la discrimination dans le travail.

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Programmes de promotion de l'emploi des femmes	<p>Les activités de coopération technique visant à renforcer la capacité des mandants d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de promotion de l'emploi et du travail décent en tant que principal moyen de lutter contre la pauvreté constituent un axe central de l'action de l'OIT dans le domaine de l'égalité des sexes en Amérique latine.</p> <p>Le Programme de renforcement des institutions en vue de l'égalité entre les sexes, de l'éradication de la pauvreté et de la création d'emplois (GPE) en cours depuis 1999 donne lieu à des activités de coopération et d'assistance technique dans dix pays (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Equateur, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Pérou et Uruguay) grâce à des fonds propres mais aussi à l'appui de la coopération technique internationale (Danemark, Japon, Pays-Bas et Royaume-Uni) et du PNUD (Chili). Dans le cadre de ce programme, des espaces de dialogue et de concertation ont été ouverts pour promouvoir l'emploi et l'égalité entre hommes et femmes dans les politiques de réduction de la pauvreté; par ailleurs, des activités ont été déployées pour soutenir des programmes nationaux en faveur de l'emploi et des instances intersectorielles et tripartites en vue de promouvoir l'égalité de chances.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
	<p>Le projet de formation professionnelle des femmes à bas revenus (FORMUJER), exécuté avec l'appui de la BID en Argentine, en Bolivie, au Costa Rica et en Uruguay entre 1999 et 2004, a donné lieu à la validation d'un modèle d'intervention qui permet d'utiliser la demande et l'employabilité comme référence de base pour les activités de formation destinées aux femmes, et qui sert d'outil complémentaire aux institutions de formation professionnelle de la région.</p> <p>En Amérique centrale, deux nouveaux projets sont en cours depuis juillet 2003: le projet de promotion du travail décent pour les femmes pauvres et les travailleuses migrantes d'Amérique centrale – Nicaragua, Honduras et Costa Rica (GEM), exécuté conjointement avec les ministères de l'éducation et les gouvernements locaux, dont l'objectif est de favoriser la création de commissions tripartites favorisant la formation complète des travailleuses migrantes dans le but d'améliorer leur employabilité; et le projet d'éducation pour le travail, l'emploi et les droits des peuples indigènes (ETEDEPI) au Nicaragua, au Honduras et au Guatemala, qui vise à renforcer la capacité des organisations et des communautés indigènes de créer et de gérer de petites entreprises, et à améliorer le niveau d'instruction et l'employabilité de leurs membres.</p> <p>Au Brésil, le projet d'élaboration d'une politique nationale visant à éliminer la discrimination dans l'emploi et la profession et à promouvoir l'égalité raciale au Brésil est en cours depuis la fin de 2002 avec l'appui des Pays-Bas. En 2002, un financement du ministère du Travail des Etats-Unis a permis de lancer un programme d'amélioration des relations professionnelles et de promotion de l'égalité économique des femmes en Colombie.</p>
<p>Elaboration d'une base de connaissances pour orienter l'intégration des questions d'égalité entre hommes et femmes</p>	<p>Après identification d'une série de déficiences en matière d'information et d'analyse des éléments à l'origine de la pauvreté qui sont liées à l'inégalité entre les sexes sur le marché du travail et des effets de leur prise en compte dans les politiques publiques, une série de documents conceptuels et méthodologiques ont été élaborés dans le cadre de projets de coopération technique. On trouvera à l'annexe 3 une liste de publications, manuels et documents de travail élaborés durant la période considérée. L'analyse des coûts de main-d'œuvre, de la pauvreté et du marché du travail ainsi que des politiques de l'emploi et divers manuels visant à faciliter l'assistance technique et la formation de même que certains documents de travail contiennent des informations précieuses et nécessaires aux activités de formation et à la prise de décisions par les partenaires sociaux.</p>
<p>Assistance technique pour l'intégration des questions relatives à l'égalité entre hommes et femmes</p>	<p>L'égalité entre les sexes a été intégrée dans diverses politiques adoptées par les pays. Dans les Stratégies de réduction de la pauvreté, l'assistance technique a donné des résultats significatifs en Bolivie, au Brésil, au Chili et au Paraguay. Au Paraguay, une assistance a été apportée au secrétariat à l'action sociale et au groupe de travail sur l'égalité entre les sexes, coordonnée par le secrétariat à la femme. En Bolivie, une assistance technique a été apportée à l'Unité d'analyse des politiques économiques, et des activités ont contribué à renforcer les capacités du ministère de la Femme. Au Chili, les activités se sont concentrées sur l'appui au programme «Chile Solidario». En Equateur, une proposition a été élaborée visant à intégrer l'égalité entre les sexes dans la stratégie d'éradication de la pauvreté ainsi que dans l'Agenda du développement humain. Au Brésil, un appui a été apporté au renforcement de la dimension raciale du programme «Fome Zero».</p> <p>En ce qui concerne les politiques de l'emploi, une assistance technique a été apportée au Honduras et au Nicaragua pour la formulation d'une politique d'égalité entre les sexes. En Argentine, le programme pour les chefs et cheffes de familles au chômage a été analysé sous l'angle de l'égalité entre les sexes. Au Brésil, la dimension relative à l'égalité entre les sexes et entre les races a été renforcée dans le Plan national de qualification (PNQ). Au Pérou, le Programme féminin de renforcement de l'emploi (PEOFECE), mis en œuvre par le ministère du Travail et de la Promotion de l'emploi, a bénéficié d'un soutien technique.</p>
<p>Renforcement de la coordination intersectorielle et du dialogue social dans le traitement de la question de l'égalité entre les sexes</p>	<p>Dans plusieurs pays de la région, des espaces de dialogue tripartite ont été renforcés ou créés. En Argentine et au Paraguay, les commissions nationales tripartites pour l'égalité de chances dans l'emploi (CTIO) ont été renforcées. La commission du Paraguay a formulé un programme de travail décent pour les femmes. Au Honduras et au Nicaragua, des instances du dialogue social ont été créées. Au Pérou, une commission de l'égalité de suivi du plan national en faveur de l'égalité de chances a été créée au sein du ministère du Travail et de la Promotion de l'emploi. En Equateur, des commissions tripartites locales pour l'égalité de chances ont été créées, à Guayaquil et à Cuenca, et un accord de coopération interinstitutionnelle a été signé par le ministère du Travail et de l'Emploi et le Conseil national des femmes, ce qui a débouché sur la création de l'Unité de l'égalité des sexes et des jeunes au sein du ministère du Travail. Avec l'assistance technique du BIT, la commission tripartite de l'Uruguay a élaboré un plan pour l'égalité de chances et de traitement dans l'emploi. Au Brésil, une aide est apportée à la création de la commission tripartite de promotion de l'égalité de chances dans l'emploi sans distinction de sexe et de race.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Politiques de formation pour améliorer la situation du point de vue de l'égalité entre les sexes et lutte contre la pauvreté	<p>Des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités ont été entreprises en faveur de diverses instances mises en place par les partenaires sociaux: Commission des femmes de la coordination des centrales syndicales du cône Sud, Coordination des travailleuses andines, Comité des travailleuses de l'ORIT.</p> <p>Grâce à la contribution du Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle (CINTERFOR), la région dispose d'un modèle intégré et systémique de formation comportant un ensemble de technologies, outils et stratégies de gestion mis au point dans la perspective de l'égalité entre les sexes, à la disposition des institutions de formation professionnelle. Les résultats ont été jugés efficaces pour une formation de qualité et l'amélioration de l'employabilité des femmes pauvres et vulnérables sur le marché du travail.</p> <p>Ce modèle ainsi que ses développements conceptuels sont actuellement utilisés dans différents pays de la région. En Argentine, il est utilisé par le ministère du Travail ainsi que dans certaines provinces pour l'élaboration du système national de formation professionnelle, tout comme au Costa Rica et en Uruguay. Dans les deux premiers pays, cette méthodologie a été utilisée comme composante de la formation professionnelle dans les politiques d'éradication de la pauvreté (Programme national des femmes cheffes de famille en Argentine et Programme national Vida Nueva au Costa Rica).</p> <p>Par ailleurs, la méthodologie utilisée s'appuie sur des manuels et des matériels conceptuels et didactiques, avec des programmes interactifs de formation à la disposition des institutions de formation professionnelle de la région. Un espace d'échanges et d'informations a été créé sur la page Web du CINTERFOR consacrée à l'égalité entre les sexes, la formation et le travail, qui peut être consultée par le public.</p>
Progrès dans la compréhension de la situation des peuples indigènes	<p>Le BIT est parvenu à un meilleur positionnement sur ce thème, au niveau conceptuel, grâce à des expériences menées au titre de projets de coopération technique dans les pays d'Amérique centrale.</p> <p>Dans le cadre de la Conférence régionale andine sur l'emploi (novembre 2004), un document a été élaboré qui intègre la contribution du BIT sur le rôle des peuples indigènes dans la stratégie de développement et sur l'emploi dans la région andine, ce qui a permis d'approfondir, dans le cadre de la communauté andine, la thématique de l'interculturalité et la gouvernabilité dans les pays andins. Le séminaire «Dialogue et interculturalité, expériences et apprentissages», organisé en Bolivie avec l'appui de IFP/CRISIS et conjointement avec des organismes nationaux et d'autres organismes du système des Nations Unies, renforce cette possibilité et donne une impulsion à la définition et à la mise en route du Projet sur les droits indigènes: identité, développement et paix, en cours d'élaboration en Bolivie et qui repose déjà sur une contribution du PNUD à ce pays.</p> <p>Plusieurs projets de coopération technique en cours dans la région comptent parmi leurs bénéficiaires les populations indigènes pour qui une adaptation méthodologique des matériels de renforcement des capacités est réalisée: le programme régional pour l'emploi durable actuellement exécuté en Bolivie, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou, et le programme d'éducation pour le travail, l'emploi et les droits des peuples indigènes (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Nicaragua et Panama). Les activités de renforcement des capacités visent à améliorer non seulement l'employabilité des populations indigènes adultes mais aussi leur niveau d'instruction.</p>
Les jeunes sur le marché du travail	<p>Les activités réalisées dans ce domaine sont associées à l'assistance technique aux programmes en cours dans les pays et, fondamentalement, à des projets de formation visant à améliorer l'employabilité des jeunes par les activités institutionnelles du CINTERFOR et à des projets de coopération technique exécutés aux échelons national et local.</p> <p>Le bureau régional de l'OIT au Brésil apporte son soutien technique au programme national «Premier emploi» exécuté par le ministère du Travail avec l'appui financier de l'USAID. Ce programme, lancé par le Président Lula au début de 2004, s'est heurté à différents obstacles conceptuels, structurels et de gestion qui sont en train d'être surmontés avec l'aide du BIT. Le bureau de l'OIT au Brésil assure également la promotion, à l'échelon national, du Réseau pour l'emploi des jeunes, initiative du Secrétaire général de l'ONU, de la Banque mondiale et de l'OIT.</p> <p>Le bureau sous-régional de l'OIT pour les pays andins a assuré le suivi et l'assistance technique du programme «Projovent» exécuté par le ministère du Travail et de la Promotion de l'emploi au Pérou.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
	<p>Le CINTERFOR met constamment à jour la page Web consacrée aux jeunes, à la formation et à l'emploi qui offre des informations systématisées sur les initiatives et les documents portant sur des thèmes et des groupes déterminés. Par ailleurs, il a établi un observatoire des jeunes en formation qualifiante, qui présente des études de cas pertinentes dans la région. Le CINTERFOR organise également des séminaires virtuels sur la formation et l'emploi des jeunes.</p> <p>Divers projets de coopération technique traitent de l'emploi des jeunes. Le projet de renforcement de la capacité de la main-d'œuvre et de promotion des micro-entreprises à l'appui de la stratégie d'éradication des cultures de coca dans le Tropic de Cochabamba vise 65000 personnes, hommes et femmes, âgées de 15 à 34 ans et aurait eu un impact important sur le taux de l'emploi productif et sur la situation économique des jeunes de la région, en plus des effets non quantifiables sur la participation des jeunes au trafic de drogues.</p> <p>En Bolivie, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou, le Programme régional en faveur de l'emploi durable (PRES) permet de familiariser les élèves du secondaire avec la gestion des entreprises dans le cadre d'un accord conclu entre le ministère du Travail et celui de l'Éducation.</p> <p>Dans le cadre d'un projet sur les syndicats et le travail décent à l'heure de la mondialisation en Amérique latine, des activités de renforcement des capacités des jeunes syndicalistes ont été lancées; du matériel didactique virtuel sur la formation des jeunes syndicalistes est disponible sur la page Web.</p> <p>En novembre 2005, sur la base d'un modèle de coopération entre public et privé avec la participation d'entreprises espagnoles présentes en Amérique latine, le projet régional de promotion de l'emploi des jeunes en Amérique latine a été lancé; il contribuera à la formulation des politiques et à la promotion de l'esprit d'entreprise et de la création de petites et moyennes entreprises.</p>
<p>Amélioration de la connaissance de la situation des travailleurs migrants</p>	<p>Les principales avancées concernent l'établissement de diagnostics et le renforcement de la capacité des gouvernements, des organisations syndicales et des organismes sous-régionaux et régionaux qui s'intéressent à la question.</p> <p>Au Mexique, des études sont en cours sur les liens entre les migrations de main-d'œuvre, les marchés du travail et l'emploi et, plus spécialement, sur l'augmentation des envois de fonds et leur importance pour l'économie mexicaine ainsi que sur l'impact des migrations de main-d'œuvre des pays d'Amérique centrale et du Mexique vers les États-Unis. En collaboration avec la CTM, une étude a été réalisée dans l'optique du renforcement du rôle des organisations syndicales dans les activités d'assistance aux travailleurs migrants, à partir de laquelle un programme syndical est actuellement élaboré au profit des travailleurs migrants en vue de leur incorporation dans une structure syndicale.</p> <p>Une étude des travailleurs péruviens au Chili a servi au débat syndical au Chili et au Pérou, a donné lieu à l'élaboration d'un programme de services syndicaux aux travailleurs migrants et a amélioré les outils à la disposition des secrétariats à la défense et aux droits de l'homme des centrales de travailleurs pour répondre aux besoins de cette population. Un diagnostic des droits de l'homme des travailleurs migrants dans la région andine est en cours, ainsi qu'un diagnostic de l'égalité entre les sexes, de l'emploi et des migrations en Équateur.</p> <p>Dans le cadre de la contribution technique du BIT à la Conférence andine sur l'emploi (novembre 2004), un document sur les migrations et les envois de fonds dans les pays andins – tendances récentes et propositions – a été publié; il évalue l'évolution des migrations des pays andins vers les pays développés et des transferts de fonds des travailleurs immigrés à leurs familles et présente, sur la base des expériences actuelles dans ce domaine, des propositions visant à accroître et à utiliser plus efficacement les envois de fonds.</p> <p>Dans <i>Panorama Laboral 2005</i> figure un document analysant la situation, les perspectives et les effets des migrations internationales en Amérique latine et dans les Caraïbes; le BIT y formule des propositions visant à maximaliser leurs avantages tout en minimisant leurs inconvénients. Ce document traite de plusieurs aspects clés: les déterminants des migrations et leur rapport avec le marché du travail en Amérique latine et dans les Caraïbes; le profil du travailleur immigré; les déterminants et les montants des envois de fonds à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes; l'impact des migrations sur le marché du travail et sur les familles bénéficiaires des envois de fonds dans les pays d'origine; enfin, les conditions de vie et de travail des travailleurs immigrés dans les pays d'accueil.</p>

2.2. «Accroître les possibilités pour les femmes et pour les hommes d'obtenir un emploi et un revenu convenables»

2.2.1. Stabilité économique, croissance, productivité et création d'emplois décents

Recommandations: «Compte tenu de la renommée qu'elle a acquise au plan international et conformément à son mandat, l'OIT doit œuvrer à instaurer la stabilité économique, des règles plus justes pour ce qui touche au commerce international, la protection des libertés démocratiques et de la sécurité juridique, et des politiques nationales et régionales en faveur du développement et du plein emploi...» «Nous demandons instamment à l'OIT de coopérer avec les pays en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques actives en faveur de la création d'emplois qui devront garantir le respect des droits fondamentaux au travail et l'accès à un travail décent.» ... «Nous demandons au BIT d'approfondir la recherche en cours sur la question de la productivité et d'intensifier ses activités de coopération technique dans ce domaine.»

Les réformes économiques et les mesures d'assouplissement du marché du travail adoptées dans la région au cours des années quatre-vingt-dix n'ont pas eu l'effet positif annoncé dans les domaines social et du travail, comme en témoignent la montée du chômage, le développement du secteur informel et, en conséquence, de la pauvreté et de l'inégalité.

Il s'avère nécessaire de réformer les politiques mises en œuvre ces dernières années de manière à ce que, sans perdre les acquis sur les plans de la stabilité macro-économique et de l'ouverture commerciale, la priorité soit de nouveau accordée à l'emploi. Pour l'OIT, le défi fondamental, alors même que la croissance repart dans la région à un rythme plus rapide, consiste à favoriser une augmentation durable de l'emploi de qualité en tant que condition indispensable au travail décent.

Le bureau régional a produit une série de documents au cours de la période 2003-2005 pour offrir aux pays et aux organismes d'intégration régionale un cadre stratégique de politiques économiques et sociales intégrées permettant l'adoption par les pays de la région d'un programme pour un travail décent.

Dans cette perspective, dans divers documents et lors de sa participation à des manifestations internationales, régionales et nationales, dans le cadre du système des Nations Unies et de l'OECD, l'OIT a présenté une série de recommandations relatives aux politiques économiques à mener pour créer des emplois de qualité, qui peuvent servir de base pour l'élaboration des politiques nationales.

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Une approche stratégique de politiques intégrées	<p>Dans ce domaine, la diffusion et la discussion des propositions de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation ont été amplement favorisées, des dialogues ayant été organisés aux niveaux régional et national avec la participation des gouvernements, des employeurs, des travailleurs, d'universitaires et de spécialistes, ainsi que de certains membres de la commission.</p> <p>Parallèlement, des ateliers tripartites sur le travail décent ont été organisés aux niveaux régional (août 2003), sous-régional (Caraïbes, 2004, Amérique centrale, 2003) et national (Argentine, Brésil et Mexique). Ces ateliers ont permis de faire connaître aux mandants de la région la stratégie relative au travail décent et l'Agenda global pour l'emploi dans le contexte de la mondialisation. L'organisation de ces ateliers a permis d'établir un réseau de contacts au niveau régional qui rend plus facile la promotion des propositions d'intégration des politiques économiques et sociales pour l'élaboration des politiques sociales et du travail; cela a également facilité et stimulé la convocation des forums sous-régionaux sur l'emploi.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
	<p>Le BIT a réalisé des études pour ces forums, à l'intention du MERCOSUR (avril 2004) et de la Communauté andine (juin 2005), ainsi que pour le Forum de l'Amérique centrale sur l'emploi (juin 2005). Ces études exposent une approche stratégique de politiques intégrées propres à promouvoir une croissance économique à long terme s'accompagnant de la création d'emplois de qualité et compatible avec l'équilibre externe. L'approche proposée accentue l'augmentation des investissements dans les biens transférables en tant que méthode pour surmonter les restrictions externes à la croissance à long terme, dynamiser la demande globale et induire une augmentation de l'emploi et des revenus. Les documents élaborés proposent une stratégie de développement articulée autour de politiques à quatre niveaux: macroéconomique, mésoéconomique, microéconomique, ainsi que des politiques actives de l'emploi et du marché du travail et des politiques sociales d'intégration et de réduction des inégalités.</p> <p>L'apport de l'OIT à ces forums a permis de placer la question de l'emploi de qualité au centre des stratégies de développement dans la région et a facilité la prise de décisions politiques à un haut niveau, le thème de l'emploi ayant été au cœur des discussions lors du Sommet des Présidents des Amériques qui s'est tenu en novembre 2005 en Argentine.</p> <p>Par ailleurs, diverses études orientées vers l'intégration des politiques économiques et sociales ont été réalisées, comme celles sur l'Argentine, le Brésil et le Mexique: comment relever le défi de l'emploi dans une économie mondialisée. Ces études analysent l'évolution du marché économique et du travail dans les trois pays au cours de la période 1990-2004; il est possible de tirer des enseignements des différentes politiques macroéconomiques et mésoéconomiques mises en œuvre à la suite de la libéralisation des échanges, de la modification des normes sur le marché du travail et de l'évolution des relations professionnelles, et de prodiguer des conseils au sujet des politiques propres à promouvoir le développement du travail décent.</p> <p>Dans le cadre du projet CIMT/OEA, cinq études ont été effectuées sur les aspects relatifs au travail des principaux accords d'intégration régionale: TLCAN, SICA, CARICOM et MERCOSUR, et un rapport intégré comparatif fondé sur les cinq études a été élaboré et publié.</p> <p>En 2004, le bureau sous-régional pour les pays andins a lancé une série d'études sur l'économie du travail dans les pays andins, qui analysent les problèmes du marché du travail liés aux déséquilibres internes des économies des pays concernés et les réformes mises en œuvre pour flexibiliser les marchés du travail, et présentent différents points de vue et des propositions de modification des politiques dans le domaine du travail. Cinq ouvrages ont été publiés dans cette série sur différents thèmes: les salaires, la législation du travail, la qualité de l'emploi, la formation et la productivité.</p> <p>Diverses études sur la situation de l'emploi dans les pays d'Amérique centrale ont été effectuées et ont servi d'apport aux forums sous-régionaux organisés en 2004 et au forum tripartite organisé en 2005. Ces études portent respectivement sur les politiques visant à promouvoir l'emploi et le travail décent au Nicaragua, sur la politique macroéconomique et l'emploi au Nicaragua, sur la politique économique et l'emploi en El Salvador, sur le travail décent et la pauvreté au Honduras, sur des orientations pour promouvoir l'emploi et le travail décent au Guatemala, et sur le marché du travail en Amérique centrale et en République dominicaine.</p>
<p>Apports nationaux aux politiques de l'emploi: programmes nationaux pour un travail décent</p>	<p>Les actions de promotion, de formation et de diffusion de la stratégie visant le travail décent dans la région, lancées à la suite d'ateliers régionaux, sous-régionaux et nationaux, ont été extrêmement utiles pour l'élaboration de programmes pour un travail décent dans les pays de la région. Les ateliers ont contribué à constituer un réseau d'agents publics et privés qui ont facilité et qui facilitent encore la conception et la mise en œuvre de ces programmes.</p> <p>En 2003, le Brésil a signé un mémorandum d'accord pour l'instauration d'un programme de coopération technique axé sur la promotion de l'Agenda pour un travail décent. En 2004, l'Argentine a signé un mémorandum d'accord pour l'élaboration du Programme national pour un travail décent, lequel a été adopté de manière tripartite et fonctionne depuis 2004.</p> <p>Au Pérou, à la demande du ministère du Travail et de la Promotion de l'emploi, une proposition de programme national pour un travail décent (PPTD) a été élaborée; cette proposition a été examinée par le Conseil national du travail et présentée à la Commission technique tripartite de l'emploi. Elle a également été discutée par les quatre centrales syndicales du pays et avec le Comité directeur et le Comité du travail de la Confédération nationale des institutions d'employeurs du secteur privé (CONFIEP). Le ministère du Travail a approuvé le Programme de promotion du travail décent et d'amélioration de la compétitivité des entreprises, à partir duquel le Guide d'indicateurs pour la promotion des conventions fondamentales et des bonnes pratiques dans le domaine du travail dans les entreprises a été élaboré.</p> <p>En Equateur, un Agenda national pour l'emploi a été élaboré et est devenu un plan d'action immédiat en faveur de l'emploi.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Etudes et coopération technique dans le domaine de la productivité	<p>Au Mexique, le PPTD se construit peu à peu. Il a commencé par une étude sur les indicateurs du travail décent et sur une nouvelle culture du travail, sur la base de laquelle des consultations ont eu lieu avec les mandants, et un atelier final tripartite a été organisé pour valider la proposition.</p>
	<p>A Sainte-Lucie et à la Dominique, on a pu définir, dans le cadre de consultations tripartites, les mesures à prendre pour élaborer sur la base d'un consensus des programmes pour un travail décent centrés en particulier sur la promotion du dialogue social, l'augmentation de la productivité et la création d'emplois.</p>
	<p>Dans les pays d'Amérique centrale et en République dominicaine, un plan sous-régional pour un travail décent est en cours d'élaboration dans un cadre tripartite. Ce plan respectera les particularités de chaque pays, à partir du Forum tripartite sur l'emploi qui s'est tenu au Honduras en juillet 2005.</p>
	<p>Une série d'études ont été réalisées aux niveaux national, sous-régional et régional. Au niveau régional, deux études ont été effectuées en 2004, l'une au niveau microéconomique, concernant la productivité dans des entreprises de quatre pays (Argentine, Mexique, Panama et Pérou), l'autre au niveau macroéconomique, concernant les réformes économiques, la productivité et le marché du travail dans quatre pays de la région (Argentine, Costa Rica, Mexique et Pérou).</p>
	<p>Des études sous-régionales ont été effectuées dans la zone andine, par le truchement des organisations d'employeurs, sur la gestion de la productivité et les conditions de travail; elles ont servi de base à l'élaboration d'un manuel de gestion de la productivité. Parallèlement, l'adoption par les entreprises de la région de la méthodologie fondée sur la comptabilité sociale et financière incorporée, ISEOR (coûts occultes des entreprises), a été encouragée afin d'améliorer les programmes visant la productivité et la responsabilité sociale des entreprises.</p>
<p>Dans les pays des Caraïbes et dans le cadre du projet PROMALCO, le Centre de productivité a été installé en Jamaïque. Grâce à ce centre, des études ont été réalisées sur la productivité dans certains pays (Trinité-et-Tobago, Bahamas, Antigua-et-Barbuda, Suriname, Belize et Grenade), et le dialogue entre les travailleurs et les employeurs dans des secteurs spécifiques est facilité: c'est le cas de l'agriculture à Sainte-Lucie et des services aux Bahamas et à la Dominique.</p>	
<p>Au Mexique, la Direction générale de la productivité du Secrétariat au travail a défini des paramètres objectifs pour créer des indicateurs de productivité, tout en offrant de nouvelles possibilités aux travailleurs (dirigeants syndicaux de la CTM), qui peuvent obtenir un diplôme dans les domaines de la productivité et des relations du travail.</p>	
<p>La promotion de la méthodologie du SIMAPRO (Système de mesure et progression de la productivité) a été poursuivie dans plusieurs pays de la région: le Mexique (en particulier dans l'industrie sucrière), la République dominicaine, Cuba et, depuis 2005, le Guatemala. Cette méthodologie, qui est appelée à être développée dans d'autres pays également (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, El Salvador, Pérou et Uruguay), propose une mesure de la productivité et des conditions de travail dans un espace de dialogue entre travailleurs et employeurs et aide à établir un climat de travail marqué par la collaboration et la confiance.</p>	

2.2.2. Des entreprises en plus grand nombre et de meilleure qualité

Recommandation: «Nous sommes favorables à la proposition du Bureau en faveur d'une promotion de la création d'emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité passant par la création d'entreprises en plus grand nombre et de meilleure qualité. Nous invitons instamment l'Organisation à renforcer les activités qu'elle mène déjà dans ce domaine.»

Pour ce qui est de promouvoir la création d'emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité, le défi pour la région a consisté à réduire les déficits de travail décent en préconisant des mesures pour créer des emplois en plus grand nombre et de

meilleure qualité ciblées sur les groupes les plus vulnérables sur le marché du travail, tout en renforçant, par le biais de l'assistance technique et de la formation, les petites entreprises et micro-entreprises et les travailleurs de l'économie informelle. Une attention particulière a également été accordée aux mesures visant à faire baisser les taux de chômage élevés dans les pays qui ont dû affronter des crises économiques et sociales pendant la période de référence.

Créer des conditions permettant aux petites et moyennes entreprises urbaines et rurales et à l'économie informelle d'être véritablement compétitives dans un cadre d'équité, ainsi a été défini le principal défi à relever. Pour ce faire, il convient d'améliorer leurs droits et leurs capacités et de promouvoir leur accès aux technologies, au crédit, aux marchés, à la protection sociale et au dialogue social. Pour atteindre ces objectifs, il faut non seulement aborder des politiques sectorielles mais aussi concevoir des formes d'intégration de ces segments dans les économies nationales et dans les processus d'intégration. La stratégie doit consister principalement à saisir toutes les possibilités de croissance stimulée par l'emploi et à transformer la faible productivité de la majorité des travailleurs en une occasion d'augmenter cette croissance.

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Promotion des programmes axés sur le recours à des technologies à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO)	<p>A la faveur de la promotion par l'OIT du concept de «technologies fondées sur l'emploi dans les investissements publics», une expérience a été acquise et des méthodologies ont été appliquées dans la région dans le cadre de l'exécution de divers projets. Dans les pays andins, un projet de promotion des technologies HIMO a été élaboré en coordination avec les gouvernements et les pouvoirs locaux afin que les politiques d'investissement public soient axées sur l'adoption de technologies HIMO et que leur impact sur l'emploi soit ainsi maximisé. Les organismes publics qui s'occupent des infrastructures et des investissements sociaux et les administrations locales de l'Equateur, de la Bolivie et du Pérou ont ainsi élaboré des programmes accordant la priorité à ces technologies. Un programme est également mis en place au Nicaragua pour promouvoir l'emploi et la création de revenus dans les communautés rurales pauvres par le biais du recours à des technologies HIMO et du développement des micro-entreprises et petites entreprises dans les programmes de travaux publics et les projets de développement, en favorisant une large participation des micro-entreprises et petites entreprises et le recours à des ressources humaines locales.</p> <p>Au Brésil, le bureau régional a collaboré avec le ministère des Finances et les commissions municipales de l'emploi pour promouvoir le débat sur des possibilités alternatives d'investissement dans les programmes de transfert de revenus ou d'investissement public dans des secteurs productifs et pour étudier comment mieux intégrer les instruments des politiques du travail et des revenus et des politiques de développement en vue de maximiser l'impact des investissements publics.</p> <p>Ces initiatives et projets ont visé plusieurs objectifs: modifier le cadre réglementaire qui empêche les micro-entreprises et petites entreprises d'accéder au système d'appels d'offres publics pour des projets d'investissement dans l'infrastructure, offrir (en Equateur par exemple) des alternatives spécifiques pour modifier le cadre législatif, et fournir des contributions en vue d'assurer la modification des politiques d'investissement public dans le sens d'une augmentation du coefficient emploi dans les affectations de ressources aux entités locales. La stratégie retenue envisage en outre le développement des compétences afin d'améliorer l'offre qualifiée des petits sous-traitants pour l'exécution et la maintenance des travaux publics locaux, de sorte que les petites et micro-entreprises participantes s'affermissent en tant que formes d'entreprise viables et permettent la création d'emplois durables.</p>
Promotion des stratégies de développement local et des systèmes productifs locaux	<p>L'OIT a appuyé dans la région la fonction d'impulsion et de concertation de la croissance économique dans le développement local, en renforçant les capacités des entités municipales et des administrations régionales, ainsi que des organismes de développement local, pour promouvoir l'intégration dans cet effort des petites entreprises et de l'économie informelle.</p> <p>Divers projets de coopération technique mettent en œuvre la stratégie de développement économique et social en tant qu'alternative pour l'élaboration de propositions dans des espaces circonscrits et permettent de renforcer les instances décentralisées qui se sont affermies dans les pays de la région en tant que champs d'action pour mieux atteindre les groupes vulnérables sur le marché du travail.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Renforcement interinstitutionnel pour la promotion des micro-entreprises et petites entreprises	<p>Le projet PRES (Programme régional pour l'emploi durable) est en cours d'exécution dans quatre pays: Bolivie, Pérou, Honduras et Nicaragua. Il vise à créer et consolider des emplois décents dans les micro-entreprises et petites entreprises (principalement parmi les groupes les plus vulnérables, à savoir les femmes, les jeunes et les populations autochtones) grâce à des mesures de création d'emplois locaux. Un élément clé de ce projet est la promotion du développement économique local par le biais du renforcement des pouvoirs locaux et provinciaux, en les dotant d'instruments de planification du développement et de la fourniture de services aux entreprises. Ce projet a permis d'améliorer la capacité de conception et d'exécution de politiques participatives maximisant la création de travail décent et l'égalité entre les sexes et consolidant les échanges au niveau sous-régional, en développant l'apprentissage mutuel lié au développement des petites entreprises et les stratégies d'investissement à haute intensité de main-d'œuvre et favorables aux pauvres.</p>
	<p>En 2003, le Programme intégré d'appui à la reprise de l'emploi a été lancé en Argentine: il s'agissait de promouvoir l'employabilité et la mobilité de la main-d'œuvre et de renforcer l'appui aux micro-entreprises et petites entreprises pour leur permettre de faire face aux répercussions sociales et sur le travail de la crise déclenchée en décembre 2001. Les grandes lignes d'action de ce programme ont été l'établissement et la consolidation de réseaux territoriaux pour le développement économique local et la promotion des micro-entreprises et des PME; l'appui à l'employabilité et à l'insertion sur le marché du travail, et le renforcement et l'amélioration de l'élaboration des politiques de l'emploi.</p>
	<p>En Uruguay, le Projet de relance de l'emploi par le biais de l'appui à la création de micro-entreprises et petites entreprises et à leur consolidation dans le cadre de stratégies de développement économique local (REDEL) a également commencé en 2003. Ce projet a été lancé pour faire face aux exigences de rétablissement ou de création de postes de travail. Il favorise la création d'un cadre institutionnel, économique et social favorable à la mise en œuvre de politiques de développement local et à la promotion du micro-entrepreneuriat et de l'emploi indépendant.</p>
	<p>L'expérience accumulée dans le cadre de ces projets a facilité la mise en place d'une offre de services dans la région à trois niveaux d'intervention:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) mise en place d'un cadre réglementaire favorable au développement économique, fondé sur la concertation des acteurs économiques locaux sous la houlette de l'administration régionale/locale compétente, en renforçant les moyens techniques et les systèmes de planification pour la promotion des petites entreprises par le biais de politiques et de services adaptés; 2) appui aux réseaux institutionnels publics/privés locaux pour assurer la durabilité du système productif local; 3) transfert de services aux entreprises (formation et conseils techniques) pour la gestion des petites entreprises et leur amélioration sur les plans technologique et de la productivité; ces services devraient notamment renforcer les associations productives en identifiant les chaînes de valeur et les conglomérats et en leur donnant une impulsion pour promouvoir la modernisation des trames productives locales.

2.2.3. Instruments de mesure et d'analyse de la problématique du travail

Recommandation: «Nous invitons instamment le Bureau à coopérer avec les pays en vue du développement et de la modernisation, en tout temps, des instruments (de mesure et d'analyse adaptés aux particularités de la problématique du travail dans la région), mais aussi de leur utilisation et de leur exploitation par les organisations d'employeurs et de travailleurs, pour lesquelles des programmes de formation continue devront être mis au point.»

Il est indispensable – c'est là une condition nécessaire pour promouvoir le travail décent – de disposer d'une base de connaissances sur la réalité qui facilite l'adoption de politiques et de programmes adaptés au marché du travail.

Le bureau régional publie chaque année *Panorama Laboral*, un outil bilingue (espagnol-anglais) qui retrace l'évolution annuelle non seulement du marché du travail mais aussi du cadre plus large du travail décent dans la région. Ce document se compose du rapport sur la conjoncture (assorti d'une annexe statistique) qui présente des informations et fournit une analyse concernant l'évolution du travail jusqu'au troisième trimestre de l'année en cours, au niveau régional et par pays, selon certains indicateurs, et fournit des projections sur le taux de chômage pour l'année suivante. Dans ce document sont également abordés des thèmes variés relatifs au travail qui complètent l'examen de la conjoncture du marché du travail.

Ces dernières années, les bureaux de l'OIT dans la région ont aidé les pays à améliorer leurs systèmes de mesure de la problématique du travail, notamment les enquêtes auprès des ménages dont il s'agissait d'améliorer la qualité et la compatibilité, à identifier de nouveaux indicateurs de nature à faciliter le suivi des politiques et à établir des indicateurs pour des groupes spécifiques (femmes, enfants qui travaillent, jeunes).

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Progrès de la mesure de la problématique du travail dans la région	<p>A la suite de diverses actions, la notion de travail décent a été introduite dans la mesure des variables du marché du travail dans plusieurs pays de la région. Au Guatemala et au Nicaragua, elle a été introduite dans les enquêtes auprès des ménages et dans les registres administratifs. Au Mexique, un premier consensus national est intervenu à ce sujet entre le secrétariat d'Etat au Travail et à la Prévoyance sociale, les organisations de travailleurs (CTM et CROC) et d'employeurs (CONCAMIN et COPARMEX).</p> <p>On enregistre une amélioration des instruments statistiques (en particulier des enquêtes auprès des ménages), qui intègrent de nouveaux éléments. Au Panama, au Costa Rica, en Equateur et en République dominicaine, la mesure de l'emploi, du sous-emploi et de l'informalité a été améliorée; au Chili, des aspects touchant à l'égalité entre hommes et femmes ont été intégrés; enfin, au Paraguay, l'interprétation des données de l'enquête permanente auprès des ménages a été améliorée.</p> <p>Des progrès importants ont été faits dans la consolidation des statistiques des registres administratifs tenus par les ministères du travail. Au Chili, les registres sur la syndicalisation, la négociation collective et le respect de la législation du travail ont été améliorés. Depuis 2004, dans le cadre du projet FORSAT (renforcement de l'administration du travail), ce travail est fait au sein des ministères du Travail du Pérou, de l'Equateur et de la Bolivie.</p> <p>De nouveaux instruments de mesure ont été créés. Dans les Caraïbes anglophones et au Suriname, dans le cadre du projet «Système d'information sur le marché du travail dans les Caraïbes», des informations plus fiables et comparables sur le plan international sont produites sur le marché du travail; ces informations peuvent être utilisées dans le cadre national ou régional. Dans les pays des Caraïbes également, une enquête sur la population active a été instaurée, tandis que Sainte-Lucie et les Bahamas procèdent à des enquêtes sur les salaires. La classification des professions est en cours de mise à jour dans trois pays (Barbade, Jamaïque et Trinité-et-Tobago), tandis qu'ailleurs (Bahamas, Barbade, Belize, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago) des plans d'information sur le marché du travail ont été mis en place.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Mise en place de bases de données et de systèmes d'information sur le travail	<p>En 2003, le bureau régional a commencé à élaborer la base de données régionale sur les indicateurs du travail décent et contient des informations sur 41 pays et territoires de la région. Par ailleurs, le BIT continue de porter assistance aux pays par l'intermédiaire du SIAL (Système d'information et d'analyse sur le travail), qui dispose d'une base de données actualisée dont le traitement est demandé par les mandants de la région et qui constitue un apport important pour les études qui sont réalisées et un soutien pour l'assistance à la région.</p> <p>Avec l'Observatoire du marché du travail du MERCOSUR, le bureau régional collabore à un projet d'harmonisation des indicateurs du travail des pays membres, qui facilite l'application de politiques intégrées et permet de suivre les tendances dans les domaines social et du travail dans la sous-région. Le bureau régional collabore également avec un observatoire analogue dans le cadre de la Communauté andine, qui a commencé à mettre en place l'Observatoire du travail andin. En Colombie, au Pérou et en République bolivarienne du Venezuela, des bases de données ont été élaborées sur les indicateurs du marché du travail, et des observatoires spécialisés dans les droits fondamentaux sont actuellement mis en place.</p> <p>Dans le cadre du projet conjoint ministère du Travail des Etats-Unis/OIT d'appui à la Conférence interaméricaine des ministres du Travail, une base de données a été élaborée sur les projets relatifs au travail mis en œuvre dans la région; cette base contient des informations sur près de 1 100 projets. Elle est disponible pour tous les types d'utilisateurs sur la page Web du bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.</p> <p>Pour compléter les bases de données de niveau mondial dont dispose le BIT (ILOLEX et AP-PLIS), le bureau régional tient à jour la base de données QVILIS, qui contient des informations sur les plaintes en violation de la liberté syndicale. En juillet 2003, une autre base de données a été créée au niveau régional (CORENIT); elle porte sur le contrôle régulier des normes internationales du travail et contient entre autres des informations sur la participation des organisations syndicales au processus ordinaire de contrôle des normes, sur les observations faites par les pays, sur le niveau d'attention et les décisions prises par la Commission de l'application des normes. A partir de ces informations, on peut déduire les tendances et les niveaux de concentration du déficit de liberté syndicale dans la région.</p>

2.2.4. Formation et qualification professionnelles

Recommandation: «Nous nous engageons à formuler, à l'issue d'un dialogue social responsable et participatif, des mesures en faveur de la formation professionnelle et de la formation continue, en vue de promouvoir le plein épanouissement de la personne.»

Dans un programme de travail orienté vers le travail décent, la réduction de la pauvreté et une mondialisation juste, la formation professionnelle est un instrument efficace et indispensable pour assurer aux hommes et aux femmes un meilleur accès, dans des conditions d'égalité, à des postes de travail décents.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, les pressions qui s'exercent pour que les jeunes commencent à travailler tôt, la création d'emplois en quantité insuffisante, avec la concentration qui en résulte dans l'économie informelle, caractérisée par la précarité du travail et la faible productivité, rendent encore plus nécessaires des politiques du marché du travail plus concrètes, dans lesquelles la formation professionnelle joue un rôle important.

Pour être compétitive à l'échelle mondiale, la région doit pouvoir compter sur des ressources humaines qualifiées et compétentes et a besoin de politiques de formation publiques solides, pertinentes et de qualité. Il s'avère nécessaire de construire des cadres réglementaires qui mettent en rapport les ressources et les capacités existantes, que ce soit dans un cadre public, privé, mixte ou social.

Dans cette perspective, le dialogue social devient un mécanisme pertinent au moment où les gouvernements, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs, ainsi que les institutions de formation des ressources humaines, négocient la planification, la gestion et le financement des politiques de formation publiques.

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Mesures prises dans le cadre de politiques intégrant l'objectif du travail décent et la formation professionnelle	<p>Il convient de souligner que plusieurs pays ont adopté des mesures dans le cadre de politiques intégrant l'objectif du travail décent et la formation professionnelle. L'Argentine a élaboré un cadre de politiques actives centré sur le travail décent, les mesures prises dans le domaine de la formation professionnelle étant liées dans ce cadre. Au Brésil, le ministère du Travail et de l'Emploi et le secrétariat d'Etat à la Formation exécutent le Plan national de formation qui favorise l'employabilité. La législation chilienne dans le domaine de la formation professionnelle est mise à jour et intègre un cadre réglementaire pour assurer la qualité de l'offre de formation; on s'oriente dans ce pays vers l'établissement d'un cadre de qualifications.</p>
Mesures prises en ce qui concerne l'homologation des compétences	<p>Au cours de la période de référence du présent rapport, le CINTERFOR a contribué à promouvoir la connaissance, l'analyse, la réflexion et l'adoption par les partenaires sociaux et les prestataires de services de formation de la recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004.</p> <p>Plusieurs pays de la région ont adopté des mesures allant dans le sens de la recommandation n° 195. Ainsi, l'Argentine a créé au sein du ministère du Travail un groupe spécialisé chargé de développer la reconnaissance et l'homologation des compétences acquises dans le cadre d'une expérience professionnelle; au Brésil, une commission interministérielle a été créée pour élaborer une proposition concernant un système d'homologation des compétences; le SENAI (Service national d'apprentissage industriel) développe et applique une procédure de reconnaissance des compétences; enfin, le ministère du Travail soutient diverses applications pilotes dans ce domaine.</p> <p>Au Chili, un projet réunit les ministères de l'Education et du Travail pour lancer des projets d'éducation et de formation permanentes visant entre autres à harmoniser les niveaux d'instruction et de compétences et à assurer la reconnaissance des apprentissages antérieurs.</p> <p>Sous la direction du Service national d'apprentissage (SENA), la Colombie a lancé une procédure de reconnaissance des compétences acquises dans le cadre d'une expérience professionnelle et s'attache à élever la qualité des offres de formation privées.</p>
Adoption de politiques de qualité et amélioration continue	<p>L'un des résultats les plus tangibles en matière de formation dans la région est la consolidation de la gestion de la qualité dans les institutions et l'amélioration continue de l'efficacité de la formation. Aujourd'hui, plus de 250 instituts de formation professionnelle, centres de formation, unités administratives et laboratoires de développement technologique sont certifiés par rapport à des normes de qualité. Plusieurs institutions ont déjà créé en leur sein une section assurance qualité.</p> <p>La coopération horizontale favorisée par le CINTERFOR a permis à plusieurs institutions de fournir un appui à d'autres établissements qui s'engagent dans la voie de la gestion de la qualité certifiée.</p> <p>Dans ce domaine, il convient de signaler les initiatives prises par divers instituts de formation professionnelle de la région. Au Brésil, le SENAI, qui applique une politique de gestion de la qualité, a obtenu l'homologation de la majorité de ses centres de formation. C'est également le cas de l'INTECAP (Institut technique de formation et de productivité) au Guatemala, du SENATI (Service national de formation au travail industriel) au Pérou, du SENA (Service national d'apprentissage) en Colombie, de l'INFOTEP (Institut national de formation technique professionnelle) en République dominicaine, de l'INA (Institut national d'apprentissage) au Costa Rica, de la Direction générale des centres de formation pour le travail du secrétariat d'Etat à l'Education publique au Mexique, et de l'HEART/NTA – Formation et homologation pour les Jamaïcains de tous âges.</p>
Innovations pour améliorer l'accès des jeunes chômeurs aux programmes de formation professionnelle	<p>En ce qui concerne les actions novatrices pour améliorer l'accès des jeunes chômeurs aux programmes de formation professionnelle, il convient de citer, entre autres, la stratégie mise au point par le ministère du Travail de l'Argentine, qui intègre l'offre de formation des provinces dans les possibilités de formation des programmes destinés aux jeunes chômeurs; au Chili, des programmes de formation de base à l'informatique sont inclus dans le développement des compétences aux fins de l'employabilité prévu dans les programmes de formation des jeunes financés par le ministère du Travail par le truchement du SENCE (Service national de formation et d'emploi); en Colombie, le fonds «Entreprendre» (Entreprendre) a été créé par le SENA pour permettre le financement de petits projets de création d'entreprises pour les jeunes participants aux programmes de formation; au Guatemala, les centres de formation de l'INTECAP ont mis en place des cours du soir pour ceux qui travaillent dans la journée; en Uruguay, le ministère du Travail a élaboré un programme de formation aux fins de l'emploi à l'intention des femmes chefs de famille, les plus vulnérables au chômage.</p>
Renforcement des réseaux et institutions nationaux de formation professionnelle	<p>En Amérique centrale, le Réseau sous-régional des institutions de formation professionnelle (IFP) a été créé pour coordonner les politiques au niveau des comités directeurs tripartites des IFP de la sous-région. Des institutions de formation comme l'INTECAP au Guatemala, l'INA au Costa Rica et l'INAFORP (Institut national de formation professionnelle) au Panama ont noué des alliances avec les ministères de l'Education et défini des stratégies et des actions conjointes portant sur des programmes d'éducation pour adultes.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Elargissement des services du Centre international de formation	<p>Dans les Caraïbes, la Caribbean Association of National Training Agencies (CANTA), une association d'organismes nationaux de formation des Caraïbes, favorise l'aptitude à diriger, identifie les lacunes et formule des recommandations pour l'amélioration de la formation professionnelle. Par l'intermédiaire de cette association, les pays de la sous-région échangent les bonnes pratiques, et des chefs de petites entreprises et de micro-entreprises de la Jamaïque, de la Barbade, de Sainte-Lucie et de la Trinité-et-Tobago reçoivent une formation.</p>
	<p>Dans les pays andins, le bureau sous-régional aide la Communauté andine à harmoniser les normes en matière de formation professionnelle et de promotion de l'emploi. Compte tenu des contributions fournies en 2004 et en 2005, la Communauté andine dispose d'un brouillon de projet de norme qui a été examiné lors de réunions des vice-ministres du Travail de la région ainsi que par les spécialistes du travail de la Communauté. En Equateur, avec l'assistance technique de spécialistes du bureau sous-régional pour les Andes, une stratégie a été élaborée pour créer et mettre en marche de manière intégrée le Système national de formation professionnelle (SNFP). Au Pérou, un comité consultatif tripartite sur la formation professionnelle a été créé; ce comité favorise l'élaboration sur la base d'un consensus de politiques de formation professionnelle. Au Mexique, la COPARMEX (Confédération patronale de la République mexicaine) et la CROC (Confédération révolutionnaire des ouvriers et paysans) ont signé un accord pour le financement conjoint d'un centre de développement des professions.</p>
	<p>Le nombre des participants originaires de l'Amérique latine et des Caraïbes n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, et un équilibre commence à se dessiner dans la répartition des participants par sous-région, grâce aux efforts qui ont été déployés pour promouvoir la participation de l'Amérique centrale et des pays andins, auparavant sous-représentés. Cet équilibre traduit l'importance acquise par la formation au cours des dernières années dans le secteur privé comme dans le secteur public, la formation étant considérée comme un instrument pour améliorer l'accès à un emploi décent.</p>
	<p>Ces dernières années, les travaux conjoints du siège et de la région ont été consolidés, la région fournissant des fonds supplémentaires et les services d'experts en qualité d'enseignants, et adaptant et traduisant le matériel de formation.</p>
	<p>Les accords et alliances passés avec les universités de la région (Coahuila, Mexico DF, Anahuac et Nueva León au Mexique) se sont multipliés; ces accords permettent d'augmenter l'offre de formation tant dans la région qu'au Centre international de formation.</p>
<p>L'offre de cours varie et s'adapte aux changements. Au début du millénaire, les cours étaient plutôt axés sur le développement des qualifications. A partir de 2002, la promotion des normes internationales du travail a pris de l'ampleur, de même que les cours sur les relations du travail et la gestion des systèmes de formation professionnelle. Les stratégies de formation à distance des programmes DELNET (développement local) et DELTA (formation de formateurs par compétence) sont également encouragées.</p>	
<p>La participation de professionnels de la région aux activités de formation du centre permet l'établissement et le renforcement de réseaux d'anciens élèves, comme ceux constitués par les participants aux cours destinés à des magistrats, juristes et enseignants de droit, qui assurent le suivi des résultats de la formation et contribuent à créer des mécanismes de formation horizontale entre les professionnels de la région.</p>	

2.3. «Accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous»

2.3.1 Sécurité et santé au travail

Recommandation: «Nous estimons que les pays doivent être dotés de régimes et programmes adéquats en matière de sécurité sociale... Il nous semble indispensable de mettre en place des mesures relatives à la santé et à la sécurité au travail afin de protéger la vie et la santé des travailleurs en prévenant les accidents du travail et les maladies professionnelles... Nous accordons une attention particulière aux programmes visant à prévenir ou traiter le VIH/SIDA et demandons au Bureau d'élaborer des programmes spécifiques pour lutter contre cette pandémie.»

Dans la région, il y a relativement peu de statistiques fiables sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et ces statistiques se limitent pour la plus grande part aux travailleurs affiliés à la sécurité sociale, c'est-à-dire aux salariés des grandes entreprises du secteur privé et du secteur public.

Dans la majorité des pays de la région, selon les estimations, seuls 12 pour cent des travailleurs sont couverts contre les risques liés au travail.

Or l'Amérique latine se situe au troisième rang mondial pour ce qui concerne l'incidence des accidents du travail mortels. Le nombre annuel d'accidents liés au travail est estimé à 30 millions, dont plus de 39000 accidents mortels. En outre, l'Amérique latine est la région où le nombre d'accidents mortels a le plus augmenté durant la période 1998-2002. Il a eu tendance à diminuer partout ailleurs, sauf en Chine. C'est dans les petites entreprises et les micro-entreprises du secteur informel et dans des secteurs comme l'agriculture, les mines, la pêche et la construction que les travailleurs paient le plus lourd tribut.

Par ailleurs, les pays de cette partie du monde manquent de personnel dûment qualifié pour la prévention et l'inspection. Enfin, la question n'est pas encore considérée comme une priorité par les acteurs sociaux (employeurs et travailleurs).

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Renforcement des institutions et des partenaires sociaux pour la sécurité et la santé au travail	<p>Des programmes de formation de formateurs ont été mis en place au Mexique sur la base du diagnostic national effectué en 2002 pour évaluer le Système de sécurité et de santé au travail. Il est prévu de former des représentants d'organisations d'employeurs (COPARMEX – Confédération patronale de la République mexicaine) et d'organisations de travailleurs (CTM – Confédération des travailleurs du Mexique). Dans d'autres pays (El Salvador et Cuba), des commissions mixtes ont été chargées de s'occuper de la sécurité et de l'hygiène au travail.</p> <p>Dans le cadre du projet FORSAT (Renforcement des administrations du travail), des activités de formation et d'assistance technique sont en cours pour améliorer les capacités des services des ministères du Travail qui s'occupent de la sécurité et de la santé au travail dans trois pays andins (Bolivie, Equateur et Pérou).</p> <p>Dans les pays des Caraïbes, des avancées ont été observées en ce qui concerne l'action de l'inspection du travail, notamment au Guyana et en Jamaïque. Des progrès ont été faits dans le secteur de la construction et dans l'industrie alimentaire ainsi que pour ce qui concerne la lutte contre le travail des enfants.</p> <p>Les compétences des organisations d'employeurs de la région en matière de sécurité et de santé au travail ont été renforcées, et un étalonnage des pratiques des entreprises a été effectué.</p>
Appui à l'élaboration de propositions en matière de sécurité et de santé au travail	<p>Les diagnostics de la situation de la santé et de la sécurité au travail établis dans plusieurs pays de la région ont permis d'améliorer les politiques en la matière et de renforcer les institutions compétentes.</p> <p>Tous les pays d'Amérique centrale ont établi un diagnostic de leur système de sécurité et de santé au travail et élaboré un manuel de formation. Sur la base de ces diagnostics, les organisations syndicales de plusieurs pays (Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Guatemala, Nicaragua et Panama) ont mis au point un plan d'action.</p> <p>La Caisse d'assurance sociale du Panama peut s'appuyer sur les recommandations de l'OIT pour la création d'un laboratoire d'évaluation/diagnostic de la santé. Par ailleurs, un plan d'action et un modèle de suivi et d'évaluation ont été élaborés, et des programmes nationaux sont en cours pour le secteur de la construction. Au Honduras, le règlement de la sécurité et de la santé au travail dans les ports maritimes a été révisé et actualisé.</p> <p>La Commission consultative andine pour les questions de travail (qui relève de la Communauté andine) peut s'appuyer sur un programme sous-régional mis au point avec l'appui de spécialistes du BIT. La proposition a été élaborée avec l'appui et la participation des centrales syndicales des pays andins et fait l'objet d'une campagne de promotion dans ces pays. Dans les pays andins, des initiatives bipartites (gouvernement et travailleurs) sont aussi en cours. En Equateur, le ministère du Travail, l'Institut équatorien de sécurité sociale ainsi que des représentants des employeurs et des travailleurs participent à la préparation d'un diagnostic et d'un plan de sécurité et de santé au travail. La Commission technique multisectorielle du Pérou a élaboré un règlement de sécurité et de santé au travail. En outre, la question a été inscrite à l'ordre du jour du Conseil national du travail, dont relève la Sous-commission technique de la sécurité et de la santé au travail. En Bolivie, les employeurs ont élaboré une stratégie et ont désigné des points focaux pour l'amélioration de la sécurité et de la santé dans les entreprises.</p>

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Propositions de politiques préventives et de politiques actives contre le VIH/SIDA	Les centrales syndicales du Pérou et du Venezuela ont commencé à travailler à des propositions visant à étendre aux travailleurs informels le système de protection de la santé.
	En Argentine, en avril 2005, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, l'organisme de contrôle des risques du travail et le directeur d'InFocus SafeWork ont signé une déclaration relative à la santé et à la sécurité au travail par laquelle le pays adopte les principes directeurs promus par le BIT pour ce qui concerne les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé.
	Le Brésil a commencé à adapter les normes relatives à la gestion des services de sécurité et de santé au travail pour les petites et moyennes entreprises.
	Au Mexique, le Système national de sécurité et de santé au travail a commencé à devenir opérationnel sous l'égide du ministère du Travail. Le bureau de l'OIT appuie la réalisation d'une enquête nationale sur le sujet, la mise en place d'une base de données et la consolidation d'un programme d'actualisation des connaissances des fonctionnaires spécialistes de la question.
	Un recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et le monde du travail a été élaboré sur la base de la résolution adoptée à ce sujet en 2000 par la Conférence internationale du Travail.
	Des activités de promotion des travaux du Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA sont en cours dans tous les pays de la région et, depuis 2003, les campagnes et mobilisations se sont intensifiées sur la base du Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail.
Un projet visant l'application de politiques et programmes sur le lieu de travail dans certains pays de la région (Bolivie, Paraguay, Pérou, Suriname) est en gestation grâce au Fonds pour le développement international de l'OPEP. Le recueil de directives pratiques a été lancé en Argentine en 2003 et la même opération a eu lieu au Brésil en 2002. Dans ce dernier pays, des organisations de travailleurs et d'employeurs participent à la campagne du Ruban rouge et une instance tripartite a été créée pour inscrire la lutte contre le VIH/SIDA à l'ordre du jour du monde du travail. Le gouvernement du Brésil et l'ONUSIDA ont créé un centre international de coopération qui finance des activités de coopération entre pays en développement pour la lutte contre le VIH/SIDA.	
Les pays des Caraïbes sont en train d'élaborer des plans nationaux de lutte contre le VIH/SIDA dans le monde du travail et développent un programme de prévention qui a démarré au Belize et au Guyana en 2003 avant de s'étendre à la Barbade et à la Jamaïque en 2004, et à Trinité-et-Tobago au milieu de 2005.	
Au Chili, des réunions bipartites (travailleurs et employeurs) ont été organisées pour développer un programme de diffusion des directives pratiques du BIT, et la CODELCO (Corporación Nacional del Cobre) a mis en place un plan qui s'appuie sur ces directives. Dans d'autres pays, comme le Mexique, on s'emploie à promouvoir l'interdiction de toute discrimination à l'encontre des victimes du VIH/SIDA dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises. L'Argentine est en train de mettre la dernière main à une étude du dépistage obligatoire du VIH/SIDA et de la discrimination dans le monde du travail.	

2.3.2. *Systèmes de sécurité sociale*

Recommandation: «Nous demandons ... à l'OIT d'appuyer, notamment par des programmes d'assistance technique, l'élargissement et la modernisation des régimes actuels [de sécurité sociale] et des autres régimes qui pourraient se révéler nécessaires pour renforcer la capacité des Etats... Une attention particulière devra être accordée à la mise sur pied de régimes en faveur des chômeurs...»

Dans la région, les régimes de protection sociale protègent trop peu de travailleurs (et membres de leurs familles); ils couvrent un éventail de risques trop limité et la protection qu'ils assurent est insuffisante. Il faut renforcer et moderniser les mécanismes de protection sociale en s'appuyant sur trois piliers: la promotion des chances, l'accès aux biens et services, les mesures traditionnelles de prévention et de protection.

Les régimes de protection sociale doivent tenir compte du fait qu'il existe trois grandes catégories de travailleurs: ceux qui appartiennent à l'économie informelle, ceux qui appartiennent à l'économie formelle et ceux qui évoluent de l'une à l'autre en fonction de leur trajectoire professionnelle et des aléas de la vie. Les politiques à mettre en œuvre doivent être souples et bien adaptées aux caractéristiques et possibilités de chaque groupe ainsi qu'à la réalité socio-économique de chaque pays.

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Amélioration des connaissances dans le domaine de la protection sociale	<p>Les principales activités entreprises dans la région au cours de la période considérée ont consisté en études (de la dynamique du travail et de l'extension de la sécurité sociale) et en analyses destinées à permettre aux gouvernements et aux mandants de promouvoir la réforme des institutions ainsi que l'expansion de la couverture sociale.</p> <p>Il existe des études de la couverture, du financement et de l'administration des régimes non contributifs de retraite en Argentine, au Brésil, au Chili, au Costa Rica et en Uruguay. Une étude actuarielle de l'ESSALUD (assurance sociale santé), assortie d'une analyse de son financement et de sa gestion, a été réalisée au Pérou. En Argentine, avec l'appui du BIT, de l'Association ibéro-américaine de sécurité sociale (OISS) et de l'Association internationale de sécurité sociale (AISS), le ministère du Travail a publié un livre blanc de la prévoyance sociale. Un appui a été fourni à un groupe technique d'analyse des bases des données relatives au travail et aux cotisations; les résultats de ce travail sont présentés dans <i>Historias Laborales de la Seguridad Social</i>. En outre, en 2003, l'étude <i>Institucionalidad de la Protección Social en Argentina</i> a été publiée, de même qu'a été publié, en coopération avec le ministère de l'Economie et de la Production, un document sur le financement, la couverture et l'efficacité de la protection sociale en Argentine. Une étude sur l'avenir des retraites et pensions a été réalisée avec l'appui de SOC/FAS (prospectivas de la Previsión Social, Valuación Financiera actuarial del Sistema de Jubilaciones y Pensiones 2005-2050).</p> <p>Le BIT s'est attaché à faire en sorte que les mandants participent à ces études et y adhèrent.</p>
Réforme des institutions et expansion de la couverture sociale	<p>Ces études, effectuées en coopération avec le BIT, ont favorisé l'adoption de réformes dans plusieurs pays. La réforme en cours en Argentine vise à étendre la couverture au profit des groupes victimes de la crise économique de 2001-02, et ce pour plusieurs risques (vieillesse, invalidité, décès, risques professionnels et chômage). Au Pérou, à la demande du conseil directeur de l'ESSALUD, le bureau sous-régional andin appuie l'élaboration d'un projet de renforcement institutionnel dont l'objet est d'étendre la couverture sociale et d'améliorer la gestion de l'organisme. Un accord tripartite a été signé pour la mise en place d'une commission technique multisectorielle chargée d'élaborer une réforme intégrée de l'assurance contre les risques professionnels. Un appui technique permanent est par ailleurs apporté à la Commission de la sécurité sociale du Conseil national du travail (organe tripartite). Au Costa Rica, un accord tripartite visant à assurer la viabilité du système au cours des années à venir a été conclu.</p> <p>Il y a eu des avancées en ce qui concerne les propositions et, parfois, une extension effective de la couverture sociale à des groupes traditionnellement exclus ou marginalisés. Au Honduras, un projet appuyé par le BIT a permis de renforcer l'Institut hondurien de sécurité sociale en vue de la mise en place des conditions techniques, juridiques et matérielles propres à faciliter l'extension de la couverture sociale. Le projet a débouché sur la création de nouvelles modalités d'assurance pour les gens de maison, les travailleurs à domicile, les travailleurs indépendants, les travailleurs des coopératives, etc. Une nouvelle loi de la sécurité sociale ainsi qu'une réforme du Code du travail sont proposées compte tenu des conditions et mécanismes nécessaires pour des modalités novatrices de protection des travailleurs traditionnellement exclus. Le système des risques professionnels, le système médical des entreprises et les systèmes locaux de sécurité sociale ont été réorganisés.</p> <p>Au Paraguay, la couverture sociale a été étendue aux travailleuses domestiques et, au Chili, de nouveaux espaces de dialogue et de débat ont été ouverts pour l'extension de la protection sociale aux travailleurs indépendants. Au Brésil, les travailleurs sauvés de l'esclavage ou du travail forcé bénéficient aujourd'hui de l'assurance chômage.</p>
Renforcement des capacités des partenaires sociaux	<p>En Argentine, en Equateur, au Pérou et, récemment, au Paraguay, les programmes de travail des centrales syndicales ont été développés et, dans certains cas, des actions décentralisées ont été entreprises, l'objectif étant que les centrales syndicales disposent de ressources humaines compétentes dans le domaine considéré. Au Pérou, les centrales syndicales ont signé une déclaration d'engagement en matière de sécurité sociale, par laquelle elles s'engagent à créer une commission intersyndicale de la sécurité sociale. Au Pérou et au Venezuela, les syndicats ont élaboré une proposition visant à étendre l'assurance santé aux travailleurs de l'économie informelle.</p>

2.4. «Renforcer le tripartisme et le dialogue social»

2.4.1. Dialogue social et tripartisme

Recommandations: «Il nous semble essentiel d'appuyer et de renforcer les organisations de travailleurs et d'employeurs de la région, appelées à jouer un rôle fondamental dans toute stratégie en faveur du travail décent.»

«Nous prônons un renforcement du tripartisme caractéristique de l'OIT au moyen de programmes et de projets adéquats. [...] Nous demandons au Bureau d'œuvrer pour la pleine application de la résolution concernant le tripartisme et le dialogue social que la Conférence internationale du Travail a adoptée.»

«Il convient de mettre en place des programmes visant à renforcer les administrations du travail.»

Compte tenu des conclusions adoptées à la quinzième Réunion régionale des Amériques, il a été décidé lors de l'établissement des programmes régionaux de s'attaquer prioritairement au renforcement du dialogue social en tant qu'instrument propre à favoriser la démocratie et le respect des droits de l'homme et des droits fondamentaux des travailleurs, à promouvoir le processus d'intégration et à relever les défis d'une mondialisation sans exclusive.

Il est essentiel de renforcer les capacités des partenaires sociaux dans le monde du travail si l'on veut qu'ils participent activement à la promotion et à la mise en œuvre d'activités en faveur du travail décent, qui ne sauraient être garanties que par le biais du dialogue social et de mécanismes de participation citoyenne propices à la démocratie.

Le dialogue social joue un rôle déterminant dans la construction démocratique des relations professionnelles et dans la recherche de solutions consensuelles aux principaux problèmes d'emploi, notamment en ce qui concerne les nouvelles structures institutionnelles se rapportant au monde du travail, le respect des principes et droits fondamentaux au travail, les politiques de lutte contre le chômage, la révision des normes pour la protection des travailleurs, l'extension de la couverture sociale, la formation professionnelle et l'intégration du secteur informel.

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Renforcement des capacités des partenaires sociaux: organisations de travailleurs et organisations d'employeurs	<p>Une série d'activités ont été menées dans divers pays de la région pour renforcer et améliorer les capacités techniques des organisations d'employeurs et de travailleurs et leur permettre de participer aux processus de dialogue social et de négociation collective.</p> <p>A cette fin, divers projets de coopération technique ont été mis en œuvre au cours de la période considérée, pour renforcer les mécanismes institutionnels du dialogue social et les services de l'administration du travail, notamment: «Tripartisme et dialogue social en Amérique centrale: renforcement des processus de consolidation de la démocratie (PRODIAC)»; «Liberté syndicale, négociation collective et relations de travail en Amérique centrale et dans les Caraïbes (RELACENTRO)»; «Modernisation des administrations du travail en Amérique centrale, au Belize, au Panama et en République dominicaine (MATAC)»; «Renforcement des services de l'administration du travail (Bolivie et Pérou)»; «Promotion et respect des droits des travailleurs et des conditions de travail au Costa Rica (FOALCOII)»; «Les syndicats et le travail décent à l'ère de la mondialisation en Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela)»; «Renforcement des mécanismes institutionnels de dialogue social (Argentine, Brésil, Chili, Equateur, Mexique, Pérou)». Ces projets ont contribué à renforcer les processus de dialogue et à promouvoir la reconnaissance, les relations et le consensus entre le gouvernement et les acteurs sociaux, les institutions tripartites permanentes qui garantissent la participation démocratique nécessaire à la mise en place d'un programme d'action commun dans le domaine social et celui du travail, et les capacités des acteurs sociaux.</p>

Ces projets ont été mis en œuvre sur la base de propositions sollicitées par les gouvernements et ont été supervisés par les représentants régionaux du Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP) et du Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV), dont une des missions est de renforcer les capacités techniques des organisations d'employeurs et de travailleurs.

Ainsi, dans le cadre de ces projets et au titre des activités d'ACTRAV et d'ACT/EMP, des **manifestations et des activités de formation** ont été organisées aux niveaux national, sous-régional et régional afin de renforcer la capacité des organisations de travailleurs et d'employeurs de participer activement à la construction démocratique des relations professionnelles, et de proposer des solutions alternatives aux questions qui se posent dans différentes sphères du monde du travail.

Au niveau de l'entreprise, en Amérique centrale et dans les pays andins, la méthode ILGO (Institut latino-américain de gestion organisationnelle) a été utilisée pour appuyer les organisations d'employeurs dans les domaines suivants: stratégies pour augmenter le nombre de leurs membres, compétitivité, gestion des organisations d'employeurs, et apporter une assistance directe aux dirigeants de ces organisations. Au Panama, le nombre d'établissements affiliés au CONEP a augmenté. Au Costa Rica, en El Salvador et au Guatemala, de nouveaux services destinés aux organisations d'employeurs ont été créés en matière de communication et d'information.

Au niveau des syndicats, une aide a été fournie aux organisations de travailleurs pour leur participation à des forums sous-régionaux (MERCOSUR, Communauté des pays andins, Amérique centrale et République dominicaine).

A la suite de la réunion tripartite de Saint-Domingue (2002), les partenaires sociaux ont approuvé l'«Agenda des relations de travail, du dialogue social et de la gouvernance démocratique: promouvoir un agenda pour le monde du travail». Dans ce contexte, les centrales et confédérations syndicales d'Amérique centrale ont engagé, avec l'appui de l'OIT, un processus d'auto-examen et d'actions collectives pour améliorer leur efficacité et instaurer un système de relations de travail moderne. Plusieurs ateliers sur le thème «Mondialisation et relations de travail en Amérique centrale: un défi pour les syndicats» ont été organisés pour renforcer les capacités des organisations syndicales sur des sujets tels que la négociation collective, les processus de dialogue, l'impact de la mondialisation sur les relations de travail; ces organisations ont désormais un avis plus circonstancié sur le Traité de libre-échange avec les États-Unis.

Diverses activités de **renforcement des capacités** ont eu lieu dans la région. Ainsi, en Argentine, au Brésil, en Uruguay et au Pérou, les organisations de travailleurs, avec l'appui d'ACTRAV et de projets de coopération technique régionaux, ont bénéficié d'actions de renforcement des capacités dans les domaines suivants: libre-échange, intégration et droits des travailleurs, systèmes d'information sur le travail décent, emploi des jeunes, qualifications professionnelles.

En Argentine, un programme de formation sur la négociation collective dans le secteur public a été organisé en 2003 à l'intention de négociateurs de l'administration publique et d'organismes paritaires syndicaux. Ce cours a donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *La négociation collective dans le secteur public*. Au Pérou, des propositions syndicales ont été élaborées et présentées sur le thème du dialogue social et de la négociation collective dans le secteur public.

En outre, un programme de formation a été mis en place à l'intention des femmes syndicalistes des quatre centrales syndicales du Pérou, lequel programme repose sur un cercle d'études central et 15 autres cercles de vulgarisation auxquels participent 225 membres et dirigeantes syndicales.

Pour ce qui est de la représentation des travailleurs de l'**économie informelle et des micro-entreprises et petites entreprises** qui, en règle générale, sont exclus des processus de dialogue social, deux initiatives ont été prises dans la région. Au Pérou et en Colombie, des actions sont menées en vue du renforcement des micro-entreprises et petites entreprises sur le plan associatif (Colombie) et celui de l'«intégration» du secteur informel (Pérou). Les organisations syndicales ont bénéficié de programmes de renforcement des capacités sur l'économie informelle et, sur cette base, les confédérations élaborent des propositions d'adaptation structurelle pour améliorer les systèmes d'organisation et de représentation des travailleurs du secteur informel.

La prise en compte de la **dimension sociale** dans les accords d'intégration régionale est un élément important des activités mises en place à l'intention des employeurs et des travailleurs. Ceux-ci ont pu assister à des séminaires nationaux et sous-régionaux sur les conséquences sociales des négociations commerciales dans le monde du travail. Chaque année, des fonctionnaires et des dirigeants d'entreprises bénéficient d'une formation liée aux aspects socio-économiques, au monde du travail et à la gestion. Les employeurs des Caraïbes ont eux aussi bénéficié d'activités de renforcement des capacités en ce qui concerne les principes et droits fondamentaux au travail dans le cadre des négociations de la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Par ailleurs, la réunion des organisations de travailleurs des pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui s'est tenue au Suriname en 2004, sur le thème «Promouvoir l'intégration des personnes: un investissement pour le marché unique et l'économie des Caraïbes», a permis aux travailleurs de traiter directement avec les représentants du mécanisme régional de négociation des Caraïbes (CRNME) des différentes possibilités d'assurer la prise en compte des droits des travailleurs dans le traité de libre-échange de la ZLEA.

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
Création d'espaces tripartites de dialogue social ou renforcement de ces derniers	<p>Au chapitre des avancées, on inclura également l'élaboration d'études. Les organisations syndicales disposent d'études sur la négociation collective dans le secteur public ainsi que d'une proposition syndicale pour le dialogue tripartite en Colombie et au Venezuela. En Colombie, une étude (2004) a été réalisée sur l'impact de la réforme dans le monde du travail. En 2005, des modules de formation aux droits fondamentaux des travailleurs ont été intégrés dans le programme d'enseignement de la Fédération colombienne des enseignants (FECODE). Au Mexique, par le biais de mécanismes participatifs, une évaluation de l'état de la situation en matière de dialogue social a été effectuée dans les 32 Etats de la République, laquelle sera utilisée pour le processus de renforcement du dialogue social. Par ailleurs, des dispositifs d'observation et des bases de données ont été élaborés sur les marchés du travail en Amérique latine, que les centrales syndicales de la région peuvent consulter.</p>
	<p>Ces activités ont abouti à des plans d'action et à des propositions. En Equateur, un programme de travail et un plan d'action intersyndical ont été mis au point dans le but de promouvoir les droits fondamentaux (2004). Au Pérou, au Venezuela, en Colombie et en Equateur, ce sont des programmes et des plans d'action syndicale pour l'égalité des chances qui ont été élaborés et mis en œuvre aux niveaux national et régional, par le biais d'une coordination mise en place par l'OIT entre l'Association de coordination des travailleuses andines (COMUANDE) et le Conseil consultatif des travailleurs andins (CCLA). A l'heure actuelle, le plan d'action syndicale pour l'égalité des chances entre femmes et hommes, 2006-2010, fait l'objet d'une actualisation dans les centrales syndicales du Pérou. Les organisations syndicales colombiennes et vénézuéliennes ont formulé des propositions en vue d'un dialogue bipartite avec le secteur public.</p>
	<p>Les pays andins ont aussi élaboré un programme d'action syndicale sous-régional axé sur l'égalité entre hommes et femmes, ainsi qu'une proposition syndicale pour la décision relative à l'égalité de chances et à l'équité entre les sexes.</p>
	<p>Dans ce domaine, le bureau régional s'est employé à promouvoir le thème du tripartisme et du dialogue social en tant que mécanisme de formulation et de mise en œuvre de politiques sociales et économiques aptes à favoriser la cohésion sociale et à renforcer la démocratie.</p>
<p>Les projets de coopération technique et les diverses actions appuyées par ACTRAV et ACT/EMP ont donné un réel élan au renforcement des instances tripartites permanentes de dialogue social dans la région. Au Honduras, le Conseil économique et social a été créé et, au Nicaragua, le Conseil national du travail a été renforcé. Au Costa Rica et en République dominicaine, des projets de loi pour la création d'instances similaires sont en cours d'élaboration.</p>	
<p>Dans les pays andins, on note également des avancées importantes. Au Pérou, après la remise en activité du Conseil national du travail et de la promotion de l'emploi (2001), le règlement intérieur de cet organe, approuvé en mars 2005, garantit une importante participation des acteurs sociaux ainsi qu'une importante autonomie du secrétariat technique, qui jouit désormais de ressources humaines et matérielles accrues. En outre, un mécanisme institutionnel de dialogue social au niveau régional (région d'Ucayali) a été créé à titre expérimental. En Equateur, le Conseil national du travail (CNT) a été créé en 2004 et son règlement intérieur, qui prévoit notamment un secrétariat technique, a été approuvé en février 2005. Au Chili, le Conseil tripartite du dialogue social a été appuyé et, en avril 2002, le Président Lagos s'est vu remettre le rapport élaboré conjointement par le gouvernement et le BIT intitulé «Bases fondamentales pour la réforme des tribunaux du travail et des affaires de sécurité sociale», qui a facilité le dialogue entre gouvernement, travailleurs et employeurs sur cette question. Au Mexique, le Conseil pour le dialogue avec les secteurs productifs a lui aussi été renforcé et est, à l'heure actuelle, reconnu en tant qu'interlocuteur du Comité économique et social européen dans le cadre de l'accord d'association entre l'Union européenne et le Mexique. En outre, le programme de travail de 32 conseils étatiques prend désormais en compte les questions de l'emploi, de la productivité et du travail décent, comme axe des politiques économiques et sociales du pays. Au Brésil, le Forum national du travail a bénéficié de mesures de renforcement des capacités, à la suite desquelles il a approuvé une proposition des organisations d'employeurs et des syndicats visant à promouvoir une réforme syndicale dans le pays, qui permettra d'avancer en direction d'un système de liberté syndicale.</p>	
<p>En Argentine, le Conseil national de l'emploi, la Commission tripartite de l'égalité des chances et la Commission nationale du travail agricole ont bénéficié de mesures de renforcement de leur structure, qui ont reposé sur la réglementation de ces organes et la stimulation de leur disposition au dialogue.</p>	
<p>En Amérique centrale, le Forum de coordination des travailleurs, qui promeut les programmes de coopération horizontale et l'intégration sous-régionale des questions de travail, a vu ses capacités renforcées.</p>	

Domaines d'intervention	Avancées et résultats
	<p>Le Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle (CINTERFOR) contribue au renforcement d'un processus de dialogue régional dans le domaine de la formation professionnelle par l'intermédiaire de sa commission technique (composée de représentants des organismes de formation professionnelle de la région et des organisations de travailleurs et d'employeurs).</p> <p>Le Réseau universitaire pour le dialogue social a été mis en œuvre dans le but de lancer une école de pensée pluraliste visant à promouvoir la culture du dialogue. Basé en Argentine, ce réseau réunit des acteurs du milieu universitaire et du monde du travail pour analyser et réfléchir sur ce thème et formuler des propositions pour l'ensemble de la région.</p> <p>Avec l'appui du Programme de promotion de la coopération employeurs-travailleurs (PRO-MALCO), financé par le gouvernement des Etats-Unis, les participants à la réunion tripartite de Kingston (novembre 2001) ont adopté une déclaration dans laquelle les gouvernements, les travailleurs et les employeurs s'accordent sur la mondialisation, l'internationalisation des échanges commerciaux et les problèmes de la sphère sociale et du monde du travail de la sous-région des Caraïbes. Le projet a pour objet d'établir une nouvelle culture des relations entre employeurs et travailleurs et donne accès à une base de données qui vise à diffuser des bonnes pratiques en matière de négociation collective, développement des ressources humaines et amélioration de la productivité des entreprises.</p>
<p>Renforcement des capacités des administrations du travail</p>	<p>S'appuyant sur son expérience et ses connaissances, le BIT a aidé les administrations du travail à élaborer et mettre en œuvre des mécanismes permettant d'améliorer les dispositifs de prévention et l'application des normes dans le monde du travail. Il coopère avec les ministères du travail afin d'aider les services de l'inspection du travail dans leur tâche de divulgation et de diffusion des normes en vigueur, ainsi que dans la fonction de contrôle de l'application de la législation qui est de leur ressort.</p> <p>Comme suite au projet relatif aux principes et droits fondamentaux au travail mis en place dans le contexte de la XIII^e Conférence interaméricaine des ministres du Travail de l'Organisation des Etats américains (projet OEA-CIMT), des évaluations de la situation des administrations du travail de huit pays ainsi que des plans d'action correspondants ont été entreprises entre 2003 et 2005 (Equateur, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago). Ces activités d'appui aux administrations du travail s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de coopération horizontale, utilisant la méthode élaborée par le Programme focal sur le dialogue social, la législation du travail et l'administration du travail (IFP/DIALOGUE) de l'OIT. Le fruit de cette expérience a constitué une importante contribution à l'élaboration du plan d'action de la XIV^e CIMT.</p> <p>Dans le cadre des projets de coopération technique PRODIAC (Tripartisme et dialogue social en Amérique centrale: renforcement des processus de consolidation de la démocratie), RELACENTRO (Liberté syndicale, négociation collective et relations de travail en Amérique centrale et dans les Caraïbes), MATAC (Modernisation des administrations du travail en Amérique centrale, au Belize, au Panama et en République dominicaine), d'importantes réformes ont été entreprises dans les domaines de l'administration du travail en Amérique centrale et dans les Caraïbes (restructuration des systèmes d'inspection du travail en République dominicaine et au Costa Rica, appui à l'élaboration de plans d'action à Trinité-et-Tobago et à Sainte-Lucie, mise en œuvre de plans d'action fondés sur les plans pour l'emploi au Guatemala et en El Salvador, création de réseaux de coopération horizontale, implantation d'une bourse électronique de l'emploi au niveau sous-régional, élaboration d'une série de guides et d'instruments ayant trait aux normes du travail, à la sécurité sociale, et archivage et enregistrement de documents et de plans stratégiques informatiques dans certains pays (El Salvador et Honduras)).</p> <p>Dans trois pays andins (Bolivie, Equateur et Pérou), un programme de renforcement des capacités des administrations du travail (FORSAT) a été mis en œuvre en 2004, sur la base des évaluations réalisées dans le cadre du projet OEA-CIMT. Les activités de renforcement portent sur les domaines déterminés suivants: inspection du travail, secrétariats des services de sécurité et de santé au travail, registres du travail et amélioration des systèmes informatiques des services ministériels. En Equateur, une proposition de réorganisation structurelle et fonctionnelle du ministère du Travail a été faite ainsi qu'une évaluation des registres du travail. Au Pérou, le ministère du Travail a reçu une proposition de renforcement des capacités du système d'inspection du travail.</p> <p>En Argentine, un programme spécifique a été développé pour les services de l'inspection du travail, et en Amérique centrale, au Panama et en République dominicaine, le projet MATAC a abouti à une plus grande professionnalisation des services d'inspection du travail dans les pays de la sous-région. Au Costa Rica, le Conseil consultatif national en matière d'inspection du travail bénéficie d'un appui.</p>

Domaines d'intervention

Avancées et résultats

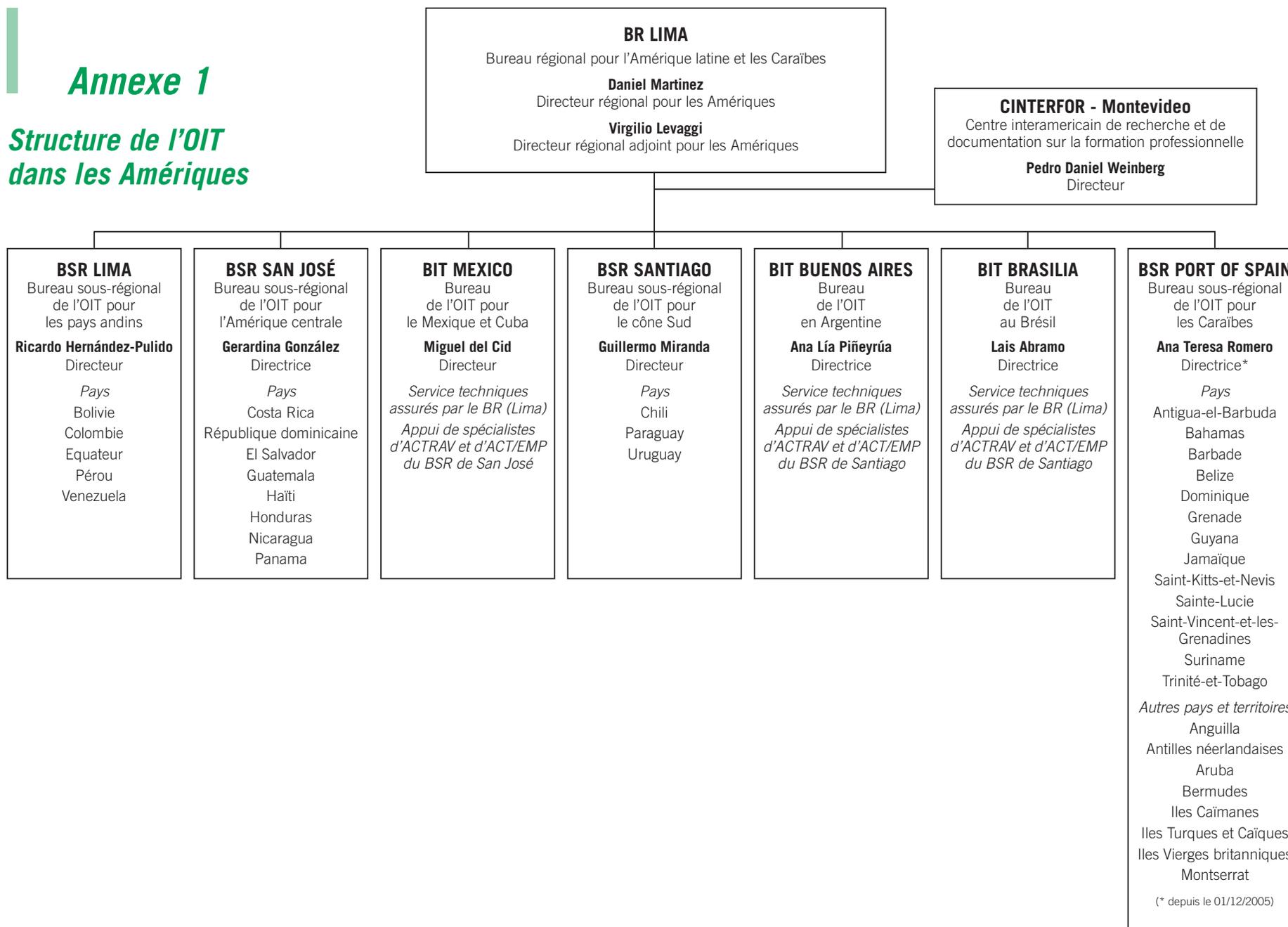
Le projet SIAL (Système d'information et d'analyse relatif au monde du travail) met en œuvre, à partir de 2002, au Panama, un programme d'assistance technique qui vise à renforcer le système statistique du ministère du Travail, en veillant à ce que tous les registres administratifs au niveau national contiennent des données ventilées par sexe. En outre, les ministères du Travail du Honduras, du Costa Rica et du Panama bénéficient de l'aide du bureau sous-régional de l'Amérique centrale et du projet SIAL dans le cadre d'un programme informatique de gestion de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, dans l'optique d'une modernisation des services de l'emploi.



Annexes

Annexe 1

Structure de l'OIT dans les Amériques



Annexe 2

Projets de coopération technique exécutés ou en cours (2002-2006)

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
RLA/05/04/SPA	Promotion de l'emploi des jeunes en Amérique latine	01/07/2005	31/08/2009	Espagne	Contribuer à la mise en œuvre de l'engagement pris dans la Déclaration du Millénaire «de formuler et d'appliquer des stratégies qui donnent aux jeunes partout dans le monde une chance réelle de trouver un travail décent et utile»	Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Honduras, Mexique, Pérou et République dominicaine
CAM/00/10/SPA	Coordination sous-régionale – Amérique centrale	01/01/2001	31/10/2005	Espagne	Promouvoir une prise de conscience des aspects négatifs du travail des enfants et mobiliser des engagements en faveur de son élimination. Elaborer des stratégies nationales d'action pour mettre un terme au travail des enfants en renforçant les mécanismes et les capacités institutionnelles. Apporter une aide directe et intégrée aux enfants, garçons et filles, qui sont astreints au travail afin de les soustraire à l'exploitation grâce à des programmes d'action qui favorisent la participation institutionnelle et la viabilité, en donnant la priorité aux secteurs à hauts risques	Amérique centrale
CAM/95/05/061	Lutte contre le travail des enfants en Amérique centrale	01/05/1998	31/12/2003	Espagne	Prévenir et éradiquer le travail des enfants en Amérique centrale	Amérique centrale
CAM/95/05/062						
CAM/95/05/063						
CAM/95/05/064						
CAM/95/05/065						
LAR/00/05/050	Élimination du travail des enfants dans les mines traditionnelles d'Amérique du Sud (phase I)	01/05/2000	31/05/2004	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans les petites mines traditionnelles de Bolivie, d'Équateur et du Pérou	Bolivie, Équateur et Pérou
RLA/00/50/USA	Liberté syndicale, négociation collective et relations professionnelles en Amérique centrale, au Panama et en République dominicaine (RELACENTRO (phase I))	01/10/2000	30/06/2005	Etats-Unis	Promouvoir des systèmes propres à assurer des relations professionnelles harmonieuses au service d'une société pluraliste, démocratique et respectueuse des droits de l'homme et à améliorer la gouvernance	Amérique centrale, Panama et République dominicaine

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
RLA/00/51/USA	Principes et droits fondamentaux au travail dans le contexte de la Conférence interaméricaine des ministres du Travail de l'Organisation des Etats américains (OEA (phase I))	01/11/2000	30/09/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'application intégrée des principes et droits fondamentaux définis par l'OIT et à l'amélioration de l'emploi et de la situation sociale de la population de la région en appuyant la mise en œuvre du plan d'action dirigé par la Conférence interaméricaine des ministres du Travail	Région
RLA/00/52/USA	Programme de promotion de la coopération entre direction et travailleurs dans les Caraïbes (PROMALCO (phase I))	01/11/2000	30/09/2005	Etats-Unis	Initier un processus de changement qui permette d'améliorer les relations professionnelles dans les Caraïbes et favoriser la coopération, la confiance et l'association des intérêts entre travailleurs et employeurs tout en préservant la compétitivité des entreprises et créer des possibilités de travail décent	Pays des Caraïbes
RLA/00/53/USA	Prévention et élimination du travail des enfants employés comme domestiques en Amérique du Sud	01/01/2001	30/06/2005	Etats-Unis	Contribuer à la prévention et à l'élimination de l'exploitation des enfants travaillant comme domestiques au Brésil, en Colombie, au Paraguay et au Pérou	Brésil, Colombie, Paraguay et Pérou
RLA/00/54/USA	Lutte contre le travail des enfants dans l'agriculture commerciale (phase I)	01/10/2000	30/06/2005	Etats-Unis	Contribuer à la prévention et à l'élimination de l'exploitation des enfants travaillant dans le secteur agricole en Amérique centrale et en République dominicaine par la mise en œuvre effective de cinq plans nationaux	Région
RLA/00/55/USA	Prévention et élimination de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales à la frontière entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay	01/01/2001	31/08/2005	Etats-Unis	Elimination de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et adolescents à la frontière de l'Argentine, du Brésil et du Paraguay	Argentine, Brésil et Paraguay
RLA/01/02/CAN	Identification, prévention et élimination des pires formes de travail des enfants employés comme domestiques en Amérique centrale et en République dominicaine (phase I)	01/05/2001	31/01/2005	Canada	Contribuer à la prévention et à l'élimination des pires formes d'exploitation des enfants travaillant comme domestiques en Amérique centrale et en République dominicaine	Amérique centrale et République dominicaine
RLA/01/03/CAN	Identification, élimination et prévention des pires formes de travail des enfants dans les pays des Caraïbes de langue anglaise ou néerlandaise (phase I)	01/05/2001	31/12/2005	Canada	Contribuer à l'identification, à l'élimination et à la prévention des pires formes d'exploitation des enfants employés comme domestiques par le développement des capacités sous-régionales nécessaires pour la promotion effective et la mise en œuvre de politiques et programmes nationaux donnant effet à la convention n° 182	Bahamas, Barbade, Belize, Guyana, Suriname et Trinité-et-Tobago
RLA/01/07/USA	Système d'information sur les marchés du travail des Caraïbes (CLMIS (phase I))	30/09/2001	30/06/2006	Etats-Unis	Permettre aux responsables politiques de disposer d'informations plus nombreuses et de meilleure qualité sur le marché du travail	Pays des Caraïbes

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
RLA/02/50/USA	Prévention et élimination progressive du travail des enfants dans les petites mines traditionnelles d'Amérique du Sud (phase II)	30/09/2002	30/06/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans les petites mines traditionnelles de Bolivie, d'Equateur et du Pérou	Bolivie, Equateur et Pérou
RLA/02/51/USA	Contribution à la prévention et à l'élimination de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants en Amérique centrale, au Panama et en République dominicaine	30/06/2002	31/01/2006	Etats-Unis	1. Coopération régionale et mise en commun des informations pour prévenir et éliminer l'exploitation sexuelle commerciale des enfants dans la région. 2. Législation nationale, politiques et programmes formulés et en cours dans des pays donnés. 3. Renforcement de l'action communautaire et individuelle pour prévenir l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et aider les victimes	Amérique centrale, Panama et République dominicaine
RLA/02/52/NET	Promotion de l'égalité entre hommes et femmes dans les politiques d'éradication de la pauvreté et de création d'emplois en Amérique latine	01/01/2002	31/03/2005	Pays-Bas	Favoriser l'insertion des femmes sur le marché du travail en leur donnant accès à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité	Honduras, Argentine, Bolivie, Nicaragua, Paraguay et Pérou
RLA/02/53/NET	Programme régional de promotion de l'emploi durable, ouvert à tous, dans les communautés indigènes	01/01/2002	31/03/2005	Pays-Bas	Promouvoir le travail décent dans les micro-entreprises et les petites entreprises et dans l'économie informelle, principalement pour les groupes vulnérables (femmes, jeunes, populations indigènes), par des actions visant à créer des emplois au niveau local	Honduras, Bolivie et Nicaragua
RLA/02/54/CAN	Prévention et élimination des pires formes de travail des enfants employés comme domestiques en Amérique centrale et en République dominicaine (phase II)	01/06/2002	30/06/2005	Canada	Contribuer à la prévention et à l'élimination des pires formes d'exploitation des enfants travaillant comme domestiques en Amérique centrale et en République dominicaine	Amérique centrale et République dominicaine
RLA/02/55/USA	Principes et droits fondamentaux au travail dans le contexte de la Conférence interaméricaine des ministres du Travail de l'Organisation des Etats américains (OEA (phase II))	30/09/2002	31/05/2006	Etats-Unis	Contribuer à l'application intégrée des principes et droits fondamentaux définis par l'OIT et à l'amélioration de l'emploi et de la situation sociale de la population de la région en appuyant la mise en œuvre du plan d'action dirigé par la Conférence interaméricaine des ministres du Travail	Région
RLA/02/56/USA	Liberté syndicale, négociation collective et relations professionnelles en Amérique centrale, au Panama et en République dominicaine (RELACENTRO (phase II))	30/09/2002	30/06/2005	Etats-Unis	Promouvoir des systèmes propres à assurer des relations professionnelles harmonieuses au service d'une société pluraliste, démocratique et respectueuse des droits de l'homme et à améliorer la gouvernance	Amérique centrale, Panama et République dominicaine

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
RLA/02/57/USA	Programme de promotion de la coopération entre direction et travailleurs dans les Caraïbes (PROMALCO (phase II))	01/12/2002	31/10/2005	Etats-Unis	Favoriser dans les relations professionnelles la collaboration entre employeurs et travailleurs	Pays des Caraïbes
RLA/01/07/USA	Système d'information sur les marchés du travail des Caraïbes (CLMIS (phase II))	30/09/2001	30/06/2006	Etats-Unis	Améliorer la collecte et l'exploitation de l'information sur les marchés du travail dans les pays anglophones des Caraïbes et au Suriname	Pays anglophones des Caraïbes
RLA/03/02/CAN	Lutte contre les pires formes de travail des enfants dans les Caraïbes (phase II)	01/04/2003	31/12/2005	Canada	Veiller à ce qu'une action immédiate soit entreprise en faveur des enfants qui sont astreints au travail et notamment de ceux qui sont assujettis aux pires formes d'exploitation	Pays des Caraïbes
RLA/03/03/DAN	Promotion de l'emploi, des entreprises et des économies locales	01/03/2003	31/03/2005	Danemark	Création d'emplois et réduction de la pauvreté par le développement de la petite entreprise et de l'économie locale et par la mise en œuvre de programmes à haute intensité d'emplois	Région
RLA/03/50/USA	Prévention et élimination progressive du travail des enfants dans le secteur agricole en Amérique centrale, au Panama et en République dominicaine (phase II)	30/09/2003	30/06/2006	Etats-Unis	Prévention et élimination du travail dangereux imposé aux enfants dans le secteur agricole en Amérique centrale et en République dominicaine	Isthme centro-américain et République dominicaine
RLA/03/52/UKM	Politiques d'éradication de la pauvreté, de création d'emplois et de promotion de l'égalité entre hommes et femmes dans le secteur informel en Amérique latine (INT/00/M28/UKM)	01/05/2003	31/03/2006	Royaume-Uni	Contribuer à la réduction de la pauvreté et réduire les déficits de travail décent dans l'économie informelle en combattant les discriminations fondées sur le sexe, la race ou l'ethnie dans les stratégies, politiques et programmes d'éradication de la pauvreté et de création d'emplois élaborés et mis en œuvre dans certains pays d'Amérique latine	Brésil et Equateur
RLA/96/01/IDB	Programme régional de renforcement de la formation technique et professionnelle des femmes à bas revenus	01/12/1997	31/03/2005	Banque interaméricaine de développement	Renforcer par des moyens novateurs les politiques de formation professionnelle afin de contribuer à un développement économique et social plus viable et inclusif et à la réduction de la pauvreté	Région
RLA/97/08/DAN	Promotion des techniques à haute intensité de main-d'œuvre dans les investissements publics en Bolivie, en Equateur et au Pérou	23/01/1998	31/03/2005	Danemark	Contribuer à une meilleure utilisation de la main-d'œuvre dans les investissements publics, en favorisant le recours aux petites entreprises locales pour toute une gamme de travaux d'infrastructure	Bolivie, Equateur et Pérou
RLA/99/09/NOR	Education ouvrière en faveur des organisations de travailleurs ruraux en Amérique latine	01/12/1999	31/12/2005	Norvège	Faire mieux connaître aux travailleurs ruraux leurs droits et leurs responsabilités en tant que syndicalistes	Amérique centrale et République dominicaine
RLA/04/51/NET	Programme régional d'emploi durable (phase II)	01/03/2004	28/02/2006	Pays-Bas	Promouvoir le travail décent dans les micro-entreprises et les petites entreprises et dans l'économie informelle, principalement pour les groupes vulnérables (femmes, jeunes, populations indigènes), par des actions éducatives	Honduras, Bolivie, Nicaragua et Pérou

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
RLA/04/52/NET	Education pour le travail, l'emploi et les droits des peuples indigènes en Amérique centrale	01/03/2004	28/02/2006	Pays-Bas	Contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale des peuples indigènes d'Amérique centrale par une stratégie d'action intégrée reposant sur des projets pilotes viables de développement économique, socioculturel et éducatif dans un cadre institutionnel qui doit reconnaître et respecter les droits de ces peuples	Amérique centrale
RLA/04/53/NET	Promotion du travail décent pour les femmes pauvres et les femmes migrantes en Amérique centrale	01/03/2004	28/02/2006	Pays-Bas	Contribuer à l'éradication de la pauvreté et à l'égalité entre hommes et femmes par une amélioration des possibilités d'éducation, d'employabilité et de travail décent offertes aux femmes pauvres et aux migrantes	Région
ARG/02/01/ITA	Programme intégré d'appui à la réactivation de l'emploi en Argentine. Promotion de l'employabilité et de la mobilité des travailleurs et renforcement de l'appui aux micro-entreprises et petites entreprises	01/12/2003	31/03/2007	Italie	Favoriser l'instauration d'une nouvelle culture de compromis social productif entre l'Etat, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs aux niveaux des entreprises, des branches et des secteurs, ce qui est indispensable pour que le système de relations professionnelles repose sur l'idée que l'entreprise est une communauté d'intérêts et pour que la cohésion sociale aille de pair avec le respect des droits des travailleurs et des syndicats	Argentine
BRA/05/50/USA	Contribuer à l'élimination des pires formes de travail des enfants au Brésil. Appui au programme assorti de délais pour l'élimination des pires formes de travail des enfants	30/09/2005	31/08/2008	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination des pires formes de travail des enfants au Brésil	Brésil
BRA/01/01/FRA	Négociation collective et égalité au Brésil	01/02/2002	31/12/2003	France	Renforcer la négociation collective et promouvoir l'égalité dans le monde du travail sans distinction de sexe ou de race	Brésil
BRA/01/50/USA	Lutte contre le travail forcé au Brésil	01/11/2001	31/10/2007	Etats-Unis	Entreprendre des activités visant à éliminer le travail forcé	Brésil
BRA/03/01/USA	Lutte contre la traite des personnes au Brésil	31/03/2003	30/06/2005	Etats-Unis	Combattre la traite des enfants et des femmes destinés à une exploitation sexuelle commerciale au Brésil	Brésil
BRA/03/03/USA	Programme intégré d'action pour combattre la traite des personnes au Brésil	30/09/2003	31/12/2005	Etats-Unis	Etablir, tester et généraliser une méthodologie intégrée pour identifier et réinsérer dans le monde du travail les jeunes victimes d'une exploitation sexuelle commerciale	Brésil
BRA/03/04/USA	Emploi des jeunes au Brésil	30/09/2003	30/09/2005	Etats-Unis	Promouvoir la création d'emplois pour les jeunes au Brésil	Brésil
BRA/03/06/NET	Elaboration d'une politique nationale d'élimination de la discrimination dans l'emploi et la profession et promotion de l'égalité entre les races	01/12/2003	31/03/2006	Pays-Bas	Contribuer au renforcement des politiques publiques dont l'objet est de mettre fin à la discrimination fondée sur la race ou le sexe sur le marché du travail ainsi qu'aux inégalités socio-économiques entre Noirs et Blancs	Brésil

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
BRA/03/50/USA	Elimination des pires formes de travail des enfants au Brésil. Appui au programme assorti de délais BRA/03/50P/USA/BPS/14	30/09/2003	31/12/2006	Etats-Unis	Développer un ensemble coordonné de politiques et programmes pour prévenir et éliminer les pires formes de travail des enfants au Brésil	Brésil
BRA/95/05/050	Lutte contre le travail des enfants dans l'industrie de la chaussure au Brésil	01/01/1996	31/12/2002	Allemagne	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans l'industrie de la chaussure au Brésil	Brésil
BRA/99/05/050	Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants (SIMPOC) au Brésil	01/09/1999	31/01/2005	Etats-Unis	Elaborer et appliquer des instruments statistiques pour mesurer l'ampleur et l'incidence du travail des enfants sous l'angle de l'éducation, de la santé et des revenus familiaux	Brésil
BRA/03/07/BRA	Développement des capacités professionnelles et sociales pour la promotion de l'insertion sociale des travailleurs	31/12/2003	31/12/2007	Brésil	Promouvoir l'insertion sociale et la création de revenus en offrant aux travailleurs et travailleuses des possibilités de qualifications sociales et professionnelles	Brésil
BRA/04/50/USA	Prévention de la traite des personnes du Brésil vers l'Europe et les Etats-Unis	31/12/2003	01/03/2006	Etats-Unis	Contribuer à la prévention de la traite des enfants, des adolescents et des femmes du Brésil vers l'Europe, les Etats-Unis et d'autres destinations et favoriser la réinsertion des victimes de cette traite	Brésil
MEX/05/50/USA	Appui à la prévention et à l'élimination de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et protection des victimes de cette exploitation au Mexique (Addendum)	01/10/2005	30/04/2007	Etats-Unis	Elimination de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales au Mexique	Mexique
MEX/02/01/SPA	Accès des femmes à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité au Mexique	01/05/2003	31/10/2005	Espagne	Contribuer à ce que les femmes participant au projet aient un emploi plus stable et en tirent un meilleur revenu. Améliorer les conditions de sécurité et d'hygiène dans les maquiladoras ainsi que la protection sociale des femmes qui travaillent dans l'économie informelle	Mexique
MEX/02/50/USA	Appui à la prévention et à l'élimination de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et protection des victimes de cette exploitation au Mexique	30/09/2002	31/12/2005	Etats-Unis	Elimination de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales au Mexique	Mexique
BOL/00/07/DAC	Formation de la main-d'œuvre et promotion de la micro-entreprise à l'appui de la stratégie d'éradication de la culture de la coca dans le tropique de Cochabamba	01/01/2000	31/12/2007	Autriche, Italie, Luxembourg, Etats-Unis et Bolivie	Contribuer à consolider et à étendre les options économiques durables qui s'offrent aux producteurs ruraux du tropique de Cochabamba	Bolivie

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
COL/01/50/USA	Programme de prévention et d'élimination du travail des enfants dans les mines artisanales de Colombie	01/09/2001	30/06/2005	Etats-Unis	Elimination du travail des enfants dans les mines artisanales de Colombie	Colombie
COL/01/51/USA	Amélioration des relations professionnelles et promotion de l'égalité économique des femmes en Colombie	01/11/2001	30/09/2005	Etats-Unis	Contribuer au respect des droits au travail, à l'amélioration et au développement des relations professionnelles, et à la création d'emplois de qualité pour les femmes des familles pauvres, à une culture pacifique et concertée des relations collectives et, partant, à l'amélioration de la protection sociale et des conditions de travail et au renforcement de la paix et de la démocratie	Colombie
COL/95/003/01	Appui au programme Colombie/OIT	27/06/1996	31/03/2005	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Promouvoir le renforcement de la démocratie et le respect des droits de l'homme dans le monde du travail, en favorisant la création d'emplois et la réduction de la pauvreté	Colombie
COL/04/50/CAN	Contribution au renforcement de la politique nationale de prévention et d'élimination du travail des enfants en Colombie	01/04/2004	31/07/2006	Canada	Contribuer au renforcement de la politique nationale de prévention et d'élimination du travail des enfants en Colombie	Colombie
COL/04/01/BEL	Appui au programme Colombie/OIT	01/05/2004	31/12/2005	Belgique	Promouvoir le renforcement de la démocratie et le respect des droits de l'homme dans le monde du travail en favorisant la création d'emplois et la réduction de la pauvreté	Colombie
ECU/00/23/050	Eradication du travail des enfants dans la décharge municipale de Santo Domingo, Equateur	17/07/2000	31/12/2004	Espagne	Eliminer le travail des enfants dans la décharge municipale de Santo Domingo de los Colorados	Equateur
ECU/03/50/USA	Appui au programme assorti de délais pour l'élimination des pires formes de travail des enfants en Equateur (2003-2006) (INT/03/P11/USA)	30/09/2003	30/06/2008	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination des pires formes de travail des enfants en Equateur	Equateur
ANT/03/01/ANT	Evaluation financière et actuarielle du programme de sécurité sociale d'Antigua-et-Barbuda	01/08/2004	31/12/2005	Antigua	Appuyer l'évaluation financière et actuarielle des régimes administrés par le programme de sécurité sociale d'Antigua-et-Barbuda	Antigua-et- Barbuda
ARU/03/01/ARU	Evaluation financière et actuarielle des régimes de sécurité sociale gérés par la Social Insurance Bank d'Aruba	01/10/2003	30/06/2005	Aruba	Appuyer l'évaluation financière et actuarielle des régimes administrés par les programmes de sécurité sociale gérés par la Social Insurance Bank d'Aruba	Aruba
ARU/04/01/ARU	Etude des options possibles pour le renforcement durable de la Social Insurance Bank d'Aruba	03/09/2004	31/12/2005	Aruba	Contribuer au renforcement de la Social Insurance Bank d'Aruba à travers l'étude de diverses options	Aruba

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
CAM/99/05/051	Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants (SIMPOC) au Belize	01/10/1999	30/09/2005	Etats-Unis	Elaborer et appliquer des instruments statistiques pour mesurer l'ampleur et l'incidence du travail des enfants sous l'angle de l'éducation, de la santé et des revenus familiaux	Belize
BVI/04/01/BVI	Evaluation financière et actuarielle du système de sécurité sociale des îles Vierges britanniques	15/05/2004	30/06/2005	Iles Vierges britanniques	Appuyer l'évaluation financière et actuarielle du système de sécurité sociale des îles Vierges britanniques	Iles Vierges britanniques
RLA/05/50/CAN	Lutte contre les pires formes de travail des enfants dans les Caraïbes (phase III)	01/03/2005	30/09/2005	Canada	Eliminer les pires formes de travail des enfants dans les Caraïbes	Pays des Caraïbes
JAM/01/50/USA	Programme national de lutte contre le travail des enfants et d'information statistique et de suivi (SIMPOC) en Jamaïque	01/10/2001	01/02/2005	Etats-Unis	Elaborer et appliquer des instruments statistiques pour mesurer l'ampleur et l'incidence du travail des enfants sous l'angle de l'éducation, de la santé et des revenus familiaux	Jamaïque
STL/03/01/STL	Etude de l'éventuelle introduction d'une assurance maladie, d'une assurance chômage et d'un système de retraite pour les agriculteurs	09/03/2003	31/12/2005	Sainte-Lucie	Etudier l'éventuelle introduction d'une assurance maladie, d'une assurance chômage et d'un système de retraite pour les agriculteurs	Sainte-Lucie
RLA/04/56/USA	Programme international Etats-Unis/OIT d'éducation contre le VIH/SIDA dans le monde du travail – une réponse accélérée à Trinité-et-Tobago	01/02/2005	30/06/2008	Etats-Unis	Améliorer la capacité des mandants de l'OIT d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'éducation et de prévention du VIH/SIDA dans le monde du travail et des politiques de lutte contre la stigmatisation et la discrimination	Trinité-et-Tobago
RLA/05/51/CAN	Prévention et élimination des pires formes de travail des enfants employés comme domestiques en Amérique centrale et en République dominicaine (phase III)	01/03/2005	31/01/2006	Canada	Contribuer à la prévention et à l'élimination des pires formes d'exploitation des enfants travaillant comme domestiques en Amérique centrale et en République dominicaine	Amérique centrale et République dominicaine
CAM/99/05/050	Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants (SIMPOC) en Amérique centrale	01/10/1999	30/09/2005	Etats-Unis	Elaborer et appliquer des instruments statistiques pour mesurer l'ampleur et l'incidence du travail des enfants sous l'angle de l'éducation, de la santé et des revenus familiaux	Amérique centrale
CAM/99/05/070	Elimination du travail des enfants dans le secteur du café en Amérique centrale	01/11/1999	31/01/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans le secteur du café en Amérique centrale	Amérique centrale
RLA/01/04/ITA	Prévention et éradication du travail des enfants dans les décharges d'El Salvador, du Guatemala et du Honduras	26/04/2002	30/06/2006	Italie	Prévenir et éliminer le travail des enfants dans les décharges d'El Salvador, du Guatemala et du Honduras	Amérique centrale

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
RLA/98/02/NOR	Renforcement du processus de consolidation de la démocratie par la promotion du tripartisme et du dialogue social en Amérique centrale	01/01/2000	31/03/2005	Norvège	Contribuer à l'amélioration de la démocratie et de la gouvernance en Amérique centrale	Amérique centrale
CAM/95/05/060	Lutte contre le travail des enfants en Amérique centrale	01/05/1998	31/12/2002	Espagne	Prévenir et éliminer le travail des enfants en Amérique centrale	Amérique centrale
COS/05/50/CAN	Lutte contre les pires formes de travail des enfants au Costa Rica (phase II)	01/03/2005	30/09/2005	Canada	Prévenir et éliminer les pires formes de travail des enfants au Costa Rica	Costa Rica
CAM/99/05/052	Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants (SIMPOC) au Costa Rica	01/10/1999	30/09/2005	Etats-Unis	Elaborer et appliquer des instruments statistiques pour mesurer l'ampleur et l'incidence du travail des enfants sous l'angle de l'éducation, de la santé et des revenus familiaux	Costa Rica
COS/02/50/CAN	Activités préparatoires pour l'élimination des pires formes de travail des enfants au Costa Rica. Programme assorti de délais	01/05/2002	31/12/2005	Canada	Contribuer à l'élimination des pires formes de travail des enfants par la création d'un environnement propice à la mise en œuvre d'un programme assorti de délais	Costa Rica
COS/03/01/CAN	Renforcement de la gouvernance de l'administration du travail au Costa Rica (FOALCO (phase I))	01/04/2003	30/06/2005	Canada	Contribuer à l'application et au respect de la législation, des principes et des droits au travail conformément à l'accord conclu dans ce domaine par le Costa Rica et le Canada	Costa Rica
COS/03/03/CAN	Lutte contre les pires formes de travail des enfants au Costa Rica – Appui au programme assorti de délais pour l'élimination des pires formes de travail des enfants au Costa Rica (phase II)	01/04/2003	31/12/2005	Canada	Contribuer à l'élimination des pires formes de travail des enfants au Costa Rica	Costa Rica
COS/99/05/050	Elimination du travail des enfants dans le secteur du café au Costa Rica	01/11/1999	31/01/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans le secteur du café au Costa Rica	Costa Rica
COS/04/01/CAN	Renforcement de l'administration du travail au Costa Rica. Promotion et respect des droits et conditions des travailleurs au Costa Rica (FOALCO (phase II))	01/04/2004	31/03/2006	Canada	Promouvoir les droits des travailleurs et leurs conditions de travail au Costa Rica	Costa Rica
CAM/99/05/053	Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants (SIMPOC) en République dominicaine	01/10/1999	30/09/2005	Etats-Unis	Elaborer et appliquer des instruments statistiques pour mesurer l'ampleur et l'incidence du travail des enfants sous l'angle de l'éducation, de la santé et des revenus familiaux	République dominicaine
DOM/00/50/USA	Elimination du travail des enfants dans la production de tomates en République dominicaine	01/08/2000	30/06/2005	Etats-Unis	Prévenir et éliminer le travail des enfants dans les champs de tomates	République dominicaine

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
DOM/01/50/USA	Activités préparatoires pour le programme assorti de délais. Elimination des pires formes de travail des enfants en République dominicaine	01/09/2001	31/07/2005	Etats-Unis	Développer un ensemble coordonné de politiques et programmes pour prévenir et éliminer les pires formes de travail des enfants en République dominicaine	République dominicaine
DOM/02/50/USA	Amendement concernant la traite des enfants et des adolescents dans le projet d'appui au programme assorti de délais pour l'élimination des pires formes de travail des enfants en République dominicaine	30/09/2002	31/01/2006	Etats-Unis	Développer un ensemble coordonné de politiques et programmes pour prévenir et éliminer les pires formes de travail des enfants en République dominicaine	République dominicaine
DOM/99/05/050	Elimination du travail des enfants dans le secteur du café en République dominicaine	01/11/1999	31/01/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans le secteur du café en République dominicaine	République dominicaine
ELS/00/05/060	Elimination du travail des enfants dans le secteur pyrotechnique en El Salvador	01/04/2000	30/06/2005	Etats-Unis	Eliminer le travail des enfants dans le secteur pyrotechnique en El Salvador	El Salvador
ELS/01/50/USA	Programme assorti de délais en El Salvador	01/01/2002	30/09/2006	Etats-Unis	Développer un ensemble coordonné de politiques et programmes pour prévenir et éliminer les pires formes de travail des enfants en El Salvador	El Salvador
ELS/02/02/USA	Projet d'éducation à l'appui du programme assorti de délais en El Salvador	03/04/2002	31/03/2007	Etats-Unis	Développer un ensemble coordonné de politiques et programmes pour prévenir et éliminer les pires formes de travail des enfants en El Salvador	El Salvador
ELS/99/05/050	Elimination du travail des enfants dans le secteur du café en El Salvador	01/11/1999	31/01/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans le secteur du café en El Salvador	El Salvador
GUA/00/50/USA	Elimination progressive du travail des enfants pour la production de brocolis	01/10/2000	30/06/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans la production de brocolis à San Rafael Chilasco, Salama, Baja Verapaz, par l'éducation et l'offre d'autres possibilités	Guatemala
GUA/01/51/USA	Elimination progressive du travail des enfants pour la production de gravier à Retalhuleu, Guatemala	01/09/2001	30/06/2006	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans la production de gravier à Retalhuleu, Guatemala	Guatemala
GUA/03/50/USA	Prévention et élimination progressive du travail des enfants dans l'industrie pyrotechnique du Guatemala (phase II)	30/09/2003	31/10/2006	Etats-Unis	Prévenir et éliminer le travail des enfants dans l'industrie pyrotechnique au Guatemala	Guatemala
GUA/99/05/050	Prévention et élimination progressive du travail des enfants dans l'industrie pyrotechnique du Guatemala (phase I)	01/06/1999	31/01/2005	Etats-Unis	Prévenir et éliminer le travail des enfants dans l'industrie pyrotechnique au Guatemala	Guatemala

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
GUA/99/05/060	Élimination du travail des enfants dans le secteur du café au Guatemala	01/11/1999	31/01/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans le secteur du café au Guatemala	Guatemala
HAI/01/001/01	UNDP/HAI/01/001/01 – Appui à la collaboration nationale pour l'intégration des politiques économiques et sociales	01/06/2001	31/12/2004	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Collaborer à l'intégration des politiques économiques et sociales	Haïti
HAI/03/01/CAN	Prévention de l'exploitation des enfants employés comme domestiques en Haïti (phase I)	01/04/2003	30/06/2005	Canada	Prévenir et éliminer l'exploitation des enfants travaillant comme domestiques en Haïti	Haïti
HAI/99/01/USA	Amélioration des conditions de travail dans le secteur de l'assemblage en Haïti	30/09/1999	31/03/2005	Etats-Unis	Améliorer les conditions de travail et de vie dans le secteur de l'assemblage	Haïti
HAI/99/05/050	Lutte contre l'exploitation des enfants travaillant comme domestiques en Haïti	01/01/1999	04/10/2004	Etats-Unis	Entreprendre des activités visant à éviter que des enfants ne soient employés comme domestiques dès leur plus jeune âge, soustraire aux travaux à hauts risques et à l'exploitation ceux qui y sont soumis et rendre leurs droits à ceux qui ont atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi	Haïti
HAI/04/50/CAN	Élimination et prévention des pires formes de travail des enfants en Haïti (phase II)	26/04/2004	30/06/2006	Canada	Contribuer à l'élimination du travail des enfants et notamment de ses pires formes en Haïti	Haïti
HON/00/50/USA	Prévention et élimination du travail des enfants dans les champs de melons au Honduras	01/10/2000	30/09/2005	Etats-Unis	Contribuer à la prévention et à l'élimination du travail dangereux auquel sont assujettis les enfants dans les champs de melons du Honduras	Honduras
HON/02/50/NET	Extension de la couverture sociale au Honduras au profit des exclus et des plus pauvres	01/01/2002	31/12/2004	Pays-Bas	Contribuer à l'extension de la couverture sociale au Honduras	Honduras
HON/99/05/050	Élimination du travail des enfants dans le secteur du café au Honduras	01/11/1999	31/01/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans le secteur du café au Honduras	Honduras
HON/04/50/NET	Extension de la couverture sociale au Honduras	01/03/2004	28/02/2006	Pays-Bas	Contribuer à l'extension de la couverture sociale au Honduras	Honduras
CAM/99/05/057	Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants (SIMPOC) au Nicaragua	01/10/1999	30/09/2005	Etats-Unis	Élaborer et appliquer des instruments statistiques pour mesurer l'ampleur et l'incidence du travail des enfants sous l'angle de l'éducation, de la santé et des revenus familiaux	Nicaragua
NIC/00/05/050	Prévention et élimination du travail des enfants dans l'agriculture commerciale du département de Chontales	04/04/2000	30/06/2005	Etats-Unis	Prévenir et éliminer le travail des enfants dans l'agriculture et l'élevage	Nicaragua

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
NIC/00/50/USA	Elimination du travail des enfants dans la décharge La Chureca, département de Managua, Nicaragua	01/10/2000	30/09/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination de l'une des pires formes de travail des enfants au Nicaragua, à savoir le travail dans les décharges	Nicaragua
NIC/01/01/LUX	Promotion de l'emploi et de la création de revenus par le recours aux méthodes de travail à haute intensité de main-d'œuvre	01/07/2001	30/09/2005	Luxembourg	Contribuer à la réduction de la pauvreté des ruraux par la création d'emplois pour l'exécution d'ouvrages d'infrastructure et dans le cadre de projets de développement local; à cette fin, on favorisera le recours aux micro-entreprises et aux petites entreprises ainsi que l'utilisation des ressources locales, notamment humaines	Nicaragua
NIC/99/05/050	Elimination du travail des enfants dans le secteur du café au Nicaragua	01/11/1999	31/01/2005	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination du travail des enfants dans le secteur du café au Nicaragua	Nicaragua
PAN/02/50/USA	Lutte contre les pires formes de travail des enfants au Panama (programmes par pays)	30/09/2002	30/04/2006	Etats-Unis	Contribuer à l'élimination des pires formes de travail des enfants au Panama	Panama
CHI/05/50/CAN	Prévention et élimination de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants au Chili (phase II)	01/03/2005	30/09/2005	Canada	Interventions destinées à prévenir et éliminer l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et adolescents	Chili
CHI/02/01/CHI	Développement d'un modèle pour la projection financière des régimes de pensions au Chili	01/07/2003	31/01/2005	Chili	Aide au gouvernement pour la réalisation d'un modèle qui permette d'analyser la situation financière des systèmes de pensions au Chili afin qu'il soit possible d'examiner l'extension effective de la couverture des revenus dans le cas des adultes majeurs, des handicapés et des titulaires d'une pension de survivant, améliorant ainsi les modalités futures de la protection sociale de la population visée	Chili
CHI/02/50/CAN	Projet de prévention et d'élimination de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants au Chili	01/06/2002	30/12/2005	Canada	Entreprendre des activités visant à prévenir et éliminer l'exploitation sexuelle des enfants et adolescents à des fins commerciales	Chili
LAR/99/03/050	Eradication de l'exploitation sexuelle des enfants à Carthagène	01/01/1999	31/12/2004	Espagne	Contribuer à l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales	Colombie
LAR/99/03/051	Eradication de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants	01/01/1999	31/12/2004	Espagne	Contribuer à l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales	Argentine, Chili, Brésil, Paraguay, Uruguay
RLA/01/08/SPA	Promotion de la sécurité et de la santé au travail des ouvriers du bâtiment dans les pays du MERCOSUR et au Chili	01/06/2002	31/12/2005	Espagne	Contribuer à l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs du bâtiment dans le cône Sud	Argentine, Chili, Brésil, Paraguay, Uruguay

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
RLA/01/10/SPA	Les syndicats et le travail décent à l'heure de la mondialisation en Amérique latine	01/01/2002	31/12/2005	Espagne	Renforcer les organisations syndicales des pays du MERCOSUR, plus le Chili, et de certains pays andins (Pérou, Venezuela, Colombie), en vue d'une participation active à la construction démocratique des relations professionnelles en créant les capacités nécessaires à la proposition de solutions et d'alternatives dans différents domaines (emploi, protection sociale et économique, santé, milieu de travail, formation professionnelle)	Argentine, Chili, Brésil, Colombie, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela
RLA/01/50/SPA	Deuxième phase – Coordination sous-régionale Amérique du Sud	01/01/2002	31/01/2006	Espagne	L'IPEC vise à consolider, avec les responsables de l'Etat, les organismes de développement bilatéraux ou multilatéraux, et la société civile une dynamique qui devrait permettre d'éliminer totalement le travail des enfants dans la région. Vu qu'il s'agit d'une entreprise très ambitieuse et vu les limites de temps et d'argent, il a été décidé de viser la réduction et non l'éradication du travail des enfants, même si l'éradication demeure le but ultime	Argentine, Chili, Brésil, Colombie, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela
RLA/01/51/SPA	Coordination sous-régionale du Programme IPEC pour l'Amérique centrale, le Panama, la République dominicaine et Haïti	01/01/2002	31/12/2005	Espagne	Promouvoir une prise de conscience des aspects négatifs du travail des enfants et mobiliser des engagements en faveur de son élimination. Elaborer des stratégies nationales d'action pour mettre un terme au travail des enfants en renforçant les mécanismes et les capacités institutionnelles. Apporter une aide directe et intégrée aux enfants, garçons et filles, qui sont astreints au travail afin de les soustraire à l'exploitation grâce à des programmes d'action qui favorisent la participation institutionnelle et la viabilité, en donnant la priorité aux secteurs à hauts risques	Amérique centrale, Panama, République dominicaine et Haïti
RLA/02/07/SDC	Renforcement du site Web CINTERFOR/OIT	01/11/2002	30/06/2005	Suisse	Contribuer à la fourniture d'informations actualisées en anglais sur le développement de la formation professionnelle aux institutions compétentes du secteur ainsi qu'à d'autres entités avec lesquelles elles coopèrent dans tous les pays du continent et dans le monde	Uruguay
RLA/98/03/PAN	Système d'information et d'analyse des marchés du travail (SIAL)	01/01/1999	30/06/2006	Panama	Contribuer au renforcement de la capacité opérationnelle de l'OIT, des organismes des Etats Membres de la région qui produisent des statistiques sur le travail et la situation sociale et des organisations d'employeurs et de travailleurs	Région

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
RLA/99/04/SPA	Promotion de la stabilité de l'emploi	01/07/1999	31/03/2005	Espagne	Promouvoir la stabilité de l'emploi en vue d'améliorer le bien-être des salariés et d'asseoir la paix sociale, ce qui permettra aussi d'attirer les investissements productifs et de faire augmenter la productivité du travail	Argentine, Equateur, Paraguay, Pérou
RLA/03/10/SDC	Amélioration du site Web CINTERFOR/OIT (phase II)	01/12/2003	31/12/2005	Suisse	Améliorer la capacité des établissements de formation et des acteurs sociaux de l'Amérique latine et des Caraïbes d'exécuter des politiques novatrices, justes et de bonne qualité. Promouvoir à cette fin l'accès à l'information et à la documentation sur l'orientation, le progrès et les expériences réussies dans le domaine de la formation professionnelle dans la région et dans le monde ainsi que l'exploitation de ces données	Uruguay
RLA/04/50/NET	Prévention et élimination de l'exploitation des enfants employés comme domestiques au Nicaragua et au Honduras par des programmes d'éducation et de formation	01/03/2004	28/02/2006	Pays-Bas	Contribuer à la prévention et à l'élimination des pires formes de travail des enfants au Nicaragua et au Honduras par des initiatives éducatives	Honduras, Nicaragua
RLA/02/06/SPA	Renforcement des mécanismes institutionnels de dialogue social	01/03/2004	30/04/2006	Espagne	Contribuer à la consolidation des processus de dialogue par la reconnaissance, la relation et le consensus entre l'Etat et les partenaires sociaux par la création et le renforcement de structures diverses de participation démocratique qui permettent de traiter toutes sortes de questions socio-économiques d'intérêt commun	Argentine, Chili, Brésil, Equateur, Mexique, Pérou
RLA/03/09/SPA	Renforcement des services des administrations du travail	01/03/2004	28/02/2006	Espagne	Renforcer les services des administrations du travail afin de favoriser le respect des normes du travail, de rendre plus efficaces les politiques de l'emploi et de faire bénéficier un plus grand nombre de citoyens de la protection sociale, y compris les travailleurs de l'économie informelle	Bolivie, Equateur et Pérou
RLA/03/53/USA	Programme d'éducation dans le monde du travail pour prévenir le VIH/SIDA dans les pays anglophones des Caraïbes	10/09/2003	30/06/2007	Etats-Unis	Améliorer la capacité des mandants de l'OIT d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'éducation et de prévention du VIH/SIDA dans le monde du travail et des politiques de lutte contre la stigmatisation et la discrimination	Belize, Guyana, Barbade et Jamaïque
RLA/04/55/USA	Elimination de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et adolescents à la frontière entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay (phase II)	30/09/2004	31/10/2005	Etats-Unis	Elimination de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et adolescents à la frontière entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay	Argentine, Brésil et Paraguay

Code	Titre	Démarrage	Achèvement	Donateur	Objectif	Couverture géographique
RLA/04/54/USA	Prévention et élimination du travail des enfants employés comme domestiques et de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants au Chili, en Colombie, au Paraguay et au Pérou	30/09/2004	31/12/2007	Etats-Unis	Elimination de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et adolescents à la frontière entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay	Chili, Colombie, Paraguay et Pérou
URU/01/01/URU	Egalité de chances des femmes en matière d'emploi et de protection sociale	10/05/2001	31/12/2007	Uruguay	Evaluer et renforcer sur les plans technique et méthodologique l'exécution du programme du ministère du Travail qui vise à promouvoir l'égalité des chances dans le domaine de l'emploi et de la protection sociale et rendre viables l'installation, le fonctionnement et l'administration de son organe d'exécution	Uruguay
URU/03/01/ITA	Amélioration de l'emploi par l'appui à la création et au développement des micro-entreprises et des petites entreprises dans le cadre de stratégies de développement économique local (projet REDEL)	01/01/2004	31/12/2005	Italie	Contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique et de l'emploi par des initiatives de développement économique local	Uruguay

Annexe 3

Liste des publications du BIT pour les Amériques, 2002-2005

CD-Rom

Titre	Année de publication
Dimensiones de la productividad del trabajo en las empresas de América Latina. Un estudio comparativo de Argentina, México, Panamá y Perú	2005
PROMALCO Products: Tools for the High Road to Productivity & Competitiveness	2005
Reforma económica, productividad y mercado laboral en América Latina. Un estudio comparativo de Argentina, México, Panamá y Perú	2005
Resumen de la Memoria 2002/2005 del proyecto «Los sindicatos y el trabajo decente en la era de la globalización en América Latina»	2005
Con ojos de niña: Una mirada a la prensa uruguaya. Análisis cuantitativo y cualitativo de la prensa escrita	2004
Historias de lavar y planchar	2004
La base de datos como herramienta para el diagnóstico y monitoreo del proyecto subregional de prevención y eliminación del trabajo infantil doméstico en hogares de terceros en Sudamérica	2004
No al trabajo infantil doméstico. Programa de comunicación para la eliminación progresiva del trabajo infantil doméstico y mejora de las condiciones de los adolescentes trabajadores domésticos	2004
Panorama Laboral 2004 América Latina y el Caribe	2004
Sistema de Información Regional sobre Trabajo Infantil – SIRTI, Centroamérica, Panamá, República Dominicana, México y Haití 2004. Programa Internacional para la Erradicación del Trabajo Infantil	2004
Tools for improving Productivity & Competitiveness – A compilation of PROMALCO Products	2004
Gestión de calidad y equidad de género. Una aplicación práctica en la industria maquiladora de la confección	2003
Sistema de Información Regional sobre Trabajo Infantil – SIRTI	2003
Alto al trabajo infantil	2002
Informe global sobre trabajo infantil	2002
La OIT y la lucha contra el trabajo infantil	2002
Programa de prevención y eliminación de la explotación sexual comercial de niñas, niños y adolescentes en la frontera Paraguay-Brasil	2002
Programa modular de capacitación e información sobre género, pobreza y empleo	2002
Proyecto de prevención y eliminación del trabajo infantil doméstico en hogares de terceros en Sudamérica	2002
Sistema de Información Regional sobre Trabajo Infantil – SIRTI. La experiencia de la erradicación del trabajo infantil en América del Sur	2002

Documents de travail

Titre	Année de publication
Nº 200 Seguridad y salud en el trabajo de la construcción: experiencia brasileña y panorama internacional	2005
Nº 199 Buenas prácticas de relaciones laborales en las Américas / Good Labour Relations in the Americas	2005
Nº 198 Situación actual comparada de las relaciones laborales en el sector público de nueve países de América Latina y América Central	2005
Nº 197 Análisis de las políticas y programas sociales en Guatemala	2005
Nº 196 Diagnóstico y propuesta de fortalecimiento del Consejo Nacional de Trabajo y Promoción del Empleo	2005
Nº 195 Estudio financiero-actuarial y de la gestión de EsSalud Perú: análisis y recomendaciones técnicas	2005
Nº 194 Enganche y servidumbre por deudas en Bolivia	2005
Nº 193 Trabajo forzoso en la extracción de la madera en la Amazonía peruana	2005
Nº 192 La aplicación de los principios y derechos fundamentales en el trabajo en Perú, en el contexto de la integración regional	2005
Nº 191 Estudio de la explotación sexual comercial infantil y adolescente en Chile	2005
Nº 190 Evaluación temática regional: Trabajo infantil en la segregación y gestión de residuos sólidos urbanos en América Latina y el Caribe	2004
Nº 189 Análisis de las políticas y programas sociales en Chile: La acción pública para prevenir y combatir el trabajo de niños, niñas y adolescentes	2004
Nº 188 Análisis de las políticas y programas sociales en Paraguay: La acción pública para prevenir y combatir el trabajo de niños, niñas y adolescentes	2004
Nº 187 Participación de los trabajadores en materia de salud y seguridad en el trabajo en Argentina	2004
Nº 186 Análisis de las políticas y programas sociales en Uruguay: La acción pública para prevenir y combatir el trabajo de niños, niñas y adolescentes	2004
Nº 185 Visión regional de las legislaciones de Centroamérica, Panamá y República Dominicana en materia de trabajo infantil	2004
Nº 184 Estudio comparado de las legislaciones de América Central y República Dominicana en materia de trabajo infantil doméstico	2004
Nº 183 Análisis y recomendaciones para la mejor regulación y cumplimiento de la normativa nacional e internacional sobre trabajo de niños, niñas y adolescentes en Paraguay	2004
Nº 181 Buenas prácticas para el reconocimiento del derecho de los trabajadores a la libre circulación en el MERCOSUR	2004
Nº 180 El dilema de la seguridad en el Cono Sur	2004
Nº 179 La situación de los trabajadores de la economía informal en el Cono Sur y el área andina	2003
Nº 178 El desafío de la solidaridad. Condiciones de vida y de trabajo de los migrantes peruanos en Chile	2003
Nº 177 Uruguay: negociación colectiva y equidad de género (1996-2000)	2003
Nº 176 Memorias del 2.º Congreso contra la explotación sexual comercial infantil, Centroamérica, Belice, México, Panamá y República Dominicana	2003
Nº 175 Paquete básico de información sobre explotación sexual comercial infantil	2003
Nº 174 El Consejo Económico y Social Vasco – Una realidad en marcha	2003
Nº 173 Análisis y recomendaciones para la mejor regulación y cumplimiento de la normativa nacional e internacional sobre el trabajo infantil y adolescente en Uruguay	2003
Nº 172 Normativa nacional e internacional sobre el trabajo de los niños, niñas y adolescentes en Chile	2003
Nº 171 Análise e Recomendações para a Melhor Regulamentação e Cumprimento da Normativa Nacional e Internacional sobre o Trabalho de Crianças e Adolescentes no Brasil	2003
Nº 170 Legislación comparada sobre trabajo adolescente doméstico. El caso de Brasil, Paraguay, Colombia y Perú	2003
Nº 169 Guía para la implantación de un sistema de inspección y monitoreo del trabajo infantil en los países del MERCOSUR y Chile	2003
Nº 168 O trabalho infantil doméstico nas cidades de Belém, Belo Horizonte e Recife	2003
Nº 167 Análisis de las políticas y programas sociales en Ecuador	2003
Nº 166 Erradicación gradual del trabajo infantil a través de las organizaciones de empleadores	2002

Titre	Année de publication
Nº 165 Políticas activas de empleo en Uruguay durante los años noventa	2002
Nº 164 Mercado laboral en Paraguay	2002
Nº 163 La invisibilidad del trabajo infantil doméstico en hogares de terceros en Colombia. Diagnóstico sociocultural, económico y legislativo	2002
Nº 162 Invisible y sin derechos: Aproximación al perfil del trabajo infantil doméstico en el Perú	2002
Nº 161 El mercado de trabajo en la estrategia de reducción de la pobreza en Guatemala: Desafíos y lineamientos para la acción	2002
Nº 160 Evaluación rápida sobre trabajo doméstico en hogares de terceros en Paraguay	2002
Nº 159 Análisis de la política nacional frente al trabajo infantil en Colombia 1995-2002	2002
Nº 158 El trabajo decente y el sector informal en los países del Istmo Centroamericano	2002
Nº 157 Generación de empleo e ingresos para mujeres pobres andinas. Experiencias en el Perú	2002
Nº 156 Generación de empleo e ingresos para las mujeres pobres andinas. Experiencias en el Ecuador	2002
Nº 155 Bolivia, trabajo infantil en la zafra de la caña de azúcar: Una evaluación rápida	2002
Nº 154 Présentation analytique de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT)	2002
Nº 153 América: El diálogo social y los actuales procesos de cambios económicos y tecnológicos	2002
Nº 152 Dimensión social de la integración y la modernización de la administración laboral. Experiencia del CARICOM	2002
Nº 151 Sistemas de protección a desempleados en los países de la OEA	2002
Nº 150 Políticas de capacitación laboral en los países de la OEA	2002
Nº 149 Justicia laboral y medios alternativos de solución de conflictos colectivos e individuales del trabajo	2002
Nº 148 Inspección del trabajo en el marco de la modernización de la Administración del Trabajo	2002
Nº 147 Reformas laborales y procesos de integración en los países de la OEA: 1980-2000	2002
Nº 146 Dimensión social de la globalización y de los procesos de integración	2002
Nº 145 Condiciones de trabajo, seguridad y salud ocupacional en la minería del Perú	2002
Nº 144 Patrones de participación en el mercado laboral de los trabajadores del Gran Buenos Aires	2002

Livres

Titre	Année de publication
Uruguay: Empleo y protección social. De la crisis al crecimiento	2005
Trabajo infantil rural en Canindeyu, Paraguay	2005
Trabajo Infantil en la agricultura desde una perspectiva de género. Estudio de casos: Costa Rica, Guatemala, Nicaragua y República Dominicana	2005
Trabajo doméstico remunerado en Paraguay	2005
Reforma económica, productividad y mercado laboral en América Latina. Un estudio comparativo de Argentina, México, Panamá y Perú	2005
Proyecto de ley: Reforma procesal laboral en Costa Rica, versión final. Acto de entrega del Proyecto de ley de reforma al Código de Trabajo en Costa Rica, por parte del Presidente de la Corte Suprema de Justicia a la Presidencia de la República	2005
Promover los principios y derechos fundamentales a través del diálogo social	2005
Programa de Gestión Empresarial con Enfoque de Género – PROFEM. Informe final de evaluación interna	2005
Nuevos desafíos en el combate del trabajo infantil por medio de la escolaridad en América Central, América del Sur y República Dominicana	2005
Nuestros derechos y obligaciones laborales. Capacitación básica. Nicaragüenses trabajando por un mejor futuro con equidad laboral entre hombres y mujeres	2005
Nuestros derechos y obligaciones laborales básicos. Manual de capacitación. Hombres y mujeres hondureños trabajando por el desarrollo del país y la equidad laboral	2005

Titre	Année de publication
Novos desafios no combate ao trabalho infantil por meio da escolaridade na América Central, América do Sul e República Dominicana	2005
Niñas, niños adolescentes. Los riesgos de un trabajo invisible para el propio hogar	2005
Ni por todo el oro del mundo. Aventuras del capitán defensa	2005
New challenges in combatting child labour through schooling in Central America, South America and the Dominican Republic	2005
Negociación colectiva y relaciones laborales con enfoque de género	2005
Necesarias, invisibles, discriminadas. Las trabajadoras del servicio doméstico en Paraguay	2005
Microempresas asociativas y de servicios. Manual para la formación de asociatividad empresarial	2005
Materiales de sensibilización para prevenir y eliminar el trabajo infantil en comunidades mineras artesanales. Conversando con los docentes acerca del trabajo infantil. Guía introductoria	2005
Materiales de sensibilización para prevenir y eliminar el trabajo infantil en comunidades mineras artesanales. Manual de técnicas de comunicación	2005
Materiales de sensibilización para prevenir y eliminar el trabajo infantil en comunidades mineras artesanales. Conversando con los padres acerca del trabajo infantil: reflexiones para el cambio	2005
Materiales de sensibilización para prevenir y eliminar el trabajo infantil en comunidades mineras artesanales. Conversando con los docentes acerca del trabajo infantil: reflexiones para el cambio	2005
Manual para la gestión municipal del desarrollo económico local	2005
Manual para el diseño, desarrollo y evaluación de ferias locales	2005
Manual de capacitación para profesionales de la industria turística sobre la prevención y protección de niñas, niños y adolescentes contra la explotación sexual comercial en México. Parte 1. Manual del facilitador/a; Parte 2. Guión de sesiones	2005
Luces y huellas para salir del socavón. Buenas prácticas y lecciones aprendidas. Minería de pequeña escala, desarrollo sostenible y eliminación del trabajo infantil	2005
La comunicación como herramienta de transformación social para la prevención y erradicación del trabajo infantil – Programa de comunicación para la prevención y eliminación del trabajo infantil doméstico y mejora de las condiciones laborales de las y los	2005
La administración de obras intensivas en mano de obra hechas por contrato. Guía práctica	2005
Igualdad de género y trabajo infantil: Una herramienta participativa para facilitadores	2005
Guía para la prevención y detección de niños, niñas y adolescentes escolares en riesgo o víctimas de la explotación sexual comercial	2005
Guía para la elaboración de las memorias referentes a los Convenios núms. 138 y 182 de la OIT	2005
Guía introductoria	2005
Género y los Convenios de la OIT, núms. 100, 111, 156 y 183	2005
Generando trabajo decente en el MERCOSUR. Empleo y estrategia de crecimiento	2005
Fortalecimiento a familias con niños, niñas y jóvenes trabajadores. Un camino para la prevención y erradicación del trabajo infantil en Colombia	2005
Explotación sexual comercial. Propuestas de trabajo para una atención integral a las personas menores de edad víctimas	2005
Explotación entre cuatro paredes: investigación sobre trabajo infantil doméstico	2005
Estudios sobre el trabajo infantil en la legislación dominicana	2005
Estudio sobre la aplicación de la libertad sindical y el reconocimiento efectivo del derecho de negociación colectiva en El Salvador	2005
Estudio para la determinación de línea de base: Trabajo infantil y adolescente peligroso en áreas urbanas de los distritos de Panamá y San Miguelito de la provincia de Panamá	2005
Estudio jurídico-penal relativo a la explotación sexual comercial infantil en el estado de Guerrero. Fundamentos jurídico-penales y político-criminales para su prevención y sanción	2005
Estudio jurídico-penal relativo a la explotación sexual comercial infantil en el estado de Baja California	2005
Estudio jurídico penal relativo a la explotación sexual comercial infantil en el estado de Jalisco	2005
Enfoques e instrumentos metodológicos para la promoción municipal del desarrollo económico local	2005

Titre	Année de publication
Educación: Estrategia de prevención del trabajo infantil en la zona del Valle del Río Aputímac Ene (VRAE)	2005
Dimensiones de la productividad del trabajo en las empresas de América Latina. Un estudio comparativo de Argentina, México, Panamá y Perú	2005
Conversando con los líderes y autoridades locales acerca del trabajo infantil: reflexiones para el cambio	2005
Conversando con los adolescentes acerca del trabajo infantil: reflexiones para el cambio	2005
Contribuir a la prevención y erradicación del trabajo infantil y protección del trabajador adolescente desde la inspección del trabajo. Manual de formación	2005
Construir futuro, invertir en la infancia. Estudio económico de los costos y beneficios de erradicar el trabajo infantil en los países andinos	2005
Construir futuro, invertir en la infancia. Estudio económico de los costos y beneficios de erradicar el trabajo infantil en Iberoamérica	2005
Construir futuro, invertir en la infancia. Estudio económico de los costos y beneficios de erradicar el trabajo infantil en los países del Cono Sur	2005
Construir futuro con trabajo decente. Manual de formación para docentes	2005
Colombia Dinámica Laboral 1994-2003	2005
Chile solidario y los desafíos de la igualdad	2005
Buenas prácticas y lecciones aprendidas sobre trabajo infantil y adolescente doméstico en América Central y República Dominicana: una perspectiva de género	2005
Breve descripción del régimen legal para el trabajo infantil y adolescente doméstico en Guatemala: análisis de la legislación nacional e internacional	2005
Bitácora de un sueño. Sistematización del proyecto redes sociales para la prevención de la explotación sexual comercial infantil (ESCI), a través de un programa de formación en cinco ciudades piloto de Colombia	2005
Avances del Tercer plan nacional para la erradicación del trabajo infantil y la protección del trabajo juvenil 2003-2006. Informe 2004	2005
Armando el puzzle: ¿cómo construir una estrategia exitosa para su empresa?	2005
Una ventana al trabajo infantil doméstico. La experiencia en Colombia	2004
Un mundo de emociones y colores. Relato de las experiencias de desarrollo personal con niñas y adolescentes de Kuñata I Roga, y reflexión con personas que trabajan directamente en la prevención del trabajo infantil doméstico en Paraguay	2004
Travesía travesía. Rumbos y rutas para alejarse del trabajo infantil	2004
Transformando sentires. Talleres de sensibilización para la prevención y erradicación del trabajo infantil	2004
Trabajo infantil en la Central de Abastos de Bogotá, Corabastos. Diagnóstico general de la situación (Proyecto de prevención y erradicación del trabajo infantil en la Central de Abastos – Corabastos de Bogotá)	2004
Trabajo infantil doméstico. Una reflexión sobre esta práctica «Toda niña y todo niño tienen derecho a crecer qal amparo de su familia» (guía para uso del rotafolio)	2004
Trabajo infantil doméstico en Paraguay: carpeta didáctico-educativa para docentes	2004
Tasas de productividad – Para la construcción basada en mano de obra	2004
Sobre redes y activos – Efectos e impactos de los programas intensivos en empleo	2004
Sistema de pensiones de Chile en el contexto mundial y de América Latina: Evaluación y desafíos	2004
Sin pala y con alas. Sistematización del proyecto de prevención y erradicación del trabajo infantil en la minería artesanal colombiana	2004
Seminario internacional «El futuro de la previsión social en Argentina y el mundo: Evaluación y desafíos». Ponencias de un seminario sobre el sistema de pensiones en Argentina	2004
Protocolo operativo para la detección, protección y atención a niños, niñas y adolescentes víctimas de explotación sexual comercial	2004
Protección social y mercado laboral	2004
Protección social en Uruguay: Financiamiento, cobertura y desempleo, 1990-2002	2004
Programa de Gestión Empresarial con Enfoque de Género – PROFEM. Manual para facilitadoras y facilitadores	2004
Productivity Improvement through strengthening Management – Labour Cooperation	2004
Políticas de empleo para superar la pobreza. Paraguay	2004

Titre	Année de publication
Planificación Integral del Acceso Rural – PIAR	2004
Peores formas de trabajo infantil y violencia contra la niñez y adolescencia	2004
Perfil del TID en Brasil, Colombia, Paraguay y Perú	2004
Ojos que sí ven, corazón que sí siente. Manual para profesoras y profesores dirigido a la prevención y eliminación de la explotación sexual comercial de personas menores de edad	2004
National Report on the Results of the Child Labour Survey in Nicaragua	2004
National Report on the Results of the Child Labour Survey in Honduras	2004
National Report on the Results of the Child Labour Survey in El Salvador	2004
National Report on the Results of the Child Labour Survey in Costa Rica	2004
National Report on the Results of the Child Labour Survey in Belize	2004
National Report of the Results of the Child Labour Survey in Panama	2004
Mujeres, Brechas de Equidad y Mercado de Trabajo. Chile	2004
Microempresas asociativas de servicios – Manual de promoción	2004
Manual de reflexión y acción para erradicar el trabajo infantil	2004
Mantenimiento rutinario de caminos con microempresas – Manual técnico	2004
Mantenimiento rutinario de caminos con microempresas – Manual de sensibilización empresarial	2004
Los medios de comunicación y su participación en la prevención y denuncia de la explotación sexual comercial infantil	2004
Los fondos de inversión social – Reflexiones y perspectivas nuevas	2004
Las condiciones de vida de las trabajadoras del hogar en la ciudad de La Paz, Bolivia	2004
La realidad sobre el trabajo infantil en Nicaragua	2004
La OIT en América Latina y el Caribe. Acción y desafíos	2004
La niñez clausurada. La violencia sexual comercial contra niñas, niños y adolescentes en Bolivia	2004
La historia de Vicenta: módulo de autoformación para docentes	2004
La explotación sexual comercial de niñas, niños y personas adolescentes. Guía para la atención	2004
La explotación sexual comercial de niñas, niños y adolescentes. Guía para la detección	2004
La base de datos como herramienta para el diagnóstico y monitoreo del proyecto subregional de prevención y eliminación del trabajo infantil doméstico en hogares de terceros en Sudamérica	2004
La administración de obras intensivas en mano de obra hechas por contrato – Guía práctica	2004
IPEC en América Latina y el Caribe. Hechos sobresalientes 1996-2004	2004
Instrumentos legales e informaciones de contacto	2004
Inicie su negocio – ISUN: Generación de ideas de negocios. Manual de capacitación para futuros empresarios	2004
Informe Nacional de los Resultados de la Encuesta del Trabajo Infantil en Panamá	2004
Informe Nacional de los Resultados de la Encuesta de Trabajo Infantil en Nicaragua	2004
Informe Nacional de los Resultados de la Encuesta de Trabajo Infantil en Honduras	2004
Informe Nacional de los Resultados de la Encuesta de Trabajo Infantil en El Salvador	2004
Informe Nacional de los Resultados de la Encuesta de Trabajo Infantil en Ecuador	2004
Informe Nacional de los Resultados de la Encuesta de Trabajo Infantil en Costa Rica	2004
In-Depth Analysis of the Results of the Child Activity Survey in Belize	2004
Guía temática sobre explotación sexual comercial de niñas, niños y adolescentes. Prevención, detección y abordaje en los centros educativos	2004
Guía de trabajo para docentes. Fichas pedagógicas de prevención y eliminación del trabajo infantil	2004
Guía de evaluación – Glosario, bibliografía	2004
Guía básica para la preparación de perfiles de proyectos	2004
Glosario y bibliografía del proyecto regional «Prevención y eliminación del trabajo infantil doméstico en hogares de terceros en Sudamérica»	2004

Titre	Année de publication
Fronteiras da Vida. Uma experiência de prevenção e atendimento a crianças e adolescentes em situação de exploração sexual comercial em Foz do Iguaçu – Brasil	2004
Explotación sexual comercial y masculinidad. Un estudio regional cualitativo con hombres de la población general	2004
Estudio jurídico penal relativo a la explotación sexual comercial infantil. Bases para su unificación legislativa en México	2004
Estudio de línea de base sobre trabajo infantil en el botadero de basura de San Pedro Sula	2004
Estudio de línea de base sobre trabajo infantil en el basurero de Tegucigalpa	2004
Estudio de la legislación sobre trabajo infantil doméstico en Honduras. Análisis de la legislación nacional e internacional en materia de trabajo infantil doméstico y propuesta de reformas legales	2004
Estudio base para la implementación del componente de desarrollo económico de mujeres de hogares pobres	2004
En la búsqueda del mejoramiento de las relaciones laborales. Lecciones extraídas de la investigación de siete casos colombianos	2004
En el aula: didácticas sobre trabajo infantil y trabajo infantil doméstico	2004
Empleos para construir la sociedad	2004
Empleo y fondos de inversión social en América Latina	2004
El trabajo infantil y adolescente en América Central y República Dominicana	2004
El mundo del trabajo en la integración económica y la liberalización comercial. Una mirada desde los países americanos	2004
El derecho del diálogo social	2004
Diagnóstico sobre condiciones y medio ambiente del trabajo de los niños, niñas y adolescentes en el relleno controlado de la zona 3 de la ciudad de Guatemala	2004
Desigualdades de género y étnicas en América Latina	2004
Creando vínculos en la comunidad. Una experiencia de intervención en cinco municipios de Paraguay	2004
Contribución al ABC de la comunicación para prevenir el trabajo infantil doméstico en Sudamérica (paquete de 3 módulos)	2004
Conceptos básicos sobre trabajo infantil y trabajo infantil doméstico	2004
Compartiendo responsabilidades. Una propuesta de intervención integral de la CODENI frente al trabajo infantil doméstico	2004
Chile: Trabajo decente y calidad de vida familiar, 1990-2000	2004
Child Labour in Belize: A Qualitative Study	2004
Caña dulce, vida amarga. El trabajo de niños, niñas y adolescentes en la zafra de caña de azúcar	2004
Buscando la luz al final del túnel. El trabajo de niños, niñas y adolescentes en la minería artesanal en Bolivia	2004
Buenas prácticas y aprendizajes hacia la prevención y erradicación del trabajo infantil doméstico	2004
Bases para su unificación legislativa en México	2004
Analysis of Child Labour in Central America and Dominican Republic	2004
Análisis del trabajo infantil en América Central y República Dominicana	2004
Análisis de los materiales de comunicación	2004
Análisis de las metodologías de evaluaciones rápidas de situaciones (RAS) para levantar información sobre trabajo infantil doméstico en Brasil, Colombia, Paraguay y Perú	2004
Análisis de las metodologías de evaluaciones rápidas de situaciones (RAS) para levantar información sobre trabajo infantil doméstico en Brasil, Colombia y Perú	2004
Análisis cualitativo de la situación del trabajo infantil en Panamá	2004
Análisis en profundidad de la encuesta de trabajo infantil en Panamá	2004
Acciones sindicales para la promoción de un trabajo decente para las mujeres	2004
Rentabilidad de las buenas prácticas laborales	2003
Una experiencia de esperanza que abre caminos nuevos	2003
Una aproximación al trabajo infantil y adolescente doméstico en el Cantón de Desamparados de Costa Rica	2003
Un horizonte al final del socavón	2003

Titre	Année de publication
Trabajo urbano peligroso de niños, niñas y adolescentes en la República Dominicana: Diagnóstico y análisis	2003
Trabajo infantil y adolescente peligroso en Costa Rica	2003
Trabajo infantil en Paraguay	2003
Trabajo infantil doméstico: módulos de sensibilización y capacitación para trabajadoras infantiles domésticas y sus familias	2003
Trabajo infantil doméstico en Paraguay: Guía de comunicación para organizaciones de la sociedad civil	2003
Trabajo infantil doméstico en Paraguay	2003
Trabajo infantil agrícola en la República Dominicana: Síntesis de estudios de líneas de base	2003
The System of Industrial Relations in Guyana	2003
Set completo de 3 «Instrumentos metodológicos de gestión para la promoción económica local»	2003
Serie textos de capacitación: Trabajo y sindicalismo en los nuevos tiempos	2003
Serie textos de capacitación: Trabajo decente y protección social	2003
Serie textos de capacitación: Notas para una agenda sindical de la mujer trabajadora	2003
Serie textos de capacitación: Mercado de trabajo, organización y representación sindical y gremial	2003
Serie textos de capacitación: Liderazgo. Comunicación efectiva y resolución de conflictos	2003
Serie textos de capacitación: Elementos base sobre globalización e integración	2003
Serie textos de capacitación: El sindicalismo sociopolítico	2003
Serie textos de capacitación: El movimiento sindical chileno	2003
Serie textos de capacitación: Conceptos básicos en salud laboral	2003
Serie textos de capacitación: ¿Cómo globalizarse y no morir en el intento?	2003
Serie textos de capacitación CUT-OIT. Colección completa	2003
Seguimiento de indicadores sobre la niñez trabajadora según las encuestas de hogares	2003
Revestimiento y mantenimiento de caminos con uso intensivo de mano de obra (ROMAR) – Manual	2003
Revestimiento y mantenimiento de caminos con uso intensivo de mano de obra (ROMAR) – Cuaderno de trabajo	2003
Reforma laboral, capacitación y productividad. La experiencia peruana. Nueva serie: Estudios de economía laboral en países andinos núm. 1	2003
Quería una vida mejor ... ¿y qué voy a hacer hoy en día?	2003
Qualitative analysis of child labour in Belize	2003
Protección social en Chile. Financiamiento, cobertura y desempeño, 1999-2000	2003
Prevención y eliminación del trabajo infantil doméstico en Sudamérica	2003
Posibilidades y limitaciones del uso intensivo de mano de obra en la conservación de caminos rurales – Estudio exploratorio	2003
Políticas de empleo en Chile y América Latina	2003
Políticas de contratación pública y modalidades de organización legal en Perú, Bolivia y Ecuador	2003
Planificación participativa municipal para la promoción económica local	2003
Placement of job-seekers with disabilities	2003
Percepciones de adolescentes sobre trabajo peligroso en Costa Rica	2003
Paraguay: Empleo y protección social	2003
National Report on the Results of the Child Activity Survey in Belize	2003
Mujeres, pobreza y mercado de trabajo. Argentina y Paraguay	2003
Mon travail à moi: c'est l'école	2003
Mejore su Ambiente de Trabajo y Empresa: MATYSE. Manual de acción	2003
Mejore su Ambiente de Trabajo y Empresa: MATYSE. Guía del capacitador	2003
Manual para periodistas: cómo informar sobre trabajo infantil desde la ética profesional	2003
Mantenimiento rutinario de caminos con microempresas – Manual de promoción	2003

Titre	Année de publication
Mantenimiento rutinario de caminos con microempresas – Guía conceptual	2003
Libros y juegos: Experiencia de atención directa a niños, niñas y adolescentes trabajadores domésticos en Costa Rica	2003
Legislación laboral, salarios y empleo en Colombia: 1976-1999. Nueva serie: Estudios de economía laboral en países andinos núm. 3	2003
Le mouvement syndical haïtien – De ses origines aux débuts du XXI ^e siècle	2003
Las peores formas de trabajo infantil en Guatemala I	2003
Las organizaciones sindicales centroamericanas como actores del sistema de relaciones laborales	2003
La variación de la tasa de salarios promedio y de los salarios mínimos en la economía ecuatoriana. Un análisis de sus relaciones y una propuesta para el reajuste de los salarios mínimos	2003
La realidad sobre el trabajo infantil en Nicaragua	2003
La legislación laboral de los Estados Unidos de Norteamérica y Chile. Un análisis comparado	2003
La justicia laboral: Un desafío para Guatemala	2003
La decisión. Cuento sobre trabajo infantil doméstico	2003
Informe nacional de los resultados de la encuesta del trabajo infantil	2003
Informe nacional de la encuesta de trabajo infantil y adolescente en Costa Rica	2003
Informe nacional de la encuesta de trabajo infantil en Panamá	2003
Inequidades, pobreza y mercado de trabajo, Bolivia y Perú	2003
In-Depth Analysis of the Results of the Child Activity Survey in Belize	2003
III Plan nacional para la erradicación del trabajo infantil y la protección del trabajo juvenil 2003-2006	2003
Guía para la formulación de la Programación Operativa Anual (POA)	2003
Guía para la constitución de la unidad municipal para el desarrollo económico local	2003
Guía para consolidar el archivo técnico legal	2003
Gestión de calidad y equidad de género. Una aplicación práctica en la industria maquiladora de la confección	2003
Género y mercado de trabajo, Honduras y Nicaragua	2003
First National Survey on Children Work – November 2001. Analytic study and interpretation of the survey results on characterization of population between 5 and 17 years-old in Colombia – 2001	2003
Explotación sexual comercial. Guía de Trabajo para proveedores/as y encargados/as de servicios dirigidos a personas menores de edad víctimas	2003
Explotación sexual comercial. Documentos de trabajo. Reflexiones sobre programas de atención a víctimas	2003
Explotación sexual comercial infantil: cuaderno para el debate	2003
Explotación sexual comercial de personas menores de edad en Centroamérica, Panamá y República Dominicana. Síntesis regional	2003
Explotación sexual comercial de niños, niñas y adolescentes en Guatemala	2003
Etude exploratoire sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants	2003
Estudios de condiciones y medio ambiente del trabajo infantil en la agricultura: Café Costa Rica	2003
Estudios de condiciones y medio ambiente del trabajo infantil en la agricultura: Bróculi Guatemala	2003
Estudio sobre la calidad del empleo en Colombia. Nueva serie: Estudios de economía laboral en países andinos, núm. 5	2003
Estudio en profundidad del trabajo infantil y adolescente y la educación en Costa Rica	2003
Estudio en profundidad de la encuesta de trabajo infantil y adolescente en Nicaragua	2003
Estudio cualitativo sobre el trabajo infantil en Guatemala	2003
Estudio cualitativo de la situación del trabajo infantil y adolescente en Costa Rica	2003
Estudio cualitativo de la situación del trabajo infantil en Honduras	2003
Estudio en profundidad del trabajo infantil y pobreza en Honduras	2003
Estoy tan cansada ... pero quiero estudiar	2003
Erradicación del trabajo infantil en la comunidad minera artesanal de Mollehuaca, Fase III	2003

Titre	Année de publication
Entendiendo el trabajo infantil en Guatemala. Resumen del informe	2003
Entendiendo el trabajo infantil en Guatemala	2003
Entendiendo el trabajo infantil en El Salvador	2003
Encuesta nacional de trabajo infantil y adolescente en Nicaragua ENTIA 2000	2003
El trabajo infantil doméstico en América Central y República Dominicana. Una realidad	2003
El sindicalismo en Centroamérica: Desafíos del futuro a la luz de su memoria histórica	2003
El mercado de trabajo en República Dominicana	2003
El impacto de la globalización en el movimiento sindical	2003
Efectos de la legislación laboral colombiana sobre algunos aspectos del empleo. Nueva serie: Estudios de economía laboral en países andinos, núm. 4	2003
Diálogos América Latina y el Caribe/Dialogues in Latin America and the Caribbean	2003
Descentralización y desarrollo económico local: Ejemplo de diez municipios en Bolivia	2003
De la invisibilidad a la búsqueda de la protección integral: consideraciones jurídicas sobre el trabajo infantil y adolescente doméstico en Costa Rica	2003
Construyendo vida a partir de nuestros sueños	2003
Condiciones de trabajo decente en programas basados en mano de obra: una estrategia de desarrollo al alcance de la mano	2003
Conclusiones e informes de la XV Reunión Regional Americana de la OIT	2003
Compendio de normas internacionales relacionadas con la prevención y eliminación de la explotación sexual comercial de niños, niñas y adolescentes	2003
Commercial sexual exploitation of children and adolescents in Central America, Panama and Dominican Republic: Synthesis Report	2003
Combate à Exploração Sexual Comercial de Crianças e Adolescentes	2003
Cartilla didáctica «Globalización y relaciones laborales en Centroamérica: Un Desafío para los sindicatos»	2003
Assisting disabled persons in finding employment	2003
Análisis de los aspectos laborales en los acuerdos de integración en las Américas/An Analysis of the Labour Aspects of Regional Integration Agreements in the Americas	2003
Análisis cualitativo de la situación del trabajo infantil y adolescente en Panamá	2003
Análisis cualitativo de la situación del trabajo infantil y adolescente en Nicaragua	2003
Análisis cualitativo de la situación del trabajo infantil y adolescente en Guatemala	2003
Análisis en profundidad de la encuesta de trabajo infantil en Panamá	2003
Acuerdos de integración regional en las Américas: La dimensión laboral/ Regional Integration Agreements in the Americas: The Labour Dimensions	2003
Action against HIV/AIDs in the World of Work: A Caribbean response	2003
¿Porqué me van a pagar? ... soy una criada	2003
Trade unions and globalization. A Caribbean workers' education guide	2002
Trade union administration. A Caribbean workers' education guide	2002
Trabajo y pobreza en Honduras. Diagnóstico y recomendaciones para un pacto social para el combate a la pobreza extrema	2002
Trabajo infantil y adolescente en la Región Brunca. Diagnóstico	2002
Trabajo infantil doméstico en Guatemala. Informe de investigación. Lineamientos para una propuesta de intervención	2002
Trabajo infantil doméstico en Centroamérica, Panamá y República Dominicana. Síntesis regional de siete estudios de investigación	2002
Seminario local «trabajo infantil y minería»	2002
Proyecto para contribuir a la eliminación del trabajo infantil en la extracción de moluscos y actividades pesqueras del Golfo de Nicoya. Una sistematización de su experiencia	2002
Protección social, pensiones y género	2002

Titre	Année de publication
Propuesta política y líneas de acción del departamento de la niñez y la juventud trabajadora de la Central Unitaria de Trabajadores de Colombia – CUT	2002
Primera encuesta nacional de trabajo infantil – noviembre 2001. Estudio analítico e interpretación de los resultados de la encuesta sobre caracterización de la población entre 5 y 17 años en Colombia	2002
Pensiones no contributivas y asistenciales: Argentina, Brasil, Chile, Costa Rica y Uruguay	2002
Paraguay: evaluación del régimen de jubilaciones y pensiones administrado por el Instituto de Previsión Social (IPS)	2002
Panamá: políticas de empleo y trabajo decente para la década del 2000	2002
Niñez: edad para jugar y estudiar, y no para trabajar. Una propuesta de movilización con docentes para evitar la exclusión social	2002
New issues in collective bargaining. A Caribbean workers' education guide	2002
Memorias: Proyecto de sensibilización, organización y difusión de la Central Unitaria de Trabajadores de Colombia – CUT para contribuir a la erradicación del trabajo infantil y a la protección de las y los jóvenes trabajadores	2002
La explotación sexual comercial de niños, niñas y adolescentes en Honduras	2002
La explotación sexual comercial de niños, niñas y adolescentes en El Salvador. Una evaluación rápida	2002
La explotación sexual comercial de niñas, niños y adolescentes en Panamá	2002
La explotación sexual comercial de las personas menores de edad en la República Dominicana	2002
La explotación sexual comercial de las niñas, niños y adolescentes en Nicaragua	2002
Guía para mejorar la productividad de la pequeña y mediana empresa	2002
Guía para la elaboración de publicaciones de la OIT en la región	2002
Glossary of industrial relations and related terms and concepts for trade unionists	2002
Evaluación rápida del trabajo infantil doméstico en Panamá	2002
Esto no es un juego. Un estudio exploratorio sobre el trabajo infantil doméstico en hogares de terceros en la República Dominicana	2002
Empleo y protección social en Ecuador. Propuestas de la OIT	2002
El trabajo infantil y adolescente doméstico en Costa Rica	2002
El trabajo infantil doméstico en Nicaragua	2002
Ecuador: por un futuro sin trabajo infantil. Programa de Duración Determinada: una nueva estrategia para erradicar las peores formas de trabajo infantil (incluye juego de pegatinas para campañas de sensibilización)	2002
Derecho de los empleadores. Estudio de países	2002
Cuestionando un mito: costos laborales de hombres y mujeres en América Latina	2002
Catargo: dimensión, naturaleza y entorno socioeconómico del trabajo infantil y adolescente	2002
Caribbean labour relations systems: an overview	2002
Argentina: una década de convertibilidad. Un análisis de crecimiento, el empleo y la distribución del ingreso	2002
A puerta cerrada. Evaluación rápida sobre las niñas y niños trabajadores domésticos y formulación de estrategias de intervención	2002
¡Alto al trabajo infantil! – Una estrategia comunicacional para la erradicación del trabajo infantil	2002

Publications périodiques

Titre	Année de publication
Advance Report of Labour Overview 2005	2005
Avance de Panorama Laboral 2005	2005
La OIT en los países andinos. Informe de actividades 2000-2001	2002
La OIT en los países andinos. Informe de actividades 2000-2002	2002
Labour Overview Latin America and the Caribbean	2005

Titre	Année de publication
Panorama Laboral 2002	2002
Panorama Laboral 2003	2003
2003 Labour Overview. Latin America and the Caribbean	2004
Panorama Laboral 2004 América Latina y el Caribe	2004
Política de empleos. Salarios y género en Chile	2002

Vidéos

Titre	Année de publication
Cartas de navegación para la prevención y erradicación de la explotación sexual comercial infantil – ESCI. Sistematización de la experiencia de trabajo en red	2005
Cómo cambia la historia	2005
En toda oscuridad puede entrar la luz. Enfrentando la explotación sexual comercial infanto-juvenil en la triple frontera	2005
¡Hasta cuando! El trabajo infantil doméstico en Honduras	2005
SUTEP: Formando monitores para combatir el trabajo infantil	2005
A Loss of Innocence – Child Labour in the Caribbean	2004
A window to child domestic labour in Colombia	2004
Central de Abastos – Corabastos: Una experiencia para prevenir y erradicar el trabajo infantil en una plaza de mercado de Bogotá	2004
Construyendo futuro	2004
El futuro en surco ajeno. Trabajo infantil en la agricultura, República Dominicana	2004
Fronteiras da Vida. Uma experiência de prevenção e atendimento a crianças e adolescentes em situação de exploração sexual comercial em Foz do Iguaçu – Brasil	2004
Hasta que la sonrisa nos iguale. Vídeo de sistematización del programa de comunicación para la eliminación progresiva del trabajo infantil doméstico y mejora de las condiciones de los adolescentes trabajadores domésticos	2004
La cara oculta del café	2004
La piel de la tierra rascamos hincados	2004
No al trabajo infantil doméstico	2004
Prevention and elimination of child domestic labour: A reality	2004
Regreso a casa. Vídeo de sistematización del programa de acción «Atención integral a niños y niñas trabajadores domésticos en hogares de terceros en Gran Asunción»	2004
Semillas de esperanza	2004
Sí a la educación y al juego. Mural conmemorativo del Día Mundial contra el Trabajo Infantil	2004
Testimonios urgentes: el trabajo infantil doméstico contado por las niñas y niños en Sudamérica	2004
Trabajo infantil en pueblos originarios. Experiencia en Chile. Región de Tarapacá (I región) y de la Araucanía (IX región)	2004
Una ventana al trabajo infantil doméstico en Colombia	2004
Documental «La Sombra de la Región»	2003
El taller: El trabajo doméstico un trabajo como cualquier otro	2003
El taller: Lo que pasa en mi casa	2003
El taller: Material audiovisual para sensibilización de niños y jóvenes sobre la inconveniencia del trabajo infantil doméstico	2003
El taller: No quiero estudiar. ¿La escuela para qué?	2003
El taller: Soy grande, quiero trabajar	2003
Entre sueños, lágrimas y esperanzas	2003

Titre	Année de publication
If only it were fiction	2003
Invisible y sin derechos. El trabajo infantil doméstico en el Perú	2003
NANCY, ahijadita	2003
Ojalá fuera ficción. Video-documental	2003
The Shadow of the Region	2003
Trapped between dreams, tears and hopes	2003
People and productivity	2002
The International Labour Conference: Caribbean voices touching the world	2002

Divers

Titre	Année de publication
1995-2005: Diez años de cooperación España-OIT	2005
Cartas de navegación para la prevención y erradicación de la explotación sexual comercial infantil – ESCI	2005
Eradicación del trabajo infantil en la minería. Guías para la acción institucional	2005
Estrategia para promover la Declaración de la OIT relativa a los principios y derechos fundamentales en el trabajo. Strategy to promote the ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work	2005
Fichas de seguridad y salud sobre trabajo infantil doméstico peligroso	2005
Guías para la acción institucional. La intervención de las autoridades en la lucha contra el trabajo infantil minero	2005
Guías para la acción institucional. El compromiso de las ONG en la lucha contra el trabajo infantil minero	2005
Guías para la acción institucional. El rol de los trabajadores en la lucha contra el trabajo infantil minero	2005
Guías para la acción institucional. Los empleadores en la lucha contra el trabajo infantil minero	2005
Guías para la acción institucional. Más y mejores medios para combatir el trabajo infantil minero	2005
Guías para la acción institucional. Qué hacer para liberar a los niños del trabajo infantil minero. Marco conceptual	2005
Health and safety fact sheets on hazardous child domestic labour	2005
Inicie su Negocio – Folleto	2005
Inicie su Negocio – Manual	2005
Inicie su Negocio – Cuaderno de trabajo	2005
La dimensión laboral en los acuerdos de integración regional y libre comercio en las Américas. Una actualización	2005
Manual didáctico para todos: Ayudemos a los niños y las niñas a que no salgan a trabajar	2005
Materiales de sensibilización para prevenir y eliminar el trabajo infantil en comunidades mineras artesanales	2005
Peligros, riesgos y daños a la salud de los niños y niñas que trabajan en la minería artesanal	2005
Prevención y erradicación del trabajo infantil. Guía de maestros y maestras. Volumen I. Conozcamos un poco más sobre el fenómeno del trabajo infantil y reflexionemos sobre ello	2005
Sistematización del proyecto trabajo infantil y pueblos originarios en Chile. Experiencia en zonas Aymara y Mapuche, Tarapacá y Araucanía	2005
A window to child domestic labour. The experience in Colombia	2004
Buenas políticas y prácticas laborales en programas intensivos en empleo	2004
Desarrollo de capacidades para la contratación en el sector de la construcción	2004
Inventario de documentos del proyecto de trabajo infantil doméstico en Sudamérica	2004
La igualdad de género en la Oficina Subregional de la OIT para los países andinos. Estrategia y marco de intervención 2001-2004	2004
Material de trabajo para prevenir y erradicar el trabajo infantil doméstico	2004
Programa Gestión Empresarial con Enfoque de Género – PROFEM. Cartilla de trabajo para empresarias con microempresas	2004

Titre	Année de publication
Programa Gestión Empresarial con Enfoque de Género – PROFEM. Cartilla de trabajo para organizaciones de mujeres con proyectos productivos empresariales	2004
Trabajo infantil doméstico. Una reflexión sobre esta práctica. «Toda niña y todo niño tienen derecho a crecer al amparo de su familia»	2004
Trabajo infantil y adolescente. Diagnóstico nacional	2004
Una ventana al trabajo infantil doméstico – La experiencia en Colombia	2004
¡Ya es hora! Alto a la explotación sexual comercial de personas menores de edad – El tráfico de personas menores de edad con fines de explotación sexual comercial	2003
Buenas políticas y prácticas laborales en programas intensivos en empleo	2003
Cartilla para agentes comunitarios – Programa de prevención y eliminación de la explotación sexual comercial de niñas, niños y adolescentes en la frontera argentina –Brasil-Paraguay	2003
Juntos promocionamos nuestros derechos en el trabajo	2003
Promoting our rights at work, together	2003
Estimular el crecimiento con trabajo decente: más y mejores empleos	2002
Material de sensibilización para la prevención del trabajo infantil en la minería artesanal ¡Cuidemos nuestro mayor tesoro!... nuestros niños, niñas y adolescentes	2002
Promoting growth with decent work: more and better jobs	2002

Publications CINTERFOR

Titre	Année de publication
Key competencies and lifelong learning: three perspectives	2005
Caribe: buenas prácticas formativas y organizativas	2005
Diálogo social para la formación profesional en Colombia	2005
SECAP. Competencias y evaluación: dos vidas hacia la mejora de la calidad en la educación	2005
Diálogo social y gobernanza en la era del «Estado Mínimo»	2005
Las nuevas dimensiones del diálogo social	2005
La inclusión laboral de los jóvenes: entre la desesperanza y la construcción colectiva	2005
Approaches to adult education	2005
Diálogo social sobre formación en Panamá	2005
Los sujetos del diálogo social: los sindicatos, los empleadores y sus organizaciones y el Estado	2005
Ingreso básico universal y diálogo social: una propuesta	2005
El documento especial de fronterizo: objeto e instrumento de diálogo social	2005
El diálogo social: fundamentos y alternativas	2005
¿Democratizar la democracia?: las nuevas formas de diálogo social	2005
Diálogo social: legitimador del sistema democrático: instrumento para la sustentabilidad y sustentabilidad de la paz social	2005
El sindicalismo y el diálogo social en el Uruguay: una revisión y sus prácticas actuales	2005
Diálogo social: una estrategia alternativa en la generación de empleo: presentación de una experiencia regional uruguaya	2005
Aprendizaje organizacional para la gestión del riesgo	2004
40 preguntas sobre competencia laboral	2004
Identidades y formación para el trabajo: en los márgenes del sistema educativo: escenarios contradictorios en la garantía social	2004
Competencias clave y aprendizaje permanente: tres miradas a su desarrollo en América Latina y el Caribe	2004
Modelo SENAI de prospección: documento metodológico	2004

Titre	Année de publication
Diálogo social sobre formación en el Perú	2004
Desarrollo local, tejidos productivos y formación: abordajes alternativos para la formación y el trabajo de los jóvenes	2004
Training productivity and labour competencies in organisations: concepts, methodologies and experiences	2004
Pedagogía de la formación de adultos	2004
Quality management in vocational training: the use of standards and their different applications	2004
Un modelo de política de formación para el mejoramiento de la empleabilidad y la equidad de género: el programa Formujer	2004
Cuidado infantil y trabajo: ¿un desafío exclusivamente femenino?: una mirada desde el género y la ciudadanía social	2004
Escuela, capacitación y aprendizaje: la formación para el trabajo en una ciudad en transición	2004
40 questions on labour competency	2004
Formación de jóvenes en alternancia: una propuesta pedagógica innovadora	2004
A training policy model for enhancing employability and gender equity: the Formujer Programme: Draft version	2004
Local development, productive networks and training: alternative approaches to training and work for young people	2004
Protección social, pensiones y género: en Argentina, Brasil y Chile	2003
Jóvenes, formación y empleo	2003
Formación profesional: saberes del ocio o saberes del trabajo	2003
Género y formación por competencias: aportes conceptuales, herramientas y aplicaciones	2003
Entre la teoría y la práctica de la formación profesional	2003
Universidades del trabajo en Argentina y Brasil: una historia de las propuestas de su creación: entre el mito y el olvido	2003
Derecho del trabajo y formación	2003
La formación profesional en el MERCOSUR	2003
Formación y legislación del trabajo: nueva edición. Revista actualizada	2003
La empresa como espacio formativo? Repensar la formación para y el trabajo	2003
Enfoque económico de las competencias de la firma: hacia una síntesis de las teorías neoinstitucionales y evolucionistas	2003
Aprendizaje e industria maquiladora: análisis de las maquiladoras de la frontera del norte de México	2003
El rol de la formación profesional: y técnica en la promoción y fortalecimiento de la responsabilidad social del sector privado	2003
Innovar en la empresa y en la educación: condición necesaria para el desarrollo	2003
Reglas para detectar la necesidad de cualificaciones en empresas	2003
La formación profesional en una economía moderna	2003
De la informalidad a la modernidad	2003
Habilidades y competencias para el sector informal en América Latina: una revisión de la literatura sobre programas y metodologías de formación	2003
Capacitación laboral para el sector informal en Colombia	2003
El trabajo a domicilio en Chile, un tema antiguo y actual: resultados de una medición nacional	2003
Trabajadores a domicilio en Paraguay	2003
Formación en el sector informal en Jamaica: una evaluación	2003
Formación para el trabajo en el sector informal: nuevos ejemplos de Kenya, Tanzania y Uganda	2003
Formación para el trabajo decente en el sector informal: estudios de caso en el sur de India	2003
Formación en calificaciones en el sector informal en China	2003
Género y economía informal en América Latina: nuevos retos y respuestas posibles desde las políticas de formación y trabajo	2003
La gestión de la calidad en la formación profesional: el uso de estándares y sus diferentes aplicaciones	2003

Titre	Année de publication
Trigésima sexta reunión de la Comisión Técnica: La Antigua, Guatemala, 28 al 30 de julio de 2003: Informe preliminar	2003
Diálogo social sobre formación profesional en España	2002
Formación profesional en el cambio de siglo	2002
Veinte años de educación y trabajo: la investigación de la formación de una investigadora	2002
Alianzas entre formación y competencia: reminiscencias de una vida profesional	2002
Decent work issues and policies	2002
Diálogo social, formación profesional e institucionalidad	2002
Formación profesional: nuevas tendencias y perspectivas	2002
Políticas de empleo, formación y diálogo social: discusión conceptual y aproximación empírica al caso uruguayo	2002
Certificación en los dominios de la formación profesional y del mercado de trabajo	2002
Políticas de certificación en América Latina	2002
Certificación y normalización de competencias: orígenes, conceptos y prácticas	2002
Certificación de competencias	2002
Evaluar la experiencia adquirida: entre normas de certificación y singularidad de los itinerarios profesionales	2002
Certificación y legibilidad de la competencia	2002
El trabajo decente como una meta para la economía global	2002
Formación profesional, productividad y trabajo decente	2002
El financiamiento de la formación profesional en América Latina y el Caribe	2002
Cuatro afirmaciones en torno a la certificación: todas falsas	2002
Género y empleabilidad: desafíos y oportunidades para una política de formación profesional y técnica en el siglo XXI en América Latina	2002
Empresa humanizada: trabajo decente y productividad	2002
Investigación sobre el seguimiento de egresados de cursos de capacitación laboral	2002
Las disposiciones políticas y legales que han desarrollado la política de formación en la Unión Europea	2002